

Les francophones bons derniers aux examens du MÉQ

Jean-Pierre Proulx

LES ANGLOPHONES et les allophones ont mieux réussi que les francophones aux examens de fin d'année de 4e et 5e secondaires du ministère de l'Éducation en 1987, révèle une étude du MÉQ. Par ailleurs, il existe de très importantes disparités entre les résultats obtenus par les étu-

dants des différentes communautés culturelles. Les élèves anglophones ont obtenu en moyenne 70,6 % à l'ensemble des examens et un taux de réussite de 85,8 %; les allophones ont obtenu le score moyen de 68,7 % et un taux de réussite de 79,6 %; les francophones, une moyenne de 68,1 % et un taux de réussite de 77,7 %. Le seuil de réussite est fixé par le régime pédagogique à 60%.

L'étude de M. Claude Saint-Germain, de la direction des études économiques et démographiques, révèle par ailleurs que parmi 12 groupes d'allophones, ce sont les élèves de langue maternelle allemande qui ont obtenu la meilleure note moyenne, soit 73 % (2,4 % au-dessus des anglophones), suivi des Polonais, des Vietnamiens, des « autres » et des Italiens. Les autochtones et les élèves de langue maternelle créole ont

connu les moyennes les plus faibles. Les résultats sont toutefois différents quand on les examine par réseau linguistique (voir tableau en page 14): ainsi dans le secteur français, les étudiants anglophones ont le mieux réussi avec une moyenne de 72,8 % et un pourcentage de réussite de 81 %. Venaient ensuite les francophones avec un taux moyen de 68,8 % et un taux de réussite de 77,6 %, suivi des allophones avec la

note moyenne de 67,9 % et un pourcentage de réussite de 73,9 %. Le résultat moyen du secteur français a été de 68,1 % pour un taux de réussite de 77,5 %. Chez les élèves du secteur en anglais, les francophones ont, cette fois, obtenu le score moyen le plus élevé soit 71,1 %, contre 70,5 % pour les anglophones et 69,4 % pour les allophones. Le taux de réussite des anglophones a toutefois été légèrement

plus élevé que celui des francophones, soit 85,6 % contre 86,2 %. Les allophones ont réussi dans une proportion de 84,3 %. Le résultat moyen au secteur anglais a été de 70,2 % et le taux de réussite de 85,6 %. Dans le secteur français, les élèves dont la langue maternelle est l'anglais, l'allemand, le polonais et le vietnamien ont enregistré un score plus élevé que la moyenne générale. Voir page 14: Résultats

Le RCM est vaincu de justesse

Serge Truffaut

Le RASSEMBLEMENT des citoyens de Montréal (RCM) a encaissé une deuxième défaite d'affilée, alors que le candidat du Parti municipal de Montréal (PMM), M. Stavros Zagakos, remportait à l'arraché (par une mince majorité de 16 voix), hier, l'élection partielle dans le district de Parc Extension. À la fermeture des 51 bureaux de scrutins, M. Zagakos avait obtenu 1480 votes ou 26 % des suffrages exprimés devançant par une très faible marge M. Costas Vracas, le candidat du RCM. Ce dernier a obtenu, en effet, 1464 votes ou plus de 25 %. La représentante du Parti Citoyen, Mme Pota Roumeliotis, s'est classée en troisième position avec 1270 voix ou 22,4 %, devant M. Angelo Diacoumenos, un indépendant. Sur 11, 300 électeurs inscrits un peu plus de 50 % se sont rendus aux bureaux de scrutin.

En plus de marquer une deuxième défaite consécutive du RCM lors d'une élection partielle — le 9 avril dernier M. Serge Sauvageau du Parti Citoyen avait gagné à Sault-aux-Récollets —, la victoire de Zagakos marque l'entrée officielle du PMM sur la scène municipale. On se souviendra que la formation dirigée par M. Alain André, ex-bras droit de M. Yvon Lamarre à l'époque où ce dernier était à l'Hôtel de ville, avait effectué toute une surprise en réalisant un score plus qu'honorable lors de l'élection de Sault-aux-Récollets. M. André avait perdu par 25 voix seulement.

Homme d'affaires de son état, le vainqueur d'hier, M. Zagakos, a fait campagne en réclamant notamment des mesures de prévention plus adéquates afin de ralentir la pénétration de la drogue au sein des jeunes, une meilleure infrastructure en termes d'équipements sportifs, des gestes plus concrets de la municipalité pour ce qui est de la propreté du quartier, tout en pourfendant les dernières augmentations de la taxe foncière. Les thèmes abordés par M. Zagakos ont été au centre des débats et discussions qui ont animé cette campagne électorale. En effet tous les partis ont fait des promesses qui allaient dans le sens de celles qu'a avancées M. Zagakos. Composé par une forte majorité de résidents d'origine hellénique, le quartier de Parc Extension était représenté auparavant par M. Sofoklis Rasoulis. Un conseiller indépendant qui a été dans l'obligation de démissionner après qu'il fut reconnu coupable de fraude et d'usage de faux.



De nombreuses manifestations se sont déroulées dans plusieurs villes soviétiques en fin de semaine. À Leningrad, plus de 10,000 personnes ont voté une motion de soutien aux députés indépendants à Moscou. Les manifestants ont dénoncé (photo) les tueries en Georgie, le 9 avril dernier, qui ont fait 19 morts, et réclamé la démission du ministre de la Défense, Dmitri Yazov.

L'échec des élus réformateurs provoque la colère en URSS

L'enfant terrible Boris Eltsine est exclu du Soviet suprême

MOSCOU (Reuter) — Quelque 8,000 personnes, dont certaines réclamaient le départ de Mikhaïl Gorbatchev, se sont rassemblées hier à Moscou, sur le stade Loujniki, pour protester contre l'absence de Boris Eltsine et de nombreux autres réformateurs dans le nouveau Soviet suprême.

Les manifestants ont ovationné Andreï Sakharov lorsque celui-ci a dénoncé le comportement des autorités et les a accusées de manipuler le nouveau Congrès des députés du peuple qui a élu le Soviet suprême.

« Le peuple ne fait pas confiance aux autorités et les autorités ne font pas confiance au peuple », a déclaré Sakharov. Lui-même député au Congrès, il s'était vainement opposé au transfert des pouvoirs législatifs de

ce dernier au Soviet suprême, dont les deux chambres comportent quatre fois moins de membres.

Parmi les 542 membres du Soviet suprême élus samedi, les conservateurs ont largement la majorité, tout comme d'ailleurs parmi les 2,250 membres du Congrès, où ils sont à peu près deux fois plus nombreux que les réformateurs.

Ce qui choque le plus les Moscovites, c'est qu'en élisant le Soviet suprême, les députés n'ont pas tenu compte de l'énorme raz-de-marée qui avait permis à Eltsine de rafler 89 % des voix, soit quelque six millions de suffrages, lors des élections au Congrès dans la circonscription de Moscou.

Cette majorité écrasante donnait à l'enfant terrible de la perestroïka,

qui critique la lenteur des réformes, le mandat politique direct le plus important jamais obtenu en Union soviétique. Son échec et celui des principaux réformateurs a suscité dès samedi soir une véritable levée de boucliers dans la capitale et ses faubourgs.

Le rassemblement de Loujniki était le deuxième autorisé par les autorités en deux jours. Outre Sakharov, la foule y a vivement applaudi l'agronome Vladimir Tikhonov et le scientifique Arcadi Mouratchev lorsqu'ils ont déclaré que la minorité réformatrice du Congrès représentait l'opinion de la majorité du peuple.

« À bas le Soviet suprême staliniste et brejnevien », proclamait une banderole reprenant les termes employés samedi par le député réfor-

Voir page 14: URSS

OTAN Le sommet s'ouvre dans la controverse

Jocelyn Coulon

LE SOMMET des chefs d'État et de gouvernement des 16 pays membres de l'OTAN, qui s'ouvre ce matin à Bruxelles, se déroulera dans la controverse sur la question des armes nucléaires et l'ambiguïté face aux réponses à apporter aux initiatives de Mikhaïl Gorbatchev et aux changements dans les pays de l'Est.

Les leaders de l'Alliance atlantique, dont le premier ministre Brian Mulroney, qui sont arrivés en fin de semaine dans la capitale belge, doivent, au cours de deux jours de discussions, tenter de trouver un compromis sur la modernisation des missiles à courte portée en Europe (SNF), et adopter un document, le « concept global », sur les questions de sécurité et de désarmement et

une déclaration politique sur les 40 ans de l'OTAN et les relations avec les pays de l'Est.

Toutefois, selon les dernières informations, seule la déclaration politique fait l'objet d'un large consensus et pourrait être le seul point d'union entre les membres, profondément divisés sur la question des SNF. Le concept global ne peut être adopté sans le règlement du désaccord sur les armes nucléaires.

Le premier ministre Mulroney a souligné les difficultés qui attendent les 16 pays participants au sommet. « Il y a de sérieuses différences de point de vue, a-t-il précisé, sur les approches stratégiques qui doivent être prises, à cause des conséquences politiques que cela comporte. »

« Je pense que comme organisation, a-t-il poursuivi, nous faisons face à un problème sérieux et les at-

Voir page 14: OTAN

Alliance Québec n'a pas encore pardonné au PLQ

Jean-Pierre Proulx

CINQ MOIS après l'adoption de la loi 178 et de la « clause nonobstant » pour permettre l'unilinguisme français dans l'affichage extérieur, le divorce entre Alliance Québec et le Parti libéral du Québec demeure total. Son congrès de la fin de semaine, à Sainte-Anne-de-Bellevue, n'a donné lieu à aucun rapprochement, ni même à aucune signe de rapprochement. Bien au contraire.

Dès l'ouverture du congrès, vendredi soir, dont le thème était « Parlons pour s'entendre », le vice-président d'Alliance Québec, M. Graeme Decary, a donné le ton: « Le temps

est peu propice au dialogue et à une tentative de jeter des ponts. M. Bourassa a pratiquement fermé toutes les portes à cet égard. »

« En décembre et en janvier, a-t-il lancé, on nous a outrageusement pris pour des étrangers qui n'ont aucun droit de vivre ici ». Pour l'heure, la stratégie qu'il propose à la communauté anglophone est simple: faire la démonstration de sa « force ». Et, pour lui, cette démonstration passe par l'annulation massive à la prochaine élection.

Le président du conseil d'administration d'Alliance Québec, M. Peter Blaikie, a perdu lui aussi toute confiance envers M. Bourassa. Dans son long discours de samedi soir, il l'a

Voir page 14: Alliance Québec



Dans le cadre de la journée Portes ouvertes, les musées de Montréal ont accueilli 20,000 visiteurs, hier.

20,000 personnes à l'assaut des musées de Montréal

Serge Truffaut

UNE FOIS par année, les musées du Québec ouvrent leurs portes et ferment leurs guichets dans le but de sensibiliser un maximum de personnes aux oeuvres dont ils ont la garde. Hier, quelque 20,000 Montréalais ont profité de cette troisième journée Portes ouvertes.

Par une fraîche matinée, et sur les coups de 10h, cinq chauffeurs d'autobus affectés à autant de circuits attendaient patiemment qu'une foule sage et clairsemée prenne place

dans ces mastodontes qui devaient les amener aux divers musées de la ville.

Dans l'autobus no 1, une vingtaine d'amateurs d'art, et en grande majorité des personnes âgées, écoutaient poliment les explications d'un guide bénévole qui, faute de micro, avait de la difficulté à se faire entendre d'un bout à l'autre du véhicule.

Le circuit no 1 se composait des relais suivants: le Musée des beaux arts de Montréal, le Centre canadien d'architecture et le Château Dufresne, musée des arts décoratifs de Montréal.

Voir page 14: Musées

AUJOURD'HUI

Les étudiants chinois s'entêtent

Les étudiants chinois décident de poursuivre pendant au moins trois semaines l'occupation de la place Tiananmen à Pékin. Page 4

Plan pour la danse

La ministre québécoise des Affaires culturelles Lise Bacon annonce un plan de consolidation de l'enseignement de la danse classique. Page 7

Expos 10

Padres 2

Mark Langston enregistre 12 retraits au bâton à son premier départ avec l'équipe montréalaise. Page 11

Yolande Villemaire VAVA / YOLANDE VILLEMAIRE Roman 712 p. — 24,95\$ «Mon nom est Vava Laffeur. Je suis née au milieu du vingtième siècle en Amérique du Nord. Ma langue maternelle est le français mais je parle aussi l'anglais, langue que j'ai apprise à l'école et pratiquée à Bell Canada où je travaille comme téléphoniste pendant les vacances. La moitié du monde a vingt ans et l'imagination est au pouvoir. Moi je n'ai que dix-sept ans et tellement d'imagination que je crois encore à mon ange gardien.» EN LIBRAIRIE CETTE SEMAINE ROMAN l'Hexagone ROMAN Après La vie en prose (grand succès de librairie), lisez Vava, une étrange histoire d'amour qui se déroule à un train d'enfer sur trois continents. Vous serez ravi(e).

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

La fermeture de la base de Summerside hante les électeurs

CHARLOTTETOWN (PC) — Les citoyens de l'Île-du-Prince-Édouard se rendent aux urnes aujourd'hui, à la suite d'une campagne électorale où le spectre de la fermeture d'une importante base militaire a pris le pas sur les thèmes « provinciaux » classiques véhiculés par les candidats en lice.

Tout pourrait donc arriver, les deux partis ayant terminé la course presque nez à nez et les électeurs semblant de plus en plus décidés de bouter les élections.

La fermeture de la base des Forces canadiennes de Summerside annoncée récemment par Ottawa a provoqué chez les citoyens de l'Île une véritable panique qui a fortement marqué la campagne électorale.

Les candidats de tous les partis s'entendent pour dire que les électeurs ont manifesté une seule préoccupation qualifiée par un organisateur du Parti conservateur de « trou noir émotionnel ».

Il reste à voir si les électeurs se rendront ou non voter.

Plusieurs parmi les 89.230 électeurs, insatisfaits des Libéraux comme des Conservateurs, ont dit qu'ils n'iraient pas voter et qu'ils resteraient simplement à la maison.

Pour les observateurs, ceci semble une aberration dans une

province où la politique est une passion et où le taux de participation au scrutin est toujours élevé - plus de 87 % en 1986.

Les Conservateurs, qui, au début de la campagne, passaient déjà pour perdants dans une province qui a toujours, depuis la dernière guerre, réélu pour un second mandat le gouvernement, se trouvent doublement désavantagés par la décision du gouvernement conservateur fédéral.

Le chef conservateur Mel Gass a tenté de prendre ses distances par rapport à ses collègues d'Ottawa.

Il s'en est pris au premier ministre libéral Joe Ghiz qui selon lui aurait dû retarder les élections jusqu'à ce qu'un front uni soit créé pour sauver la base militaire.

Le premier ministre Ghiz a été élu il y a à peine trois ans. Les partis d'opposition l'accusent d'avoir déclenché des élections par opportunisme, pour profiter d'une situation qui leur est favorable.

Pour sa part, le premier ministre a adopté tout au long de la campagne une tactique qui le projetait comme un chef de gouvernement qui procède avec logique et minutie dans la préparation d'un dossier fouillé en vue de sauver la base militaire.

Élections partielles dans deux forteresses libérales de l'Outaouais

Suzanne Dansereau
de la Presse canadienne

QUÉBEC — C'est aujourd'hui que les citoyens des comtés de Hull et de Papineau, dans l'Outaouais, vont aux urnes pour élire leur député à l'Assemblée nationale.

Deux sièges sont devenus vacants à la suite des départs de Gilles Rochelleau dans Hull, et de Mark Assad, dans Papineau. Les deux députés se sont présentés et ont été élus sous la bannière du Parti libéral fédéral.

Dans Hull, le candidat péquiste Paul Lemaire, un professeur d'université, fera la lutte au candidat libéral Robert Lesage, greffier de la ville.

Dans Papineau, quatre candidats briguent les suffrages. Le Parti libéral du Québec a choisi un ancien conseiller municipal et organisateur libéral, M. Norman MacMillan, pour faire la lutte au candidat du Parti québécois, M. Paul-André David, directeur de la MRC de Papineau et vieux routier de la politique municipale.

Le comté a failli accueillir une cinquième candidate, Mme Patricia Métié, bien connue pour s'être présentée à plusieurs reprises comme indépendante dans diverses circonscriptions québécoises. La candidature de Mme Métié a été rejetée parce qu'elle n'avait pas l'autorisation du chef du Parti vert sous la bannière duquel elle voulait se présenter. Puis elle a tenté de se présenter comme candidate indépendante, mais les délais étaient expirés.

D'autre part, signalons que le NPD-Québec ne présente aucun candidat pour ces élections partielles. D'après des informations obtenues par la Presse Canadienne, le NPD-Québec aurait décidé d'aider le candidat péquiste dans Hull, dont le programme est très « social-démocrate », axé notamment sur l'environnement.

Hull et Papineau sont traditionnellement des forteresses libérales. Le Parti québécois n'a gagné qu'une fois les élections, en 1976 - et le vote avait été serré. Il avait fait élire Jocelyne

Ouellette, devenue ministre, et Jean Alfred, le premier député noir de l'Assemblée nationale.

La campagne dans les deux comtés a été « passablement tranquille » et « sans grand intérêt » selon les observateurs locaux, si ce n'est l'affaire d'une salle de quilles dans Papineau, qui aura peut-être porté ombrage au candidat de ce comté, Norman MacMillan.

Dans Hull, le Parti québécois a contesté la semaine dernière « certaines irrégularités » au moment du vote par anticipation. L'organisateur du PQ a soutenu que l'organisation libérale avait tenté de faire voter illégalement un certain nombre de

personnes âgées. Mais le directeur général des élections n'a pas jugé que son intervention était justifiée.

On ignorait au cours de la fin de semaine si le premier ministre et chef du parti libéral du Québec Robert Bourassa se rendrait dans l'Outaouais aujourd'hui pour appuyer - et peut-être féliciter - ses hommes.

Quant au président du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, il demeurera à Montréal.

Si le Parti québécois ne gagne aucune des deux élections, la série noire des partielles perdues se poursuivra. Depuis 1976, le PQ a perdu chacune des 30 partielles qui se sont tenues au Québec.



L'Arche a 25 ans

PHOTO CHANTAL KEYSER

Le 31 mai, près de 100 communautés de l'Arche dans 26 pays à travers le monde, célébreront les 25 ans d'un projet qui a débuté modestement pour prendre une envergure internationale. En 1964, Jean Vanier fondait à Trosly, en France, la première maison de l'Arche pour

adultes mentalement handicapés. Ces maisons se sont multipliées au fil des ans. Les quatre communautés de l'Arche dans la région de l'Outaouais marqueront cet anniversaire par diverses activités. Une soirée Jean Vanier aura lieu à la Basilique Notre-Dame, à Ottawa, le 31 mai. L'archevêque d'Ottawa, Mgr Joseph-Aurèle Plourde, accueillera les invités et présentera M. Vanier.

Un comité parlementaire suggère au CRTC de retarder l'étude du projet de « chaîne parlementaire améliorée »

Michel C. Auger

OTTAWA — Il serait préférable de retarder pour quelque temps l'étude par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) du projet de chaîne parlementaire améliorée (CPaC), le temps que la Chambre des Communes révisé sa procédure actuelle de télédiffusion de ses débats.

C'est ce que soutient le comité parlementaire des privilèges, élections et procédures, dans un rapport rendu public la semaine dernière et qui blâme assez directement la Société Radio-Canada pour son peu d'empressement à mettre en œuvre les propositions des députés pour une meilleure couverture des activités de la Chambre.

Le projet du réseau CPaC aurait voulu transformer l'actuel chaîne réservée aux débats parlementaires, qui diffuse actuellement uniquement les débats de Chambre des Communes en un réseau d'affaires publiques comme C-SPAN aux États-

Unis, deux chaînes distribuées par câble qui diffusent outre les débats de la Chambre des représentants et du Sénat, les délibérations des comités importants des deux chambres et d'autres émissions d'affaires publiques.

Le projet canadien aurait permis la retransmission des débats de la Chambre et des ses comités, mais aussi des grandes réunions publiques des partis politiques, des émissions sur les affaires provinciales et des événements publics d'intérêt national comme des audiences de commissions royales d'enquête ou des discours importants prononcés par des personnalités d'envergure nationale.

Mais le comité parlementaire présidé par le député Charles Cook s'oppose à la composition de l'éventuel conseil d'administration de cette chaîne publique, qui serait composée de cinq représentants de Radio-Canada et de cinq représentants des câblodistributeurs canadiens.

« Comment la Chambre des Communes peut-elle être certaine qu'un conseil d'administration composé de cinq représentants des câblodistri-

buteurs et de cinq représentants de la SRC sera plus sensible aux représentations de la Chambre que ne l'a été Radio-Canada pendant toutes les années où elle a été responsable de la télédiffusion? », demande le rapport.

En particulier, les parlementaires reprochent à la SRC de ne pas avoir mis en œuvre les recommandations du rapport McGrath sur la réforme parlementaire qui avait, en particulier, demandé que les séances des comités les plus importants de la Chambre soient télédiffusées.

Selon le comité, il faut d'abord entreprendre une étude en profondeur de la télédiffusion des débats des Communes avant même de songer à mettre sur pied un service tel que CPaC. Cependant, le comité souhaite que, pendant que l'on procède à cette étude, on puisse utiliser davantage le canal parlementaire actuel, sans pour cela porter préjudice à la couverture des débats de la Chambre.

Déjà, dans quelques régions du pays, le réseau anglais de Radio-Canada utilise le canal parlementaire pour diffuser des émissions spéciales

EN BREF...

Pas d'accusations contre Appleby

OTTAWA (PC) Il est peu probable que des accusations au criminel soient portées contre M. John Appleby, un fonctionnaire de la Défense nationale, relativement à la fameuse fuite dans le budget fédéral. C'est ce qu'a déclaré hier Me William Simpson, l'avocat de l'intéressé. Me Simpson ne croit pas que son client sera accusé d'abus de confiance ou de possession de documents volés, même si on le soupçonne d'avoir remis une copie du résumé du budget à un journaliste du réseau Global, la veille de sa divulgation officielle par le gouvernement. L'accusation d'abus de confiance ne convient pas en l'espèce, selon l'avocat. L'article pertinent du Code criminel précise que l'infraction d'abus de confiance doit être reliée aux devoirs ou fonctions de l'employé, estime le procureur.

Pluie de millions sur Victoriaville

(PC) — Le sommet socio-économique de Victoriaville s'est terminé un peu comme il avait commencé soit avec une pluie de millions s'abattant sur la région. Selon le bilan cumulatif préliminaire rendu public par le ministre responsable des conférences socio-économiques au sein du gouvernement Bourassa, M. Marc-Yvan Côté, à l'issue du sommet, des projets d'une valeur globale de \$ 82,416,500 ont été acceptés par le gouvernement du Québec, au cours des deux jours. Le gouvernement s'engage à subventionner plus de la moitié de ce montant, soit \$ 46,280,900, ce qui représente le double de la mise de fonds du milieu (\$ 23,099,100) dans les projets acceptés au sommet. La participation financière de Québec provient de l'Office de planification et de développement du Québec (\$ 12,050,000) ou des différents ministères concernés (\$ 34,230,900). La participation requise du gouvernement fédéral dans ces projets est de \$ 12,579,500.



UN "MUST" POUR COMMUNICATEURS

POUR LA PREMIÈRE FOIS AU QUÉBEC.

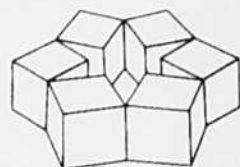
TOUTE LA TECHNOLOGIE DES INDUSTRIES DU FILM, DE LA TÉLÉVISION, DE LA VIDÉO, DE LA PUBLICITÉ, DE LA RADIO, DU DISQUE, DES ARTS DE LA SCÈNE, ET DES COMMUNICATIONS.

UNE EXPOSITION D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES SUR 80,000 PIEDS CARRÉS

DES CONFÉRENCES PORTANT SUR LES AFFAIRES, LA CRÉATION, CONCEPTION ET LA TECHNOLOGIE

PLACE BONAVENTURE les 30, 31 MAI de 11:30 à 20:30 et le 1er JUIN 1989 de 11:30 à 16:30

INFORMATIONS (514) 842-5333



PRODUCTION 89
L'Annuelle des professionnels des industries de l'image et du son

Cette expo-conférence est organisée par le magazine Qui Fait Quoi

en collaboration avec les ministères des Communications du Canada, des Affaires culturelles du Québec, des Communications du Québec et Téléfilm Canada

Créer, Communiquer, c'est aussi s'informer de la nouvelle technologie...

EXPOSANTS

ACTRA
ADISO
APFVO
ARRFO
ACADEMIE CANADIENNE DU CINEMA ET DE LA TELEVISION
ACURA TECHNOLOGY GROUP
ADCOM ELECTRONIQUE
ALPHA VIDEO & FILM
AMPEX CANADA
APPLIED ELECTRONICS
ARRI NAGRA
ATELIER TACT
AUDIO CONCEPT A.C.
AURORA
B.F. LORENZETTI & ASSOCIATE
BACHAL TELEMATIQUE
BDS COMMUNICATION
BELLEVUE PATHE QUEBEC
C.A.P.A.C.
CECOM ELECTRONICS
CHYRON
CITE ELECTRONIQUE VIDEO
CLAUDE TURCOTTE COMMUNICATION
COMMODORE/AMIGA
CONRAC
CORVIS COMMUNICATIONS
DELSYNCHRO
DESIGN SHORT & SWEET
DIAPO-SON VIDEO
DIMENSION 3
ELECTROTO
EQUIPEMENTS DE THEATRE DESCO
ERIKSON (FOSTEX)
FUJI PHOTO FILM CANADA
GRAFNETIX
GROUPE ANDRE PERRY
GUILDE DES MUSICIENS DU QUEBEC
GUILDE DES REALISATEURS (TRICES) DU CANADA
HITACHI DENSHI L'EE (CANADA)
I.T.V.A.
IMAX SYSTEMS CORPORATION
IMPRIMERIE HOLOCOR I.B.F.
INFO-PRESSE
INTER-CITE VIDEO
INTER-TEL IMAGE
INTERMEDE MUSIQUE MEDIA
INTERMEDIA A.V.
J-MAR ELECTRONICS
KODAK CANADA
L'ADATE
LASERLITE
LE GROUPE SYNC.
LE STUDIO MOBILE
LEE COLORTAN CANADA
LES ENTREPRISES RADIO-CANADA
M.S.C. ELECTRONIQUE
MAGAZINE QUI FAIT QUOI
MARCEL DESROCHERS INC.
MATTHEWS STUDIO EQUIPMENT
MAVIS THEATRICAL SUPPLIES
MEDIATECH
MICRO-BOUQUINE
MONTAGE ECLAIR VIDEO
MONTREAL PHOTOCOPIEUR
MOTOROLA ULTRAPAGE
MUSICACTION
MUSITECHNICS SERVICES EDUCATIFS
N.D.G. PHOTO
NABET
OFFICE NATIONAL DU FILM
ONZIEME CIEL VIDEO
ORDIGRAPHIE
PANASONIC
PANAVISION (CANADA)
PRODUCTION SUPERTEL
PROMOPLEX MARKETING PROMOTION
R.S.B. COPIAGE VIDEO
RICHARD AUDIO
RICHARDS MELLING
ROSCO LABORATORIES
S.A.R.D.E.C.
S.D.E.
S.M.P.T.E.
S.O.D.R.A.C.
S.P.A.C.O.
S.T.C.V.O.
SEQUENCE VIDEO
SERVISPEC PROLUX
SILICON GRAPHICS CANADA
SONO VIDEO
SONOLAB
SONORISATION KOSTAR
ECLAIRAGE MONTREAL
SONY DU CANADA
STUDIO YVON BLAIS
TAILLEFER, DEVINE, BERNADIN
TEAC CANADA
TELAV SERVICES AUDIO VISUELS
TELE-SYN VIDEO
TELEDAC
TELEFILM CANADA
TRESKO COMMUNICATIONS
UNION DES ARTISTES
VIDEO TELECOM INTERNATIONAL
VIDEO TIERS MONDE
VIDEOCASSETTE IMAGE
WILLIAM F. WHITE
YAMAHA CANADA MUSIC LTD.

RELAIS & CHATEAUX
L'ART DU BIEN RECEVOIR
Caractère, courtoisie, charme, confort, cuisine

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE: « RAFFINEMENT & GASTRONOMIE » sous un même toit: salles de réunions, chambres spacieuses, certaines avec bain turc, foyer, lit à baldaquin. Piscine int., sauna, appareils d'exercices. Séminaires, colloques, conférences: pension complète 98,75 et plus p.p. occ. d. Offrez un séjour récompense motivation à vos cadres et employés méritants. RÉG. (418) 665-4431, FAX (418) 665-7156.

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'aujourd'hui. Trefoils. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 195 \$ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

LAURENTIDES

LA SAPINIÈRE: Endroit désigné pour joindre plaisir et affaires. Situé au bord d'un lac et 5 fleurs de lys — Sports de lac à 1 h de Mtl — 70 ch. — Table d'hôte — Classifié 5 fourchettes et 5 fleurs de lys — Sports de saison — Tennis — Pisc. ext. chauffée — Salle de conf. équip. audiovisuel complet. — FORFAITS DISPONIBLES — Mtl: 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val-Québec: (819) 322-2020 — FAX: (819) 322-6510.

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion 89). Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. 4 Fourchettes* et l'hôtel 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582, 229-4151 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national « Mérite de la Restauration ». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

RELAIS D'AFFAIRES

ESTRIE



CHÉRIBOURG: Le plus gros Centre de Congrès en Estrie. Facilites pour réunions et congresses de 10 à 1000 pers. (14 salles polyvalentes sur 200 acres de terrain). 785 par pers. en occ. dble incluant: 3 repas par jour, salle principale, équ. audio-visuels de base, 2 pauses-santé, taxes et service. Possibilités d'organisation d'activités à l'intérieur du complexe sportif ou activités individuelles. (bain t./pisc./gym/...) * 105\$ en occupation simple. Contactez Dept. des Ventes au 1-800-567-6132 (au Québec seulement) ou 819-843-3308. C.P. 337, Magog J1X 3W9.

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productive. À partir de 605 \$ p.p. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. A quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 1H0 — (514) 532-3134

LAURENTIDES

Auberge St-Denis

(514) 227-4766
(MTL) 497-5602
FAX: 227-8504

**** 23 chambres (18 avec foyer) cuisine française

Forfait: "Réunion d'Affaire" \$130⁰⁰ /pers./jour (occupation simple)

St-Sauveur des Monts
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R0

Membre international de « Romantik Hotels »

LAC BEAUPORT

NOUVEAU CHÂTEAU LAC BEAUPORT

À quinze minutes du Vieux Québec, le Nouveau Château Lac Beauport vous offre des forfaits complets d'affaires à prix compétitifs. L'endroit idéal pour vos congrès, réunions, séminaires, etc., et même des vacances. Plusieurs salles de conférences entièrement équipées pouvant accueillir de 6 à 400 personnes. Possibilité de pratiquer presque tous les sports. Forfaits complets disponibles à partir de 895 \$ par pers. par jour, occ. simple. 154, Chemin Le Tour du Lac, Lac Beauport 1-(418) 849-1811, 1-(800) 463-2892

INFIRMIÈRES

Les moyens de pression entraînent la fermeture de plus de 1,000 lits

Renée Rowan

EN DÉPIT du retrait de « disponibilités » des infirmières dans cinq nouveaux hôpitaux à minuit et une minute hier matin, il n'y a eu aucune situation critique à déplorer dans les 14 centres hospitaliers touchés jusqu'à maintenant.

Les moyens de pression des infirmières ont entraîné, au cours de la fin de semaine, la fermeture de 1,000 à 1,100 lits dans 27 hôpitaux à travers le Québec dont près de 700 dans la région de Montréal.

Après avoir refusé de faire du temps supplémentaire depuis le 21 avril, les infirmières mettaient en oeuvre il y a huit jours la deuxième phase de leurs moyens de pression destinés à faire valoir leurs revendications à la table des négociations.

Les membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec travaillant à temps partiels ont commencé, il y a huit jours, à retirer leurs « disponibilités » en ne travaillant que les deux, trois ou quatre jours par semaine pour lesquels elles ont un contrat ferme.

Dimanche, 21 mai, neuf hôpitaux ont été touchés; hier, cinq dont deux dans la région métropolitaine, soit l'Institut de cardiologie de Montréal et le centre hospitalier Pierre-Boucher, à Longueuil. La semaine prochaine, dix autres s'ajouteront à la liste pour un total de 24 hôpitaux. Si, entretemps, rien ne devait bouger à la table des négociations, les membres de la FIIQ ont annoncé qu'elles prendront un vote de grève le 6 juin prochain.

Samedi, les deux parties — patronale et syndicale — ont pris une jour-

née de recul pour faire le point sur l'ensemble des négociations. Hier après-midi, elles ont négocié.

« Les deux parties essaient de concilier leurs propositions et tentent de trouver une solution qui sera acceptable de part et d'autre », note le porte-parole de la FIIQ, Lucille Auger. Rien n'a transpiré de la rencontre d'hier.

À l'Institut de cardiologie, le retrait des disponibilités a porté de 22 à 38 le nombre de lits fermés. « On sera peut-être amené à en fermer six autres au cours des prochains jours, dépendamment de l'évolution de la situation », indique Mme Johanne Houde, coordonnatrice des soins infirmiers à l'Institut. La situation, dit-elle, est réévaluée aux 24 heures.

Au centre hospitalier Pierre-Boucher, à Longueuil, le nombre de lits fermés a été de 35, tel que prévu vendredi dernier. On a dû couper 10 admissions électives. « Bien souvent, cela s'est fait avec le consentement du patient », note M. Gilles Duffault, directeur général de l'établissement. La situation, pour l'instant, n'a rien d'inquiétant, précise-t-il.

Il n'y avait à l'urgence, hier après-midi, que 12 patients sur une capacité d'accueil de 23, ce qui est beaucoup moins qu'un dimanche habituel, remarque le d.g. Il n'est pas rare de trouver une dizaine de malades dans les corridors les dimanches les plus achalandés.

Cette diminution du nombre de malades à l'urgence est peut-être due au fait que l'on a alerté la population la prévenant que Pierre-Boucher était touché à la fois par le refus des infirmières de faire du temps supplémentaire et le retrait des disponibilités.

Des médecins qui soignent des sidéens souffrent d'épuisement

d'après la Presse canadienne

Les médecins qui luttent depuis des années pour tenter d'enrayer le sida sont épuisés.

Ils aimeraient recevoir davantage d'aide et de compréhension pour leurs patients, et aussi pour eux-mêmes, de la part du reste de la communauté médicale, et notamment des psychiatres.

« J'ai déjà subi un burn-out », a confié le docteur Réjean Thomas, qui travaille dans une clinique de l'est de la ville.

« Quatre-vingt pour cent de nos patients sont atteints du sida ou sont porteurs du virus HIV. J'en étais arrivé à ne plus pouvoir affronter les patients. Il fallait que je quitte la salle pour pleurer. C'est que je ne pouvais rien faire pour les guérir. »

« Ils meurent dans nos bras », dit l'associé du docteur Thomas, M. Clément Olivier.

« Ce sont parfois des gens que nous connaissons depuis des années. »

La clinique, qui comprend 14 médecins, ne reçoit que des patients qui sont atteints de maladies transmises sexuellement. Sur les 11,500 patients traités depuis l'ouverture de la clinique, en septembre 1987, 10 %

étaient séropositifs ou avaient développé la maladie. Environ 20 % d'entre eux sont gravement malades.

« Nous avons appris à l'université la façon de guérir les patients... mais nous ne pouvons pas le faire lorsqu'ils ont le sida », déplore M. Olivier.

« Pour aider mes patients, je me transforme en psychiatre, en travailleur social, en confident et en conseiller », ajoute-il.

Le Dr Thomas et lui ont déjà tenté, sans succès, de convaincre le gouvernement d'embaucher des professionnels de ces champs de pratique, ainsi que des diététistes et des infirmières, qui seraient d'une aide fort précieuse dans ce type de clinique.

Les médecins qui travaillent avec les sidéens doivent non seulement subir la frustration de ne pas pouvoir guérir leurs patients, mais ils doivent en plus affronter les crises émotionnelles d'individus qui apprennent qu'ils sont atteints de la terrible maladie mortelle.

« Quatre de mes patients se sont suicidés », a dit le Dr Julian Falutz, de la Clinique de recherche sur le sida de l'hôpital général de Montréal.

Les commissions scolaires réclament une part plus grande de l'impôt foncier

Jean-Pierre Proulx

LA FÉDÉRATION des commissions scolaires catholiques du Québec a décidé de faire du financement des écoles publiques sa grande priorité pour l'année qui vient. C'est le premier dossier que va promouvoir son nouveau président, élu en fin de semaine, M. Guy d'Anjou, de la Commission scolaire La Mitis à Mont-Joli. Il remplace M. Gabriel Légaré

en poste depuis 1985.

Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, qui a clôturé l'assemblée générale de la FCSCQ, a par ailleurs déclaré qu'il épousait « sans hésitation l'objectif d'équité » dans l'accès à l'impôt foncier que contrôle pour l'heure massivement les municipalités et qui, a-t-il dit, « oppose une résistance farouche » à partager l'assiette fiscale. Il tente donc d'aménager un « espace politique qui permettrait des ajustements sans provoquer une croisade de la part du

monde municipal ».

Il invite entretemps les commissions scolaires à la patience et à résister à la tentation de faire des déficits comme d'aucunes en ont laissé planer la menace en fin de semaine.

M. Ryan a admis que les commissions scolaires ont dû faire face cette année à une compression budgétaire de \$ 18,4 millions mais que, par ailleurs, des crédits nouveaux ont été débloqués pour un total de \$ 33,3 millions pour l'enseignement aux handicapés, l'enseignement profession-

nel, l'amélioration de la qualité du français, etc. « Au net, il y a donc eu accroissement des ressources », sans compter l'enveloppe ouverte pour l'éducation des adultes.

La Fédération a par ailleurs proposé de tenir un « sommet sur le financement » des commissions scolaires cet automne, mais M. Ryan les a prévenues que le gouvernement avait « un autre rendez-vous cet automne » et qu'il y avait gros à parier que ce rendez-vous aurait la priorité. Il parlait évidemment des élections.

Sept morts accidentelles sur les routes

(PC) — Au moins huit personnes ont perdu la vie accidentellement au cours de la fin de semaine, dont sept sur les routes du Québec.

Trois membres de la même famille, le père, la mère et un de leurs deux enfants sont morts quand leur voiture a été emboutie par une autre, peu avant minuit, vendredi soir. Les victimes sont Claude Messier, 34 ans, son épouse Andrée, 35 ans et leur fille Josée, 8 ans, de Chambly, sur la Rive-sud de Montréal. Leur fils Martin, 11 ans a survécu.

Un motocycliste d'une vingtaine d'années dont l'identité n'a pas été révélée s'est tué en percutant une voiture vers 18h, samedi sur le boulevard Gouin, à Rivière-des-Prairies.

À Sainte-Foy, une jeune mère de famille a péri calcinée, samedi après-midi après avoir perdu la maîtrise de sa voiture sur le boulevard Charest. Son fils de quatre ans qui voyageait avec elle a subi de graves blessures.

Danny Beaudoin, 19 ans, de Lyster, dans le comté d'Arthabaska, est mort après être entré en collision avec une voiture qui venait en sens inverse, sur le rang 3, près de Lyster, samedi après-midi, vers 16h35.

Christian D'Anjou, 30 ans, de Saint-Nicéphore, près de Drummondville est mort électrocuté samedi matin lorsque l'échelle métallique qu'il déplaçait a touché un fil à haute tension. La victime voulait effectuer des réparations au toit d'un immeuble.

Daniel Dussault, 33 ans de Donnacona, s'est tué au volant de sa voiture après avoir capoté dans un ruisseau, samedi soir, à Cap Santé.

Une victime de viol s'inquiète pour ses tortionnaires

GLEN RIDGE, N.J. (AFP) — La jeune victime du viol collectif, perpétré en mars dans une élégante banlieue de New York et annoncé, jeudi, par les autorités, s'est montrée, hier, inquiète pour ses tortionnaires mis sous les verrous.

« Je me sens mal, c'étaient mes amis, je les connaissais bien », a-t-elle dit dans une interview au journal *Record of Hackensack*, sans que soit révélée son identité. Cette jeune fille, qui a eu 18 ans mercredi dernier et qui avait été présentée par le procureur Herbert Tate comme handicapée mentale, a reconnu qu'elle s'inquiétait pour ceux qui ont été arrêtés. « Une part de l'agression s'est déroulée sous la contrainte, une autre part, je l'ai permise, de crainte que ces garçons aient pu penser que je ne les aimais pas si je n'avais pas commis certains actes », a-t-elle expliqué.



Doré ouvre ses portes

PHOTO CHANTAL KEYSER

Plus de 10,000 personnes ont franchi hier les portes de l'hôtel de Ville de Montréal où le maire Jean Doré les attendait. Cette journée *Portes*

ouvertes a permis aux visiteurs de s'informer sur les diverses activités qui animeront la saison estivale. En effet, les services d'information de la municipalité étaient présents afin de détailler les programmes du Festival de jazz, de Juste pour rire, des concerts qui seront présentés dans les parcs de Montréal ainsi que sur les camps de vacances.

Les DSC veulent des études d'impacts sur les alumineries

Louis-Gilles Francoeur

TROIS DÉPARTEMENTS de santé communautaire (DSC) ont demandé récemment au ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) de faire pression sur le gouvernement et la ministre de l'Environnement, Mme Lise Bacon, pour qu'elle promulgue rapidement les articles du règlement québécois sur les études d'impacts qui forceraient l'évaluation environnementale des trois alumineries en voie d'être construites sur le Saint-Laurent.

Québec a adopté, il y a quelques années, un règlement qui dresse la liste des projets privés et gouvernementaux qui doivent faire l'objet d'une étude d'impact et d'une évaluation en audiences publiques avant d'avoir le feu vert. L'article 2n) de ce règlement inclut dans cette liste les projets industriels les plus lourds de conséquences sur le milieu environnemental comme les alumineries, raffineries, cimenteries, etc. Mais cet article, dûment approuvé par le cabinet provincial, n'a jamais été promulgué dans la Gazette officielle de sorte qu'il n'est techniquement jamais entré en vigueur.

Le juge Jacques Boucher inhumé

HULL (PC) — Le juge Jacques Boucher, décédé jeudi à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 75 ans, a été inhumé samedi à Hull.

Le juge Boucher était reconnu au Québec pour ses grandes qualités de juriste.

Il a fait ses études au collège Notre-Dame de Hull et à l'université d'Ottawa avant d'entreprendre des

études de droit à l'université de Montréal en 1937. C'est là qu'il a remporté sept des huit prix de la Faculté de droit. Il a de plus reçu le prix fort convoité du Barreau de Paris.

En 1961, Me Boucher est nommé à la Cour supérieure du Québec, puis juge surnuméraire jusqu'à sa retraite, en 1982.

Non seulement, ajoute cette dernière, une telle intégration des préoccupations sociales, économiques et environnementales est-elle souhaitée par la population, mais elle

est aussi recommandée par tous les paliers de gouvernement et les plus importantes commissions gouvernementales des dernières années. Les universités seraient fort intéressées, note Mme Lajoie, à oeuvrer à l'évaluation de ces projets ainsi que les DSC car « jusqu'à maintenant, plusieurs projets ont vu le jour sans que les aspects de santé publique ne soient examinés par le MSSS et son réseau. »

Une telle évaluation pourrait se faire conjointement avec l'Environnement dans le cadre des protocoles signés entre les deux ministères.

Quant au directeur du DSC de la Côte Nord, M. François Desbiens, il souligne que « les rejets de ces projets industriels majeurs (alumineries, cimenteries, etc) comportent généralement des risques pour la santé de la population et il faut compter avec une durée de vie des usines de l'ordre de 30 à 40 ans. »

« Il nous apparaît donc sage, pour-

suit-il, de permettre un examen approfondi par les autorités de santé publique des technologies proposées ainsi que des mesures de mitigation prévues. Un examen public par le processus d'audiences permettrait d'assurer la transparence des risques et des bénéfices, ainsi que l'apport d'une meilleure collaboration entre l'État, la population et l'industrie sur des projets économiques. »

Plusieurs groupes environnementaux demandent depuis quelques mois à la ministre de l'Environnement de promulguer cet article, jugeant inconcevable que les projets industriels les plus lourds de conséquences pour l'avenir du Saint-Laurent, ne fassent pas l'objet d'une évaluation publique. Certains de ces groupes affirment que Québec est en train de faire du fleuve la « Rhur » nord-américaine sans le moindre débat tout en maintenant son discours environnemental sur la dépollution du Saint-Laurent.



DALE CARNEGIE* Fondateur

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS MÊME

GRÂCE AUX COURS DALE CARNEGIE®

- Sachez tirer parti des objections
- Devenez plus enthousiaste
- Provoquez le désir d'achat
- Sachez parler en public
- Communiquez efficacement
- Améliorez vos relations humaines
- Séance disponible pour entreprise

Séance d'information DALE CARNEGIE

MERCREDI LE 17 JUIN 1989 À 18:30 hres
APPELÉZ POUR RÉSERVATIONS: 285-1287

Présenté par: E.J. Glowka, 300 Léo Pariseau, Suite # 714, Montréal, Québec

MANGER MIEUX— C'EST MEILLEUR



soirée relations

Loi divine, lois humaines

Depuis toujours, par fidélité à leur foi ou par obéissance à leurs chefs religieux, des chrétiens se sont opposés aux lois humaines... et ont dû assumer les conséquences de leurs gestes.

Encore aujourd'hui, certaines personnes défient les lois au nom de leurs convictions religieuses. Dans nos sociétés sécularisées, de tels comportements surprennent et deviennent des événements médiatiques. Parfois, ils nous forcent à nous demander jusqu'où, comme société, on peut tolérer l'intolérance.

Voici quelques-unes des questions que nous avons posées à nos panelistes pour nous aider à comprendre les enjeux de ces affrontements: Comment comprendre ces affrontements récents entre certaines interprétations de la « Loi divine » et les lois humaines? Comment la Charte des droits peut-elle nous aider à résoudre les conflits entre les convictions religieuses des uns et la liberté individuelle des autres? Comment la morale chrétienne conçoit-elle l'autonomie de la conscience?

Nos invités: Guy Durand, Faculté de théologie, Université de Montréal; Gilles Lane, Département de philosophie, Université de Montréal; Philippe-Robert de Massy, Commission des droits de la personne

LE LUNDI 29 MAI 1989, DE 19H30 À 22H00

À LA MAISON BELLARMIN
25 OUEST RUE JARRY, MONTRÉAL (MÉTRO JARRY) TÉL.: (514) 387-2541
L'ENTRÉE EST LIBRE! — INVITEZ VOS AMI-E-S

LES SOIRÉES RELATIONS SONT ORGANISÉES PAR LE CENTRE JUSTICE ET FOI

Qui Sait ...
si vous n'en profiterez pas vous même?

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

LIBAN
Les attaques reprennent
contre les chrétiens

BEYROUTH (Reuter) — Les pilonnages de l'enclave chrétienne du Liban par les forces syro-musulmanes se sont intensifiés hier, 48 heures après la fin du sommet arabe de Casablanca et ses atterroissements sur le dossier libanais.
Les tirs ont frappé à l'aube des zones côtières du nord de Beyrouth vitales pour l'approvisionnement du réduit chrétien. De source proche de la sécurité, on a affirmé qu'il s'agissait du plus important bombardement depuis l'entrée en vigueur, le 11 mai, du cessez-le-feu qui a mis fin à 60 jours de sanglants duels d'artillerie dans la capitale et alentour.
Le regain de tension a contraint le cardinal-archevêque de New York John O'Connor, arrivé la veille à Beyrouth pour tenter de rencontrer neuf otages américains, d'annuler des entretiens prévus à Beyrouth-Ouest, le secteur musulman de la capitale.
Les pilonnages de l'artillerie syrienne et de ses alliés musulmans ont pour objectif de repousser les bateaux qui approvisionnent le réduit chrétien en carburant et en munitions.
Selon la radio chrétienne Voix du

Liban, 100 obus sont tombés sur le secteur côtier. Des accrochages sporadiques entre les forces chrétiennes et des miliciens pro-syriens ont par ailleurs été signalés à l'est de Beyrouth.
Depuis neuf semaines, l'enclave chrétienne est coupée du monde par un blocus qui a provoqué des pénuries et la fermeture de nombreuses entreprises.
Le cardinal O'Connor, venu à Beyrouth contre l'avis du département d'État, a été reçu pendant une heure par le général Michel Aoun, chef du cabinet militaire chrétien.
À l'issue de son entretien, le prélat a demandé le retrait des forces étrangères du Liban, sans citer le contingent syrien de 40,000 hommes.
Le sommet de Casablanca a appelé de ses vœux le respect du cessez-le-feu et décidé la création d'un comité de trois chefs d'État pour mettre en oeuvre des réformes politiques. Les modérés arabes avaient auparavant renoncé à réclamer le retrait d'une partie du contingent syrien ou l'envoi d'observateurs arabes, comme le souhaitaient les chrétiens libanais.

Les musulmans anglais ne désarment pas contre Rushdie

LONDRES (Reuter) — Des responsables de la communauté musulmane britannique ont affirmé hier leur intention de continuer leur campagne contre l'écrivain Salman Rushdie et son ouvrage Les versets sataniques, malgré les condamnations des violences qui ont marqué une importante manifestation la veille à Londres.
Plus de 100 manifestants ont été appréhendés et 18 policiers blessés dans des échauffourées survenues devant la chambre des Communes à l'issue de cette marche, qui a réuni quelque 30,000 personnes.
« Nous ne savons pas encore quelle sera notre prochaine action. Peut-être une nouvelle manifestation, ou une grève de tous les commerces musulmans », a déclaré Chowdhury Mueenuddin, responsable du Front d'action musulman.
L'attitude à adopter devant les revendications de la communauté musulmane, qui compte 850,000 membres, divise la classe politique britannique.
« Je ne peux pas comprendre qu'on autorise des immigrés à défilér en nombre et à provoquer des émeutes devant le Parlement ou quelque autre endroit (...) ceux qui s'installent ici doivent respecter nos lois et nos usages », a affirmé le député conservateur sir John Stokes.
D'autres députés du parti au pouvoir ont tenu les mêmes propos, alors que l'évêque anglican de Bradford, ville à forte communauté musulmane d'où est parti en janvier le mouvement de protestation contre Rushdie, s'est déclaré « déçu, attristé et très troublé » par les violences de samedi.

Les étudiants chinois poursuivent l'occupation de la place Tiananmen

d'après Reuter et AFP
PÉKIN — Malgré l'essoufflement manifeste de leur mouvement contestataire, les étudiants chinois ont décidé hier de poursuivre l'occupation de la place Tiananmen pendant au moins trois semaines.
Les meneurs étudiants souhaitent évacuer demain la grande place de Pékin, toujours occupée par 10,000 manifestants, mais un conseil réunissant des étudiants et des travailleurs a fait savoir hier soir que le sit-in se poursuivrait au moins jusqu'au 20 juin, date probable d'une réunion du Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire (ANP, Parlement).
Dans un message retransmis par haut-parleur, les étudiants ont réclamé que l'ANP abroge la loi martiale proclamée le 20 mai par le premier ministre Li Peng.
« Nous voulons un dialogue. Nous savons que le gouvernement veut voir notre mouvement mourir de mort naturelle. Nous ne quitterons pas cette place sans résultats concrets », a affirmé un leader étudiant.
« Nous ne désarmerons pas avant d'avoir gagné », ont pour leur part scandé nombre des protestataires à Pékin. « Nous ne sommes pas une toute, toute petite poignée », ont-ils lancé, en réponse aux accusations des caciques du régime, selon lesquels la vague de contestation a été l'oeuvre d'un très petit nombre d'étudiants bénéficiant de la complicité de quelques cadres du PC chinois.
La place Tiananmen est occupée par les étudiants depuis le 13 mai. Le nombre de manifestants a baissé, mais d'autres protestataires venus de province sont décidés à poursuivre le mouvement.
En guise d'avertissement, la télévision a diffusé hier soir des images d'une colonne de blindés attendant des ordres aux abords de la capitale.
À la demande de Li Peng, l'armée a massivement pris position autour de la capitale dans la nuit du 19 mai, sans intervenir. Le gouvernement a affirmé qu'il n'aurait pas recours à la force, mais, de source chinoise informée, on a dit s'attendre à une intervention militaire dès que sera définitivement réglée la lutte de pouvoir qui oppose les réformateurs à Li Peng.
De même source chinoise, on croit savoir que Zhao Ziyang, secrétaire général du Parti communiste chinois et chef de file des réformateurs, a été placé en résidence surveillée. Son limogeage devrait être entériné dans la semaine par le Comité cen-

tral ou le bureau politique du PCC, ajoute-t-on.
Quatre-vingt mille manifestants étudiants ont défilé la loi martiale dans les rues de Pékin hier, alors que les meneurs du mouvement espéraient une foule d'un million de personnes, étudiants et travailleurs confondus, comme cela avait été le cas les 17 et 18 mai au plus fort de la contestation.
À Shanghai, 100,000 étudiants et ouvriers ont manifesté pour réclamer

la démission de Li Peng et l'abrogation de la loi martiale à Pékin. Une autre manifestation a rassemblé entre 20,000 et 30,000 protestataires à Wuhan, dans le centre du pays.
À Hong Kong, un million de personnes sont descendues dans les rues pour afficher leur soutien aux étudiants chinois.
Cette manifestation, la plus importante jamais organisée dans la colonie britannique, dépasse celle de

dimanche dernier qui avait rassemblé un million de manifestants, a déclaré Cheung Man-Kwong, porte-parole de l'Alliance de Hong-Kong pour le soutien du mouvement démocratique en Chine.
En milieu d'après-midi, une marée humaine, criant « À bas Li Peng » et « Plus de liberté et de démocratie », s'étendait sur plusieurs kilomètres entre le quartier d'affaires, point de départ de la manifestation, et l'est de la ville.

Armes nucléaires
Paris admet échanger des informations avec Washington

PARIS (AFP) — Le gouvernement français a confirmé hier que des échanges d'informations ont lieu avec les États-Unis dans le domaine des armes nucléaires depuis 1961 — en vertu d'un accord dont le contenu demeure secret — mais a souligné que cela n'implique aucune dépendance pour la force de frappe française.
Un professeur américain ayant affirmé, samedi, que « la collaboration nucléaire américano-française a été l'un des secrets les plus étroitement gardés par les deux gouvernements », le ministre français de la Défense a souligné hier dans un communiqué que l'accord de 1961, amendé en 1985, n'est pas secret et assure que les échanges « d'informations techniques ne se traduisent par aucune dépendance des forces nucléaires françaises vis-à-vis de technologies étrangères ».
« C'est avec ses propres moyens que la France construit une dissuasion nucléaire indépendante », affirme le ministre.
Ces échanges se font « au bénéfice des deux parties, principalement dans le domaine de la sécurité et de la sûreté », ajoute le ministre qui précise que les informations sont classifiées, c'est-à-dire couvertes par les mentions « confidentiel » ou « secret » ou « très secret ».
Le Pr Richard Ullman, de l'université de Princeton, assure dans un article publié par la revue Foreign Policy que les savants américains ont donné à leurs collègues français des informations sur :

- la miniaturisation d'éléments entrant dans la composition des têtes nucléaires, afin de mettre au point des missiles à ogives multiples et indépendantes, guidées vers plusieurs objectifs ennemis, parfois éloignés de plusieurs centaines de kilomètres ;
 - la protection contre les radiations électro-magnétiques dues à des explosions nucléaires antérieures et qui neutraliseraient les ogives ;
 - les moyens de pénétrer les systèmes de défense soviétiques ;
 - les systèmes de guidage et de propulsion des missiles.
- Le communiqué du ministère ne répond sur aucun de ces points précis et laisse entendre que l'échange d'informations va au-delà de la « sécurité » et de la « sûreté », puisqu'il indique qu'il intervient « principalement » dans ces domaines.
Le porte-parole du Pentagone a précisé, hier, que l'accord de 1961 prévoyait « un échange d'informations sur les armements nucléaires, en liaison avec les impératifs militaires opérationnels ». L'amendement de 1985 « autorise certains échanges

d'informations secrètes, essentiellement consacrés à l'accroissement de la sûreté, de la sécurité et de la fiabilité des activités et des installations nucléaires », a-t-il ajouté.
Plusieurs officiers généraux français, soit d'active soit du cadre de réserve, déclarent, comme l'a fait le porte-parole du Pentagone, que des réunions ont eu lieu chaque année entre techniciens français et américains depuis 1972, à la demande du président américain d'alors, M. Richard Nixon.
Certains d'entre eux admettent que l'échange a pu et peut « aller plus loin » que la seule sécurité, mais tous affirment qu'il n'a jamais porté sur des secrets de fabrication et n'a jamais débouché sur une quelconque dépendance technique ou politique.
Ces officiers généraux rappellent que, si la France a quitté l'organisation militaire intégrée de l'OTAN en 1966, elle n'en reste pas moins membre de l'Alliance atlantique. Pour eux, la concertation est nécessaire et elle le serait davantage encore en cas de conflit en Europe.

La violence des colons juifs inquiète le gouvernement israélien

JÉRUSALEM (Reuter) — La multiplication des violences anti-arabes perpétrées par des colons juifs dans les territoires occupés est devenue un sujet de préoccupation majeure pour le gouvernement israélien, qui craint une escalade dans l'intifada.
Le général Dan Shomron, chef d'état-major de Tsahal, a estimé hier que les raids de colons juifs génèrent l'action de l'armée. « Des actes comme ceux-là provoquent une escalade », a-t-il expliqué devant le conseil des ministres.
Selon la radio nationale israélienne, l'armée est décidée à réprimer sévèrement les excès des colons qui, accusant les militaires de laxisme, multiplient les raids nocturnes de représailles dans des villages arabes.
Cité par la radio, le général Amram Mitzna, chef du commandement central, a affirmé que les violences des colons étaient actuellement le « problème numéro un » de l'armée et pourraient conduire à une explosion en Cisjordanie.
« Nous devons ordonner à l'armée de faire preuve d'une fermeté accrue à l'encontre des Juifs autant que des Arabes », a de son côté lancé

le ministre travailliste des Communications Gad Yaacobi.
Parmi les 70,000 colons de Cisjordanie, la colère monte pour dénoncer l'incapacité de l'armée à mettre fin à 17 mois de soulèvement palestinien dans les territoires occupés. Six automobilistes juifs ont encore été blessés la semaine dernière aux abords de Jérusalem par des jets de pierre.
Le dernier incident en date, l'explosion d'une bombe attachée à un drapeau israélien barré d'une croix gammée, a fait un blessé hier dans la colonie de Bracha, près de Naplouse.
Le bilan de l'intifada s'est alourdi hier avec la mort d'un 497e Palestinien, Ahmed al-Zeghrayer, 18 ans, qui avait été grièvement blessé par l'armée voici deux semaines à Hébron. Vingt Juifs ont également été tués depuis le début du soulèvement en décembre 1987.
La nervosité des colons a donné lieu ces jours derniers à un grave incident en Cisjordanie, où des habitants ont malmené un officier pour récupérer un pistolet qu'il venait de confisquer.
« Les colons ont fait quelque chose d'extrêmement grave, alors nous réagissons de la même façon », a affirmé un responsable militaire.
« Qu'ils soient des colons ou des habitants (Arabes) locaux, les gens qui violent la loi seront traités de la même façon au regard de la loi ».
Les Palestiniens se plaignent souvent du laxisme de la justice à l'encontre des colons, alors que les Arabes se voient condamner à de lourdes peines de prison pour les mêmes délits.
Selon la presse israélienne, l'armée, la police et le parquet sont convenus, lors d'une réunion mercredi dernier, de poursuivre les colons auteurs de délits.
L'armée a de fait déposé plainte dans deux affaires pendant le week-end, incriminant des colons à Kiryat Arba et à Hébron.
Dans le nord d'Israël, un bébé de huit mois a été légèrement blessé par deux roquettes Katioucha à Metulla, ville sur la frontière libanaise. Il s'agit de la première attaque à la roquette dans le nord de l'État hébreu depuis près d'un an.

tendance à la hausse...

tarifs en baisse!

Propriété à vendre?

Nos tarifs sont en baisse, profitez-en!
Vendez votre propriété (maison ou condo) pour seulement 44\$*. Cette offre permet 3 lignes d'annonce pendant un mois, tous les mercredis et samedis (11\$ la ligne additionnelle).

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
2 8 6 - 1 2 0 0

*Les annonces peuvent être annulées en tout temps après la première parution, cependant la facturation sera établie sur la base de huit parutions. Cartes de crédit acceptées.

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361
Administration..... (514) 844-3361
Rédaction..... (514) 842-9628
Annonces classées..... (514) 286-1200
Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec..... (418) 845-2080
Extérieur..... 1-800-361-6059

Indicatif 514..... 1-800-463-4747
Indicatif 418..... 1-800-361-5699
Indicatif 613..... 1-800-361-5699

loto-québec Résultats

Provincial Tirage du 89-05-26
NUMÉROS 3147881 1 000 000 \$
147881 10 000 \$
47881 1 000 \$
7881 100 \$
881 25 \$
81 10 \$
Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

LaMini Tirage du 89-05-26
NUMÉROS 501030 50 000 \$
01030 5 000 \$
1030 250 \$
030 25 \$
30 5 \$
50103 1 000 \$
5010 100 \$
501 10 \$

Le 649 Tirage du 89-05-27
1 18 20 26 31 39 35
GAGNANTS LOTS
6/6 1 2 372 557,30 \$
5/6+ 2 448 149,70 \$
5/6 261 2 626,00 \$
4/6 16 450 80,10 \$
3/6 308 208 10 \$
VENTES TOTALES 18 565 399,00 \$
Prochain tirage: 89-05-31

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi
SELECT 2 Tirage du 89-05-27
11 19 23 26 34 37 35
GAGNANTS LOTS
6/6 0 1 000 000,00 \$
5/6+ 0 54 636,00 \$
5/6 56 650,40 \$
4/6 2 767 59,20 \$
3/6 43 953 5 \$
VENTES TOTALES 1 826 739,00 \$

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi
3 4
LUNDI 949 1883
MARDI 739 1015
MERCREDI 901 6772
JEUDI 285 2983
VENDREDI 416 7618
SAMEDI 578 7766
MISE-TÔT 20 29 39 40
GAGNANTS LOT 111 450,40\$
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 250 000,00 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Des affrontements font deux morts en Bulgarie

Vienne (AFP) — L'intervention de l'armée bulgare contre des manifestants de souche turque a fait, samedi, à Medovetz (nord-est de la Bulgarie) deux morts, ont affirmé hier des milieux de Bulgares en exil qui ont fait également état d'un rassemblement de plusieurs milliers de membres de la minorité turque dans la ville de Shumen.

À Medovetz, un homme de 35 ans et une femme ont été tués par balles, lors de la dispersion d'une manifestation par l'armée, selon ces sources.

À Shumen, des affrontements ont opposé des manifestants à l'armée qui a utilisé, toujours selon les mêmes sources, des véhicules blindés et des hélicoptères.

Entre 2 et 3.000 manifestants s'étaient rassemblés sur la place du marché de Shumen, alors que les forces de l'ordre empêchaient plusieurs centaines de personnes venues du

sud du pays de pénétrer dans la ville, selon cette source.

Des rumeurs circulant à Shumen faisant état de 4 à 5 morts n'ont pas été confirmées hier, ont encore indiqué les milieux de Bulgares en exil.

À Varna (sur la mer Noire), des rassemblements de la minorité turque ont été empêchés ces derniers jours par des centaines d'interpellations préventives, selon les milieux bulgares en exil.

Plusieurs localités de la région ont été isolées par l'armée, de sorte qu'aucune information ne filtre sur les événements qui s'y déroulent, selon les mêmes sources.

La minorité turque, estimée à 900.000 personnes soit environ 10 % de la population de Bulgarie, réclame notamment le rétablissement de leurs noms turcs qu'ils avaient dû changer en noms bulgares, l'enseignement scolaire en turc ainsi que la liberté religieuse.

Par ailleurs trois activistes de l'Association indépendante pour la défense des droits de l'homme en Bulgarie, MM. Nikolaï Kolev, Konstantin Trentchev et Anton Sapreanov, ont été arrêtés, selon les mêmes sources.

Le poète Nikolaï Kolev, qui anime également le syndicat indépendant d'intellectuels dissidents Podkrepa (soutien), a disparu depuis vendredi, selon sa mère contactée par les sources bulgares en exil.

Les deux autres hommes s'étaient rendus jeudi à l'ambassade de France à Sofia, l'un des deux projetant un voyage à Paris pour assister dans la capitale française à un colloque, selon sa femme.

Lors des perquisitions aux domiciles de ces trois défenseurs des droits de l'homme, les policiers disaient agir sur l'ordre du parquet, toujours selon les mêmes sources.

Nouakchott optimiste quant à un règlement du conflit avec Dakar

NOUAKCHOTT (Reuter) — Le président mauritanien Maaouya Ould Sidahmed Taya a fait preuve samedi d'un optimisme prudent quant à un règlement pacifique du différend entre son pays et le Sénégal.

« Je pense que la médiation du président de l'OUA, le président malien Moussa Traoré, et d'autres efforts devraient finalement être couronnés de succès », a déclaré Taya à la presse au terme de brefs entretiens avec son homologue zairois Mobutu Sese Seko.

Le différend entre le Sénégal et la Mauritanie provoqué par les massacres ethniques qui ont fait des centaines de morts dans les deux capitales le mois dernier n'est pas résolu, a-t-il néanmoins ajouté.

Traoré avait lui-même déclaré vendredi que sa mission de médiation se déroulait sans accroc.

« Tout se passe bien », avait-il dit à Bamako à son retour du sommet francophone de Dakar. Le président de l'OUA a confirmé que son voyage prévu à Nouakchott était reporté à la suite des entretiens positifs que son ministre de l'Intérieur Issa Ongoiba vient d'avoir dans la capitale mauritanienne.

Ce dernier est rentré à Bamako

porteur d'une proposition raisonnable emportant l'adhésion de la partie sénégalaise. Il n'a pas précisé le contenu de cette proposition et s'est contenté d'indiquer que le Mali allait faire la synthèse des propositions sénégalaises et mauritaniennes et tirer toutes les conclusions « pour que la paix puisse revenir dans la sous-région ».

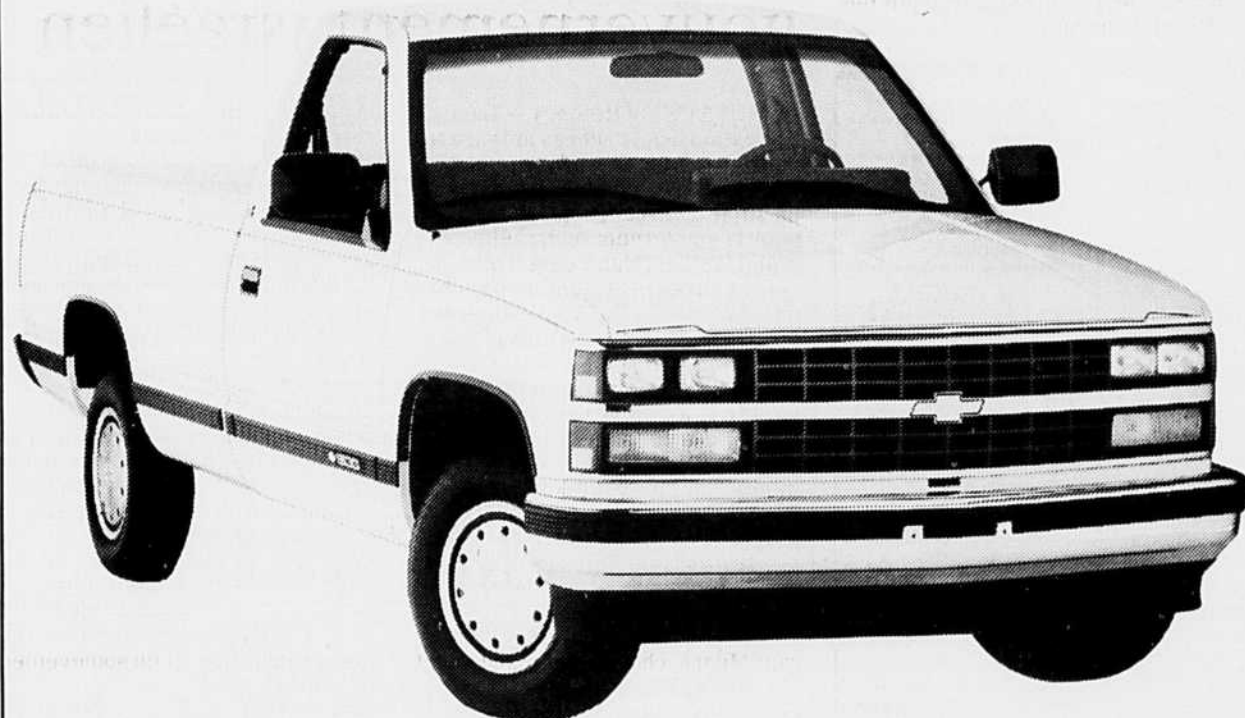
Basques expulsés d'Algérie

ALGER (AFP) — Une quinzaine de réfugiés basques de l'ETA ont été expulsés d'Algérie hier à bord d'un Hercules C-130 de l'armée espagnole à destination du Venezuela, selon des sources informées concordantes à Alger.

Il s'agit de la troisième expulsion de Basques d'Algérie depuis le 18 avril et cela pourrait être la dernière, selon les mêmes sources, à quelques jours de la visite en Algérie du ministre espagnol des Affaires étrangères, Francisco Fernandez Ordóñez.



DU COEUR AU VENTRE...



SANS TAXE DE VENTE!

DU 29 MAI AU 9 JUIN INCLUSIVEMENT.

C'est du sérieux! 10 jours où vous achetez un pick-up Chevrolet ou GMC de type S/T ou Grands pick-ups C/K et le concessionnaire GM réglera, pour vous, la fameuse question de la taxe de vente.*
Alors si vous savez compter... comptez sur nos pick-ups.

*Une somme équivalente à la taxe de vente applicable sur le montant net de la transaction est remise par le Groupe Marketing des concessionnaires GM du Québec. Cette somme pourra être remboursée par chèque, payable à l'acheteur, ou être appliquée au paiement initial pour le véhicule. Cette offre s'applique à tous les pick-ups S/T et C/K neufs 1988 et 1989 achetés et livrés à partir du stock d'un concessionnaire entre le 29 mai et jusqu'à la fermeture des bureaux le 9 juin 1989. Offre en vigueur pour les achats au détail seulement. Elle ne s'applique pas aux commandes à l'usine, aux parcs et aux véhicules de location au détail. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



VIENS CHEZ NOUS. ÇA ROULE.



LES CONCESSIONNAIRES



DU QUÉBEC



Le lait des vaches de Mercier contient une substance toxique

Louis-Gilles Francoeur

UNE ÉTUDE effectuée pour le compte du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA) en novembre 1984, a révélé l'existence de concentrations de pentachlorophénol dans le lait des vaches qui paissent à proximité de la lagune de Mercier. Ces concentrations sont sept fois supérieures à celles que l'on a relevé ailleurs dans le lait provenant des autres régions du Québec.

Les concentrations les plus élevées relevées dans le cadre de cette étude sont cependant inférieures par dix fois à la norme fédérale qui est de 0,1 milligramme par kilo (mg/kg) de lait.

Cette étude a été réalisée par le Laboratoire d'expertise et d'analyses alimentaires du ministère.

Quelque 20 échantillons de lait ont été utilisés pour cette étude. Ils provenaient de vaches abreuées à même des puits installés dans la zone contaminée par la lagune de Mercier. Selon le ministère, quelque 25 producteurs laitiers entretiennent

un cheptel de 750 têtes dans cette région.

L'étude en question n'a relevé aucune trace d'hydrocarbures dans le lait, même si ces produits toxiques sont très abondants dans la zone contaminée.

Les concentrations de pentachlorophénol, des molécules hautement toxiques et potentiellement cancérigènes, allaient de 0 à 0,097 mg/kg de lait pour une moyenne de 0,022 mg/kg. La norme fédérale est de 0,1 mg/kg.

Une autre étude portant elle aussi sur le lait des vaches a permis d'établir qu'entre 1983-84 et 1984-85, les concentrations de plomb et de cadmium relevées dans le cheptel de Saint-Rémi, Mercier, Saint-Isidore et Sainte-Martine, a augmenté tout en demeurant dans les paramètres relevés ailleurs dans la province.

La moyenne du plomb relevée dans le lait est passée en effet de 0,006 parties par million (ppm) en 83-84 à 0,012 ppm l'année suivante.

Des prélèvements similaires ont été effectués dans les végétaux produits dans les champs aux abords de Ville Mercier. « Les niveaux de métaux détectés correspondent aux

quantités que l'on retrouve habituellement dans ces produits », indique le résumé du MAPA qui ne précise pas les teneurs en question.

Le ministère de l'Agriculture avait tenté de déterminer en 1982 si l'arrosage des cultures grâce aux systèmes d'irrigation de surface avait pu contaminer les aliments cultivés dans la région.

Des lapins ont donc été systématiquement abreués avec de l'eau de la nappe de Mercier; on n'a décelé aucune différence entre ces lapins et ceux abreués avec de l'eau de la ville de St-Hyacinthe. Un clavier de la région, celui de M. François Peras, de St-Isidore, a toutefois inquiété le ministère car ce fermier établissait un rapport entre l'état de santé de ses lapins et l'eau du sous-sol. Les autopsies n'ont révélé que des « maladies banales », précise le ministère.

Une autre étude commandée, celle-là, à la firme Géomines Ltée en 1983 n'a pas permis de déceler de traces de phénols dans les puits de la région de Saint-Rémi. Ces puits, situés relativement près de la lagune de Mercier, « ne révèlent finalement aucune contamination par les phénols », affirme le ministère.

C'est sur la base de ces études que le MAPA se base pour affirmer que les grandes cultures de cette région ne sont « pas affectées » par la contamination de la nappe souterraine de Mercier, pas plus que les cultures de céréales. L'irrigation des cultures par des étangs de surface est aussi jugée sécuritaire car, note le ministère, la nappe d'eau se situe à 30 pieds sous la surface du sol.

Les services du MAPA ont aussi appris, le 22 octobre 1982, à l'occasion d'une rencontre avec le « Docteur Alard » du DSC de Valleyfield, que les registres de mortalité ne révélaient « rien d'anormal » du point des décès infantiles recensés entre 1969 et 1975.

Un relevé des tumeurs entre 1975 et 1980 dans la même région indiquait aussi que le « taux de cancer chez les femmes et les hommes de la région a été inférieur à celui de la population du Québec ».

C'est en 1968 que la Lasalle Oil a commencé à déverser des produits organiques hautement toxiques et cancérigènes dans la lagune de Mercier. Il a fallu une dizaine d'années à cette pollution pour se répandre sur une superficie de 32 km. La progression de la contamination a été stop-

pée en son centre par le pompage intensif des eaux souterraines. Pendant ce temps, un incinérateur a été construit sur place pour brûler l'essentiel du contenu de la lagune, installée sur du sable et du gravier, que

personne n'arrivait à remplir...

Le pompage des eaux souterraines a permis en quatre ans de sortir 20 des 1,000 tonnes de toxiques qui n'auraient pas été récupérées lors du nettoyage de la lagune de Mercier.

La grève prend fin à l'école Notre-Dame de Lourdes

(PC) — La grève de quelque 50 enseignants, qui paralysait depuis le 15 mai l'école secondaire Notre-Dame de Lourdes de Longueuil, a été suspendue hier afin de permettre aux étudiants de subir leurs examens de fin d'année.

La présidente de la Fédération nationale des enseignantes et ensei-

gnants québécois a annoncé la décision lors d'une assemblée réunissant près de 400 parents et étudiants, réunis samedi à Longueuil.

« On veut que vos voix s'ajoutent à la nôtre », a déclaré la présidente. « Nous serons au poste lundi (ce matin), la tête haute, pour continuer de défendre cette école ».

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS 842-9645

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

A ST-AMABLE Maison à vendre, terrain 18 000 pi.ca., avec atelier 768 pi.ca. 649-3543

AU BORD DU FLEUVE

Lanoraie: Site enchanteur. Maison

Info: 1-836-1251.

CARTIERVILLE: Prestigieuse résidence neuve, en pierre, d'architecture normande. 12 pièces, 6 c.c., 2 foyers, s/sol, garage, 7 160 pi.ca. habitable, spacieux intérieur de luxe, à 1000 du bord de l'eau attenant au Parc Beau-séjour, dans un cadre enchanteur de 12 350 pi.ca. A 10 min. du centre-ville. Gerard Hacquin. 382-8000 — 527-5319. Trust Général Ctr.

ILE BIZARD: cottage 3 c.c., décor raffiné, pour pers. sophistiquées. Blocs de verre, foyer, jardin splendide. Sur rendez-vous. 620-4186.

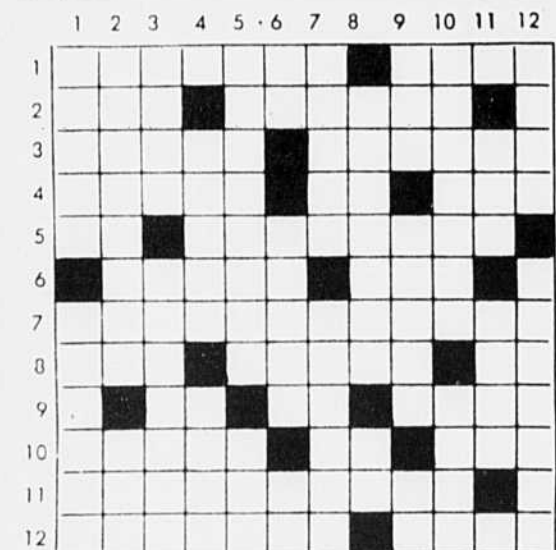
N.D.G. Wilson: superbe cottage détaché, près metro, école, boiseries, foyer, tout renove, cuisine, salle de bains et serre. Très éclairé, faut voir, sans intermédiaires. 483-3799.

STE-ROSE: bungalow 40 X 30, 5 pièces, 3 c.c., piscine creusée, 16 X 30, garage, terrain 8 300 pi.ca. \$97.000. 628-3910

STOP!

Doit vendre! R.D.P. quadruplex, construction 88, prix coûtant ou moins, dor. vendre! Appelez Frank. Jour: 324-0002 ou soir 629-7730

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

- 1—Réformateur suisse, né à Wildhaus (1484-1531). — Talus pour protéger les plantes contre les intempéries.
- 2—Pluie. — Guêpe solitaire des régions chaudes.
- 3—Habitation des Esquimaux. — Femme de l'âne.
- 4—Enlèvement serré fait avec un ruban. — Gadolinium. — Brut.
- 5—Dans. — Celles qui tiennent.
- 6—Querelle. — Pas ailleurs.
- 7—Se dit d'une force armée qui participe à une guerre.
- 8—Saison. — Vagabond. — Connu.
- 9—Astate. — Erbium. — Original.
- 10—Pièce dans laquelle s'engage le pêne d'une serrure. — Carte à jouer. — Colère.
- 11—Celui qui seconde le chef.
- 12—Coquet. — Crainte.

Verticalement

- 1—Protéine contenue dans les grains de maïs. — Meuble.
- 2—Petit wagon. — Plante à odeur forte.
- 3—Mille-pattes. — Arbre tel que l'olivier.
- 4—Instrument. — Il entraîne l'honneur de Kali.
- 5—Science qui a pour objet l'étude de la forme de la Terre. — Lettre grecque.
- 6—Parcours des yeux. — Qui appartient à la race noire. — A l'intérieur.
- 7—Reproduction. — Nomade.
- 8—Recouvrir. — A lui.
- 9—Baudet. — Poisson des récifs coralliens. — Neptunium.
- 10—Projet. — Superpose les poissons sautés dans les barils.
- 11—Signal de détresse. — Souverain slave.
- 12—Ce qui lui appartient. — Celui qui jeûne.

Solution de samedi

1. COQUET 2. COQUET 3. COQUET 4. COQUET 5. COQUET 6. COQUET 7. COQUET 8. COQUET 9. COQUET 10. COQUET 11. COQUET 12. COQUET

113 Propriétés à revenus à vendre

A REPENTIGNY: neuf, construction A-1, planchers de béton, 4 immeubles de 8 logements, 4 triplex, hyp. 10%, voisin 200 magasins. Construction Gauthier et Després, 565 Iberville, 13h à 21h. 585-4569

121 Condos à louer

A ST-SAUVEUR: Condo luxueux, meuble, à louer au mois, à la saison ou à l'année. 954-0203

GOIN 6900 E 5% de luxe, vue sur rivière, piscine, tennis, garage \$925

15e étage + 2 stat. ou \$825. 6e étage + stat. 272-4948. 322-2759.

IDEAL PROFESSIONNEL: Condo neuf, centre-ville, foyer, b. toutbaign. gar. 2 c.c. Option d'achat. 254-3936

MONT-TREMBLANT

Pinetout Village. Condo 1 ou 2 c.c., équipé, plage, tennis. Poss. achat. 747-7519 (un. au vend. de 9h à 17h)

122 Condos à vendre

CENTRE-EST: Face Radio-Canada. Beau 4% en béton, \$125.000. Hypothèque \$90.000. 937-1796

CÔTE-DES-NEIGES 5845 Place Decelles

1 et 2 c.c., incluant cuisinière et frigo. Rue paisible et paysagée, près de U. de M., hôpitaux, centre d'achats 15 min. du centre-ville, hypothèques 10% de \$65.000 à \$84.000. Prix réduit. Visitez libre samedi/dimanche, de 15h00 à 17h30. M. Langlais, 342-6500

STE-ADELE

Chalet 2 chambres, meuble, neu. piscine. Libre saison ou annuel. 669-7830, 1-229-5169

129 Chalets à vendre

ORFORD, Domaine Chénobry, excellent choix de villas, 2 et 3 chambres à coucher, hiversées, foyer, meuble, près pentes de ski, golf, piscine, tennis, 2 km de l'autoroute N.M. Monin ctr. (1-819) 843-7745.

141 Maisons de campagne à vendre

VENISE EN QUÉBEC, 662 av. Venise O. Bord du Lac Champlain, split level, quai à bateau, \$175.000, discutable. Après 18h30. 322-4140. Jour: 433-4996. Fin de sem. 1-244-8839

149 Terrains à vendre

INVESTISSEZ COTEAU DU LAC, 45 min. centre-ville de Mtl par aut. 20. Terrains résidentiels, prêts à construire. Services égoûts et eau. Taxes basses.

ST-ZOTIQUE: Bordure terrain de golf, proche lac St-François. Sites exceptionnels. Jour: 514-373-1414. Soir: 514-429-7606

16-06-89

149 Terrains à vendre

A LAVAL: Terrains, bungalow & duplex. Avec services. 669-3841

BOUL. GOUIN: 5671 pieds carrés. \$75.000. 640-4546, 648-8959.

LORRAINE

Nouveau secteur boisé. 16 660 pi. ca. \$10 le pi. (services publics) 271-1515 (jour). 621-8056 (soir)

RIVE-SUD: Outremont Park, terrain résidentiel, 7 700 pi. ca. Services, prix \$575 pi.ca. Au 652-7979. 655-4349

160 App. et log. à louer

A ST-HUBERT: Rochelaine Grands 5% 4% Libres juillet. Élect. locataires, stat. 671-9628, de 9h à 20h.

3950 HENRI-JULIEN: Luxueux 5% sur 2 étages, aire ouverte, mur brique, cour, lave-vaiss., entrée lav./séch. (frigo, Jenn-Air, juillet, \$840 288-2247 (jour). 289-9791 (soir).

5% SUR 2 ÉTAGES: Stationnement inclus. Sur 2 étages. 671-9628. Jour: 683-0198. Soir: 288-6670

AHUNTSIC: 5% R-d-c. cour, garage, chauffé, éclairé, 5 min. metro. 1er juil. ou avant \$670 387-0517 — 381-6762

C.D.N. Haut duplex, 6 pces, élect., entrée lav./séch., tranquille 1 rue du metro. Libre 1er juil. 737-8861 après 18h

EDOUARD-MONTPEIT: Pres Mc Kenna, 2%, rez-de-chaussée, équipé 1er juil. ou 1er juillet. \$320 733-9753

LUXUEUX 4%, 5% neufs, dans nouveau triplex à P.A.T. 2 s/b. 15 min. metro, près du parc, centre d'achats. Laissez message à Ben. 640-5144

MEUBLES Superbes appartements et maisons. Tout inclus De 3 à 12 mois. TROC-VACANCES — 288-4194

N. BORDEAUX, bord de l'eau, spacieux 10% chauffé, 2e, garage, stationnement, \$1.200. 334-9050

251 Bureaux à louer

NOUVEAU-BORDEAUX: Salaberry, près de l'Acadie, 1 200 pi.ca. au rez-de-chaussée. \$8/p.ca. Libre. 334-7280

OUTREMONT

Van Horne & Rockland, 500 pi.ca. Rens: 271-4640

ROSEMONT RUE BEAUBIEN: Local très professionnel, façade et intérieur renouv., air climatisé central. Idéal bureau ou commerce. Rens. Alain Lefebvre, 722-4134

RUE CHERRIER: Idéal professionnels. 1 000 pi.ca. rénové. 273-2954 — 523-5555

RUE SHERBROOKE/ST-HUBERT: Local très professionnel, façade et intérieur renouv., air climatisé central. Idéal bureau ou commerce. Rens. Alain Lefebvre, 722-4134

RUE ST-HUBERT: Métro Berri. Idéal professionnel ou clinique. 1 900 pi.ca. \$1.600 848-1854

ST-LAURENT: métro Laurier, bureau ou logement 7% toutbaign., libre. 270-3733

VIEUX-MONTREAL: Rénovation unique, a-c. clé en main, prêt tat./metro, 1 000 à 2 600 pi.ca. 845-1435.

259 Espaces commerciaux à louer

1799, SAUVÉ EST: 700 pi.ca. Disponible immédiatement. 384-6299

AHUNTSIC: 9357 Vianney, local 2e étage, environ 2 000 pi.ca. \$500/mois. 387-3990

LAVAL: Commercial à louer, rue Sherbrooke-est, 1 600 à 4 600 pi.ca. avec stationnement. Richard, 471-2982, 9h00 à 17h00.

R.D.P. 11861 Bld. Rivière-des-Prat. Local 2 000 pieds carrés. Informations (jour): 374-1935

ST-JEAN SUR RICHELIEU: 190 rue Richelieu. LOCALITÉ DE CHOIX

Grand magasin, 1 800 pi.ca. rénové, climatisé. Idéal tous genres de commerces, bureaux. 731-2741, M.R.

N.D.G. R-d-c. 2 c.c., cuisinière/frigo inclus, entrée lav./séch., petite terrasse arborée. \$870/mois chauffé. 488-3160 — 288-6475

NOTRE-DAME OUEST, 4%, trois terrasses, logement neu. \$750/mois. Après 6h. 288-8959

OUTREMONT: Grand 6 pces, chauffé, cuisine + s/b. ent. rénouv., Van Horne & Rockland. Rens: 271-4640

OUTREMONT: Adj. Métro U de M. bas de duplex 6% + sous-sol, garage. \$875/mois. 341-7285

OUTREMONT: Hutchison 8%, transformé en loft, 6e étage, 1 300 pi.ca., 2 c.c., ensuite, puits de lumière. \$925/chauf. 1er juil. 273-3198

OUTREMONT: R-d-c. triplex, 8%, 2 400 pi. c. 3 cc. 2 s/b. salon avec foyer, garage. \$1.150, non-chauffé. 270-5369

OUTREMONT: Bernard/Wiseman. Charmant condo rénové, 5% chauffé, cuisinière/frigo/stores inclus. \$900. 875-0545 (jour).

PRÈS PLACE DES ARTS 6% climatisé, 2 s/bains, salle lavage, stat. intérieur. \$950. Références exigées. 845-7425.

VICTORIA, 4955 Adj. Westmont. Grand bas duplex, 6 pces, 2 cc., 1 s/b., boiseries, planchers chêne, s/sol s/b. \$990. chauff. 381-2348 dem. Amard, 748-6558, après 18h.

VILLE ST-LAURENT: Clairs, 4% et 7%, balcon, près services, terrasse, stat. foyer, ent. lav./séch. 338-1701

WESTMONT: Le Château Westmont Square. Un espace de vie qui porte la grille d'exclusivité. Une nouvelle construction offrant en location, quelques unités. Prix à partir de \$2.840. Visitez tous les jours de 9h à 20h. Samedi et dimanche de 10h à 18h. Salle de montre. Promenade Carré Westmont. 937-6313

163 App. et log. demandés

COUPLE SEMI-RETRAITÉ: Cherche App. 5 pces ou grand 4. Ahuntsic ou environs. 322-8215

167 A louer hors frontières

UN PARADIS: Maison neuve, Beverly Beach, près Daytona, meublé, toutes util. 5 min. mer, 2 min. riv. Halifax pour pêche, 3 min. de belle piscine. \$300 US/sem./2. 24 avr-1er mai & 17 juin-10 déc. 514-430-2422. 430-0052

171 Hôtel à louer

WEST-ISLAND: Condo 4%, tout fourni, disponible. Style hôtel. 3 mois et plus. 636-9960, 325-3067.

\$9.000 p.ca. 100 à 3 000 pi.ca., chauffé, climatisé, stat. int., coin cierge. Mtl-Nord, près centre d'achats Forest. 331-7739, 331-5291.

BUREAU bien aménagé, métro Sherbrooke, à partager avec psychologue d'orientation psychologique. Loyer raisonnable. 849-5876, 445-0193

CENTRE-VILLE: Sherbrooke & Université. Espaces de bureaux à louer. 1 000 à 2 000 pi.ca. 845-9393

IMMEUBLE DE PRESTIGE: 600-900-1 500 pi.ca. 649-0616

LAVAL/MONTREAL: 16 Bellefleur Est, coin Des Laurentides, 960 pi. ca., idéal professionnel, stat., juin. 667-8864

LOCAL IDEAL pour professionnel ou clinique médicale. Au 4554 St-Denis, un secteur en effervescence, 849-4646

487 Services domestiques

RECHERCHE dame sérieuse, quarantaine, pour s'occuper d'un logement et de 2 enfants. Rét. demandées. Contactez le 932-0889, à partir de dim. 28 mai, de 17h à 19h.

510 Cours

ANGLAIS COURS PRIVÉS: Ancien prof. Berlitz. Immersion. \$25/1h. 481-9474

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491

CAMION FERMÉ avec chauffeur. \$25/heure. André. 526-3326

DÉMÉNAGEMENT rapide et efficace, local, longue distance. 729-9793, 255-4516

DISPONIBLE Tout temps. Petits & gros. Emballage, entreposage, local, longue distance. Assurances. 253-3275

551 Déménagement

GILLES JODOIN TRANSPORT INC. Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

LE PLUS BAS PRIX! Transport général et déménagement. Assurances complètes. Visa et M.C. 878-3639

559 Entretien, réparations, rénovations

A BAS PRIX! Peinture, lavage de murs, réparation de plâtre, menuiserie, démolition. Stéphane. 524-9773

A.A. Pose, réparation, brique, ciment, plâtre. 683-7096

BRIQUETAGE JR. BAILL

MÉNAGE, PEINTURE, LAVAGE INTERIEUR ET EXTERIEUR. Denis. 328-9902

FESTIVAL DE THÉÂTRE DES AMÉRIQUES

D'un envoûtement à l'autre

Je me souviens

Un texte de Georges Pérec mis en scène et joué par Sami Frey. Décor de Jean-Marc Stihlé. Un spectacle créé au Festival d'Avignon en juillet 1988. Au Théâtre du Nouveau Monde, jusqu'au 31 mai à 19 h.

Suz O Suz

Une performance du groupe catalan La Fura dels Baus. Un spectacle créé au Marché aux fleurs de Barcelone en janvier 1986. À la Cité de l'image les 26 et 27 mai.

Robert Lévesque

DEUX SPECTACLES envoûtants, l'un par sa finesse, l'autre par sa sauvagerie, ont donné au Festival de théâtre des Amériques un grand démarrage ce week-end. *Je me souviens*, au Théâtre du Nouveau Monde (TNM), et *Suz O Suz*, à la Cité de l'image, deux approches du théâtre diamétralement opposées, mais deux cérémonies, l'une raffinée, l'autre cruelle, qui sont deux réussites.

On peut encore voir jusqu'à mercredi au TNM (à 19 h) le superbe travail d'acteur de Sami Frey où la rigueur rencontre la poésie. Avec un texte de Georges Pérec, cet écrivain de la bravoure stylistique, qui a mis en chapelet plus de 400 petits souvenirs superficiels (*Je me souviens*, paru en 1978), Sami Frey, qui est un acteur remarquable, réussit à nous attirer subrepticement dans sa ballade théâtrale en montagne.

Avec le décorateur suisse Jean-Marc Stihlé (qui avait signé les magnifiques décors de *L'Oiseau vert* à la Nouvelle Compagnie théâtrale), Sami Frey a conçu pour ce spectacle qu'il a mis en scène une ingénieuse machinerie qui donne, avec quelques rideaux manipulés par des fils et une plaque mouvante, l'illusion d'observer un cycliste solitaire, tantôt routier tantôt grimpeur, qui traverse un paysage en faisant rouler dans sa tête ces centaines de petits riens, souvenirs précis mais sans importance d'une vie banale.

C'est un petit Tour de France, en fait, qu'a écrit Pérec avec ces centaines de souvenirs d'une époque,



PHOTO LOUISE OLIGNY

Le bal ensanglanté de Suz O Suz

un vieux slogan qui revient, une marque de lessive, un ancien cinéma transformé, une rengaine, les premiers *flippers*, une remarque sans importance, un vieux jeu de mots, et que Sami Frey rend à merveille comme le cycliste qui, faisant le vide pour mieux tenir la route, meuble sa tête de toutes ces pensées qui ont en commun leur caractère insensé.

Une époque, la France des années 40 à 70, celle où Ginette Neveu meurt dans le même accident d'avion que Cerdan, celle de Châtelet-Lilas la première ligne de métro équipée de pneus, tous souvenirs que des gens d'un même âge ont partagés et qui, par la magie de l'acteur, d'un grand acteur, vont devenir la musique d'un temps qui a passé, musique syncopée, égale dans les intentions, mais dodécaphonique dans le défilé.

Le génie de ce spectacle raffiné, c'est ce climat de non-importance que donne l'acteur à sa matière, un acteur qui ne travaille pas à donner de la progression dramatique normale à son cirque mental, qui ne va vers aucune facilité, et qui, dans la rigueur extrême, arrive d'autant plus à créer cette musique qui, dès les premiers instants, va vous prendre, vous porter à suivre cet étrange voyage du cycliste solitaire.

Sami Frey, avec sa belle voix de velours patiné, tient, en une heure dix précise, un fabuleux monologue où chaque attaque est fraîche, naïve, et chaque chute mélancolique. Le recommencement perpétuel de cette mécanique, comme l'idée qui surgit avant que l'on s'en

lasse, fait de *Je me souviens* une prodigieuse partition théâtrale que Sami Frey livre au TNM avec un maximum de rigueur et un plein de poésie.

La performance des Catalans de *Suz O Suz* est d'un tout autre ordre, mais la poésie, brutale, panique, rituelle et au coin de la barbarie, est aussi le moteur de ce spectacle « jodorowski » à mille lieux du petit cirque intime de Pérec et Frey.

On pense à un univers d'émeute où passeraient des lueurs de tableaux de Jérôme Bosch, et des personnages du théâtre d'Arrabal, dans ce spectacle qui est une véritable mise en application du théâtre-panique. Une douzaine d'individus lâchés comme des fauves descendant du plafond et vont, littéralement dans le public, foncer à vive allure dans un manège barbare impossible à saisir. Ils sont des bêtes, nues, qui se déchangent, qui se traquent, s'attaquent, mangent de la chair crue (des foies de mouton), s'aspergent d'eau rouge, de farine, s'enchaînent dans un état de guerre grotesque.

Sans paroles, ce spectacle démentiel, où le public est nomadisé et doit réagir vite pour éviter les collisions ou les aspersions, est porté par une musique mi-rock mi-tonnerre qui complète l'angoisse. On dit que ce spectacle parle d'une chose précise : l'homme. Oui, l'homme dans la fureur de son combat pour survivre lorsque le monde bascule. L'homme qui n'a plus que le spasme de la survie, et où tout se déregle entre la bestialité et le désir, l'animal et la passion.

Étrange et inoubliable ballet que ce *Suz O Suz* où le public fait carrement partie de l'événement. On rencontre rarement une telle folie, une telle organisation qui défie l'art dramatique au point de nous porter ailleurs qu'au théâtre, dans un état d'étrange attente où c'est le danger que l'on met en scène. Et au cœur de cette performance, lové dans le vacarme, 15 minutes de pure beauté lorsque deux corps plongés dans l'eau ne répondent pas aux appels de ces étranges bêtes humaines qui leur font des signes et vont, de désespoir, les tuer. C'est vrai que l'homme est le sujet de ce bal ensanglanté.

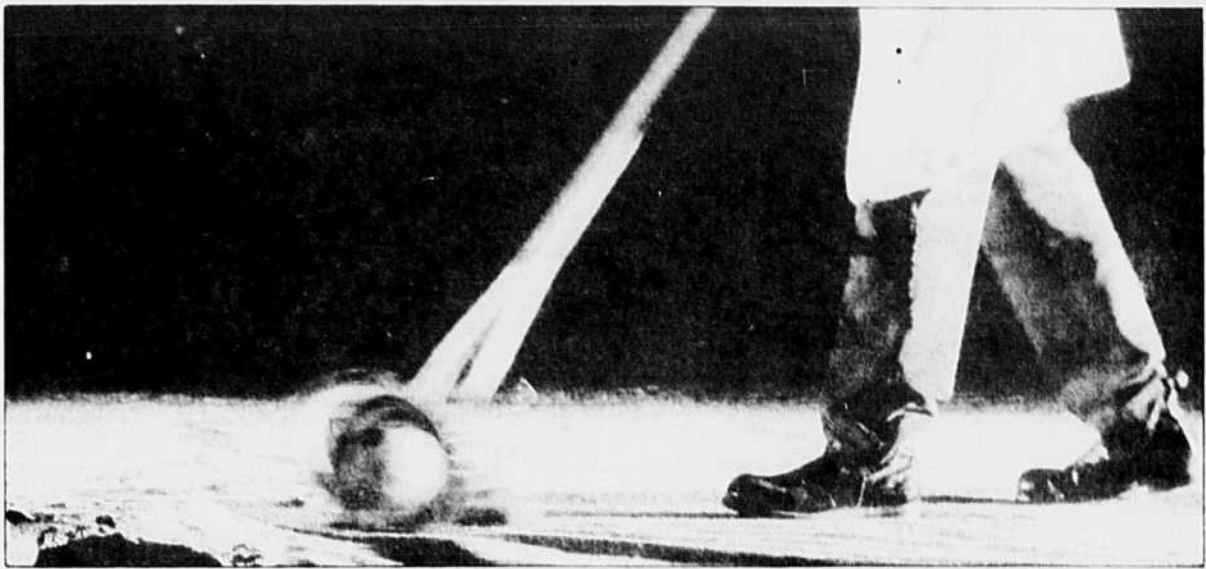


PHOTO PAUL-ÉMILE RIOUX

Dans la mince ouverture de scène de *Terre promise/Terra Promessa*, apparaissent des membres, des parties du corps de quatre interprètes qui sculptent une fresque animée, colorée et sonore.

Une féerie sur l'aventure humaine

Terre promise / Terra Promessa

Une pièce de Nino d'Introna, interprétée par l'auteur, Daniel Meilleur, Graziano Melano, France Mercille, Giacomo Ravicchio et Monique Rioux. Musique : Michel Robidoux. Une coproduction du Théâtre de la Marmaille et du Teatro Dell'Angelo. À la Maison de la culture du Plateau Mont-Royal.

Alain Pontaut

JE SUIS pierre et sur cette pierre se sont bâtis la condition et le règne de l'homme. Mais attention ! Comme disait Lévy-Strauss, cité, sans le nommer, dans *Jésus de Montréal*, l'homme n'a pas toujours été sur la terre et — surtout — il n'y sera pas toujours.

Quand le rideau se lève, juste assez pour découvrir une large bande de lumière vaporeuse et de terre qui tombe du ciel comme d'un sablier, on est convié d'entrée de jeu à la naissance du monde. Et on aborde sans paroles un panorama qui n'exclut ni la méditation ni l'humour et synthétise pendant une heure, avec une humble poésie et une grande invention scénique, l'évolution de notre planète et les gestes de l'homme au cours de son histoire.

Dans la bande lumineuse, apparaissent, tombés du ciel, un pied, une jambe, une main, au bout d'un bras qui aplatit la terre, l'arrose, pique au sol une plante, où naîtront les fleurs. Des membres, des parties du corps, en équilibre on ne sait trop comment, donnent vie à un film qui, imitant le singe ou le tailleur de pierre, rappelle la mémoire culturelle à garder et la conscience à raviver.

Quatre interprètes muets et éloquants, tronçonnés ou entiers, agiles jusqu'à l'acrobatie, inscrivent ainsi, dans les étonnants jeux du cadavre qui permet cette mince ouverture de scène, des objets qui deviennent des épisodes, des mouvements qui construisent l'action en sculptant sous nos yeux une fresque animée, colorée et sonore.

Tout ici est élaboré mais simple, au niveau de l'audience universelle, et cette pierre, où le spectacle se répercute et s'élargit, dira les outils, les semailles et la récolte, les gestes de la laveuse et la robe de l'enfant, l'invention du feu ou du fillet de pêche, l'arête où se libère l'homme enchaîné, les amours et l'union du couple, les soldats et les tombes de soldats, les bombardements, les ruines et le recommencement, le gazon, la tondeuse et le golf, la pierre comme un objet magique au fond des eaux où dans le champ, la pierre qui est notre terre

et qu'on extrait enfin, sous l'oeil respectueux des ethnologues, d'un emballage qui porte la mention « fragile ».

Le thème est certes sans surprise et après le spectacle, longuement applaudi, certains festivaliers jugeaient que le contenu de *Terre promise* était à la fois un peu simple pour les adultes et un peu surchargé (les ravages de la guerre, en particulier) pour les enfants. Peut-être ont-ils raison. Et cependant, ce théâtre du minimum est parfaitement à sa place dans un festival comme celui du théâtre des Amériques. Il n'en surpassera pas peut-être les points forts, mais il devrait compter parmi ses présentations les plus estimables.

Parce que son origine est évidente et sa ferveur remarquablement contagieuse, parce que le voyage qu'il nous propose, et qui ne prétend pas à l'itinéraire scientifique, allie la gentillesse et la beauté visuelle au dépouillement du scénario et de la conception scénique, la qualité de jeu des comédiens à l'invention musicale et sonore.

Des sorte que ce spectacle, pensé et coproduit par le Théâtre de la Marmaille de Montréal et le Teatro Dell'Angelo de Turin, résultat d'une amicale, enthousiaste et fructueuse collaboration entre des spécialistes italiens et québécois, est à la fois une féerie et un acte d'amour.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ *Beau et chaud*. Première de la saison avec Normand Brathwaite, Edgar Fruitier, Marc Labrèche, Johanne Prince et cie. R-Q. 21 h.

★ *Arab and Jew : Wounded Spirits in a Promise Land*. Spécial animé par David K. Shipler, ex-directeur du *New York Times* à Jérusalem et lauréat du Pulitzer, sur les causes et les enjeux du conflit israélo-arabe. PBS. 21 h.

★ *On a plus les parents qu'on avait*. La réalisatrice Nicole Chicoine donne la parole aux enfants des familles « reconstituées ». TV5. 21 h. 30.

★ *Coup de torchon*. Drame de B. Tavernier avec Philippe Noiret, Isabelle Hupert et Stéphane Audran. En 1938, en Afrique française, un policier d'allure bonasse se met à employer la manière forte. R-Q. 22 h.

Bacon annonce un plan de consolidation de l'enseignement de la danse classique

Mathieu Albert

LA MINISTRE québécoise des Affaires culturelles Lise Bacon a annoncé samedi soir, à l'occasion d'une soirée-gala des finissants et anciens diplômés de l'École supérieure de danse du Québec (ESDQ), la mise sur pied de plusieurs projets en vue de restructurer et consolider l'enseignement de la danse classique au Québec.

Le projet a pour but, d'une part, d'harmoniser les activités des différentes maisons d'enseignement de ballet à travers la province autour du programme pédagogique en vigueur à l'ESDQ, puis, dans un second temps, développer un nouveau public pour la danse classique avec la création d'une compagnie qui porte le nom de Jeune Ballet du Québec.

La nouvelle troupe, qui devrait voir le jour d'ici un an, sera formée

par les finissants de l'ESDQ, et devrait présenter une soixantaine de spectacles par année. Le marché visé est celui du réseau scolaire de la région métropolitaine (écoles secondaires et cégeps) et celui des centres culturels de la province.

En ce qui concerne son rôle pédagogique, la création de cette compagnie, qui comprendra un maximum de 14 danseurs, permettra aux finissants de l'ESDQ d'acquiescer une première expérience de scène avant de rejoindre le marché hautement compétitif des compagnies professionnelles. Le contrat de chacun des danseurs ne pourra pas dépasser trois ans afin d'assurer le roulement continu des effectifs.

M. Donald Fortin, directeur de l'École supérieure de danse, prévoit également faire de cette troupe un outil pour les jeunes artistes qui voudront se familiariser avec le travail de chorégraphe.

« Une partie du répertoire de la

compagnie pourrait facilement être constituée par des créations réalisées par certains de nos élèves », a-t-il dit.

« Et à cet égard, a-t-il ajouté, j'envisage même développer considérablement le volet chorégraphique à l'intérieur de l'école avec la création d'une chaire de chorégraphie, et inviter des chorégraphes de réputation à venir enseigner à nos élèves ».

Pour réaliser la création du Jeune Ballet du Québec, l'ESDQ a déjà reçu la somme de \$ 30,000 du ministère des Affaires culturelles (MAC), et compte, au cours de la prochaine année, aller chercher près de \$ 500,000 auprès du MAC (\$ 150,000), du Conseil des arts du Canada (\$ 130,000) et de l'entreprise privée.

Par ailleurs, l'ESDQ prévoit agrandir ses locaux, situés sur la rue St-Denis, par l'ajout d'un troisième étage dont la construction devrait être terminée en 1991.

L'espace ainsi obtenu servira à lo-

ger le nouveau centre de documentation sur la danse dirigé par Vincent Warren et à abriter cinq nouveaux studios de répétition.

L'ESDQ est également en négociation à l'heure actuelle avec le département d'Éducation physique de l'Université de Montréal afin de convertir en baccalauréat l'actuel certificat en danse offert par l'université.

Le programme en question, qui devrait voir le jour en septembre 1991, sera destiné à former des pédagogues spécialisés en danse et à développer un champ de connaissances scientifiques liées à l'activité de la danse et du ballet (physiologie, anatomie, etc.).

Finalement, pour rendre hommage à Mme Chiriaeff, la fondatrice des Grands Ballets canadiens (GBC), la Maison de la danse, où logent les GBC et l'ESDQ, a été convertie samedi soir en Maison de la danse Ludmilla Chiriaeff.

Robitaille et Bissonnette passent aux Grands Ballets

LES DEUX danseurs vedettes du Ballet de Montréal Eddy Toussaint, Louis Robitaille et Anik Bissonnette, viennent de signer un contrat de danseurs solistes avec les Grands Ballets Canadiens d'une durée de un an.

Formés à l'école de Eddy Toussaint le couple a toujours évolué au sein de cette compagnie montréalaise aujourd'hui en faillite.

MUSIQUE / chronique

Claude Corbeil encourage les jeunes musiciens

Marie Laurier

LUI-MÊME ancien étudiant du Conservatoire de musique de Montréal, le chanteur Claude Corbeil sera le porte-étendard de la tournée de l'Orchestre du Conservatoire de musique du Québec.

Du 14 au 26 juin, l'ensemble dirigé par Franz-Paul Decker, offrira huit concerts gratuits dans les villes de Laval, Trois-Rivières, Saint-Jérôme, Chicoutimi, Québec, Sherbrooke, Ottawa et Montréal.

Claude Corbeil fait une brillante carrière à l'opéra et il s'est produit tant au Canada qu'en Europe, en Amérique du Sud et aux États-Unis.

En acceptant d'être en quelque sorte un exemple pour les jeunes, le chanteur chevronné a souligné que la tournée de l'orchestre est « une chance unique » pour les étudiants de connaître la vraie vie de musicien professionnel itinérant, et de se familiariser avec le public.

En préparation à cette tournée, les membres de l'Orchestre du Conservatoire répéteront à Saint-Adolphe d'Howard du 5 au 13 juin et pendant cette session intensive de travail les 90 musiciens participent à des classes de maîtres avec le timbalier Louis Charbonneau, le basson Gérard Corey, le violoniste Sidney Hart, le violoncelliste Walter Joachim, le trompettiste Douglas



PHOTO ARCHIVES

Claude Corbeil

Sturdevent et le professeur Joseph Zuckin.

En plus du programme de formation musicale, le stage offre également aux membres de l'orchestre un atelier sur la gestion de carrière animé par M. Émile Soubirana, président de la Guilde des musiciens.

La Damnation de Faust

L'ORCHESTRE symphonique de Montréal (OSM) présentera demain

et mercredi *La Damnation de Faust*, opéra de concert de Berlioz.

Cette oeuvre fut donnée trois fois à l'OSM : en 1943, sous la direction de Defauw avec Rose Bampton, Joseph Rogatchevsky et Ezio Pinza; en 1958 sous la direction de Markevitch avec Jennie Tourel, Rudolf Petrak, Martial Singher et Robert Savoie et en 1979 sous la direction de Charles Dutoit avec Gabrielle Lavigne, Guy Chauvet, Bernard Turgeon et Pierre Charbonneau.

Pour cette quatrième version cette semaine, Charles Dutoit dirigera ses musiciens et les solistes Claudine Carlson (Marguerite), Vinson Cole (Faust), Paul Plishka (Méphistophélès) et Eriok Oland (Brander). Le choeur de l'OSM sera sous la direction de Iwan Edwards.

Société de musique des universités canadiennes

À L'OCCASION de son congrès annuel qui commence aujourd'hui jusqu'à jeudi à l'école de musique de l'Université Laval, la Société de musique des universités canadiennes présente le pianiste québécois Marc-André Hamelin mercredi à 20 h à la salle Henri-Gagnon.

L'organisme regroupe plus de 300 membres rattachés aux facultés de musique en tant que musicologues, compositeurs, éducateurs et interprètes.

Hommage aux jeunes talents

RADIO CITÉ FM présente ce jeudi soir à la salle Claude-Champagne un concert-concours (bourses de \$ 2,000) gratuit dans le cadre de son programme d'encouragement aux talents classiques.

Les cinq semi-finalistes de la région de Montréal sont Marie Lacasse (violin), Yegor Dyachkov (violoncelle), Patrick Gallifa (piano), Marc-André Gauthier (violin) et Jean-François Latour (piano).

L'Orchestre des jeunes du Québec sera dirigé par les chefs Rolf Bertsch et Marco Parisotto. Billets : 866-3741.

Les Cris de la liberté

TROIS JEUNES trifiuviens feront partie des Petits chanteurs du monde le 14 juillet à Paris alors que le musicien compositeur Saint-Preux présentera son oeuvre *Les Cris de la liberté*, à la Place de la Concorde, dans le cadre du Bicentenaire de la révolution française. Ce sont Alexandre M. Marchand, Guillaume Parenteau et Frédéric Poulin.

Cette oeuvre de Saint-Preux se veut un hymne universel aux Droits de l'homme et elle avait été jouée par son auteur en première mondiale en hommage au cardinal Paul-Émile Léger l'automne dernier.

Elle sera cette fois donnée au cours du fabuleux spectacle *La Marseillaise* chantée par Jessye Norman, à la Place de la Concorde, devant les chefs d'État du monde entier invités par le président François Mitterand.

FAMOUS PLAYERS
UN UNIVERS AUX COUTUMES CRUELLES
LA CITADELLE
EL-KALAA / MOHAMED CHOUIKH
12:50-3:00
5:10-7:20
9:35

TROIS POMMES À CÔTÉ DU SOMMEIL
UN FILM DE JACQUES LEDUC
la petite voleuse
THE NAVIGATOR
CENTRE-VILLE
2001 UNIVERSITÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *K-9* sem. 7 h, 9 h.
ASTRE II: — *How I Got Into College* sem. 7 h 30, 9 h 15.
ASTRE III: — *Cyborg* sem. 7 h 15, 9 h 10.
ASTRE IV: — *See No Evil, Hear No Evil* sem. 9 h 15 — *Listen to Me* sem. 7 h 15.

BERRI I: (288-2115) — *Les aventures du baron Munchausen* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
BERRI II: — *Ne réveille pas un fil qui dort* 1 h 30, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
BERRI III: — *Dans le ventre du dragon* 2 h 15, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 45.
BERRI IV: — *Félix* 1 h 30, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BERRI V: — *3 pommes à côté du sommeil* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

BOAVENTURE I: (861-2725) — *Cyborg* sem. 7 h 15, 9 h 15.
BOAVENTURE II: — *Working Girl* sem. 7 h 10, 9 h 30.

BROSSARD I: (465-5906) — *K-9* sem. 7 h 10, 9 h 30.
BROSSARD II: *Cyborg* sem. 7 h, 9 h.
BROSSARD III: *How I Got Into College* sem. 7 h 10, 9 h 30.

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Field of Dreams* sem. 7 h, 9 h 05.
CARREFOUR LAVAL 2: *Félix* sem. 7 h 25, 9 h 25.
CARREFOUR LAVAL 3: *K-9* sem. 7 h 35, 9 h 45.
CARREFOUR LAVAL 4: *Earth Girls are Easy* sem. 7 h 15 — *Criminal Law* sem. 9 h 20.
CARREFOUR LAVAL 5: *How I Got Into College* sem. 7 h 10, 9 h 10.
CARREFOUR LAVAL 6: *Cyborg* sem. 7 h 30, 9 h 30.

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl — *Jesus of Montreal* sem. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl — *K-9* 1 h, 3 h, 5 h,

7 h 10, 9 h 20.
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl — *The Adventures of Baron Munchausen* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30.

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — *Roadhouse* sem. 7 h 15, 9 h 45.
CINÉMA OMEGA 1: — *Rainman* tous les soirs 7 h, 9 h 30.
CINÉMA OMEGA 2: — *Histoires de fantômes chinois* sem. 7 h 15, 9 h 15.

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — *Sweet Lorraine* tous les soirs 19 h 15, 21 h 15.

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) —

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Cyborg* sem. 7 h 20, 9 h 20.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: *Field of Dreams* sem. 7 h 20, 9 h 30.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: *Earth Girls are Easy* sem. 7 h, 9 h.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *Scandal* sem. 7 h, 9 h 30.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *K-9* sem. 7 h 30, 9 h 40.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *How I Got Into College* sem. 7 h 10, 9 h 10.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) —

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 6 h 50, 9 h 35.

CINÉMA V - 2: *See No Evil, Hear No Evil* sem. 7 h 30, 9 h 40.

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Mississippi Burning* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30.

CINÉPLEX II: — *Listen to Me* 1 h 05, 3 h 30, 7 h 05, 9 h 25.

CINÉPLEX III: — *Voyageur malgré lui* 1 h 10, 3 h 45, 7 h 10, 9 h 35.

CINÉPLEX IV: — *La fugue de Maximilian* *Glück* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

CINÉPLEX V: — *Bagdad Café* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

CINÉPLEX VI: — *Félix* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.

CINÉPLEX VII: — *Camille Claudel* 1 h 20, 4 h 45, 8 h 15.

CINÉPLEX VIII: — *Dangerous Liaisons* 1 h, 3 h 35, 7 h, 9 h 25.

CINÉPLEX IX: — *Navigator* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *La petite voleuse* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS II: — *Camille Claudel* 1 h 30, 5 h, 8 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS III: — *Navicateur* 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Liaisons dangereuses* 1 h 25, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 45.

COMPLEXE GUY-FAVREU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (883-8229) — *Disparatre* mar. 20h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Rocco and his Brothers* 20 h 30.

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Liaisons dangereuses* sem. 7 h, 9 h 20.

DAUPHIN I: (721-6060) — *Jésus de Montréal* sem. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.

DAUPHIN II: *Camille Claudel* 1 h 30, 4 h 45, 8 h.

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Scandal* sem. 7 h, 9 h 15.

CINÉMA DÉCARIE 2: *K-9* sem. 7 h 15, 9 h 25.

DORVAL I: (631-8586) — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 6 h 50, 9 h 35.

DORVAL II: *Pink Cadillac* sem. 6 h 30, 9 h 15.

DORVAL III: *See No Evil, Hear No Evil* sem. 7 h 30, 9 h 40.

DORVAL IV: — *Roadhouse* 7 h, 9 h 20.

DU PARC 1: (844-9470) — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 7 h, 9 h 35.

DU PARC 2: — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 8 h 15.

DU PARC 3: — *See No Evil, Hear No Evil* sem. 7 h, 9 h 15.

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Rainman* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 20.

DU PLATEAU 2: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Pet Sematary* sem. 7 h 15, 9 h 35.

FAIRVIEW II: — *Roadhouse* sem. 7 h, 9 h 20.

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Field of Dreams* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45.

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Scandal* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *How I Got Into College* 1 h 30, 3 h 20, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25, mer. 1 h 30, 3 h 20, 5 h 15, 9 h 25.

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Criminal Law* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 20.

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —

GREENFIELD I: (671-6129) — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 6 h 50, 9 h 35.

GREENFIELD 2: — *Bar routier* sem. 7 h, 9 h 20.

GREENFIELD 3: — *Pink Cadillac* sem. 7 h 10, 9 h 40.

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *A Dream is Alive* mar. au dim. 14 h, 21 h — *En direct de l'espace* mar. au jeu. 12 h, 13 h, 15 h, 19 h, ven. 12 h, 13 h, 15 h, 19 h, 23 h, sam. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h, 23 h, dim. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h.

IMPERIAL: (288-7102) — *Indiana Jones & the Last Crusade* 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20.

LAVAL I: (688-7776) — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 6 h 50, 9 h 35.

LAVAL II: — *Pink Cadillac* sem. 6 h 30, 9 h 10.

LAVAL III: — *See No Evil, Hear No Evil* sem. 7 h 40, 9 h 40.

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771) — Théâtre Candlelight « Eubie » comédie musicale avec Michelle Sweeney, Philip Cole, Geraldine Hunt, Don Jordan, du mar. au dim., diner 18h30, spectacle 20h30.

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal (845-5484) — Tous les lundis modèles warts, 18h à 20h.

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Deyvès du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour de ville: Le Tiro Starlite, du mer. au dim. de 21h à 02h.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal — Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h à 01h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Caesar, du lun. au ven. de 17h à 20h — François Comeau, du mar. au sam. de 20h à 24h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Café Baroque Arthur: « Sexy Folies » à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h30, sam. 20h et 22h30.

LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h à 20h.

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) — Restaurant français d'inspiration romantique, du mar. au dim. de 19h à 01h, musique trizane avec le groupe Les Joyeux Gitans.

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Disk Jockey, du mer. au sam.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h à 02h.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600) — Visite commentée de l'image de la Révolution Française, le 30 mai à 13h.

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845) — Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h, le dim. à 13h.

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée.

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux-Montréal (284-0333) — Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h à 3h — Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, du mar. au sam. de 20h à 23h30.

LE RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — Blue Monday Jam Session avec Rolyne Henry Band, le 29 mai à 22h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851) — The Proclaimers, le 30 mai à 20h30.

STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h à 23h, mar. au dim. 10h à 23h — pour renseignements: 252-8687.

STUDIO-THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ: 405 est Ste-Catherine, Montréal (282-3456) — Salle J-M400 — Marianne, intérieur nuit — spectacle-événement à caractère multidisciplinaire, écrit et m. en s. par Serge Quakine, dans le cadre des festivités internationales du Bicentenaire de la Révolution Française à Mtl, du 17 mai au 2 juin, du mar. au dim. à 20h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112) — Concours international de musique de Montréal, le 29 mai à 13h et 20h.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112) — Les Étoiles de la Danse, Vive La Danse, Revue 89, dir. A. Latancie, le 29 mai à 19h30.

THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE: Ile Ste-Hélène (954-1344 ou 338-0132) — « L'abominable homme des sables » de Jean Barbeau, m. en s. Larry-Michel Demers, du 24 mai au 27 août, mer. au ven. et dim. 20h, sam. 21h, et les lundis 29 mai, 5 et 19 juin, relâche du 26 mai au 16 juin.

CEGEP DE VICTORIAVILLE: 475 est Notre-Dame, Victoriaville (819-758-8378) — Petit Auditorium: La troupe de l'Escapecabou présente « Une brosse » de Jean Barbeau, m. en s. Françoise Cloutier, du 5 mai au 10 juin, les ven. et sam. à 20h30.

LAVAL IV: — *Rainman* 6 h 45, 9 h 30.

LAVAL V: — *Bar routier* sem. 7 h 15, 9 h 40.

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Voyageur malgré lui* sem. 7 h, 9 h 15.

LAVAL 2000 2: *Police Academy* 6 sem. 7 h 30, 9 h 30.

LOEW'S I: (861-7437) — *See No Evil, Hear No Evil* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35.

LOEW'S II: — *Accidental Tourist* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 15.

LOEW'S III: — *Major League* 12 h 30, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30.

LOEW'S IV: — *We Think the World of You* 12 h 45, 2 h 55, 5 h, 7 h 15, 9 h 35.

LOEW'S V: — *Getting It Right* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40.

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Pour-quoi* 19 h — *La lectrice* 21 h — salle 2: *Le thème* 19 h 30 — *Au revoir les enfants* 21 h 15 — Salle 3: *Le voyage en douce* 19 h 15 — *Fanny et Alexandre* 21 h 10.

PALACE I: (866-6991) — *Roadhouse* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 30.

PALACE II: — *Pink Cadillac* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.

PALACE III: — *Pink Cadillac* 12 h, 2 h 40, 5 h 20, 8 h.

PALACE IV: — *Rainman* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 20.

PALACE V: — *Lower Boy* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30.

PALACE VI: — *Pet Sematary* 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h.

PARADIS I: (354-3110) — *Liaisons dangereuses* sem. 7 h 15, 9 h 30.

PARADIS II: — *Police Academy* 6 sem. 7 h 15, 9 h.

PARADIS III: — *La mouche* 2 sem. 7 h 15, 9 h 15.

PARISIEN I: (866-3856) — *Bar routier* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 35.

À SURVEILLER

Les soirées relations vous invite à venir rencontrer MM. Guy Durand, Gilles Lane et Philippe-Robert de Massy, ce soir de 19 h 30 à 22 h, sur le thème: *Loi divine, lois humaines*, à la maison Bellarmine, 25 Jarry ouest. Entrée: libre. 387-2541.

Du 30 mai au 2 juin, Congrès du Conseil international d'études canadiennes, à l'UQAM, Pavillon Judith-Jasmin, Salle des Boissières (J-2805), 405 Ste-Catherine est. 282-7784.

Le parrainage civique les marronniers a besoin de bénévoles pour aider les adultes ayant une déficience intellectuelle légère et qui vivent de solitude. 255-4025.

Le samedi 3 juin aura lieu la Fête champêtre de l'École Rudolf Steiner de Montréal, de 10 h à 16 h, au 12050 Bois-de-Boulogne, coin Salaberry. 334-1391.

Le Festival Anjou en fête, du 3 au 11 juin, aux galeries d'Anjou. 352-4440, poste 3703.

Randonnées plein air vous invite à une randonnée à la frontière de l'Estrie et du Vermont, le dimanche 4 juin. Inscr.: mercredis et jeudis de 10 h à 18 h 30 au 300 Carré St-Louis, Mtl. 843-3262.

Ce soir de 20 h à 22 h, au Centre Leunis (4100, av. de Vendôme), rencontre de réflexion et de prière organisée pour les 18-30 ans sur le thème: *Crois-tu à la Vierge Marie* ? 481-2781.

Ce soir à 19 h 30, conférence de Lise Gobeille intitulée: *La culture et l'entretien des orchidées*, à la Salle Léon-Provancher du Jardin botanique. 762-1493.

Aujourd'hui à 11 h 30, encan Ad Lib avec Jean-Pierre Coallier, au Complexe Desjardins.

Le Service de la formation permanente du Barreau du Québec invite toutes les personnes intéressées au syndicalisme et aux relations de travail en général à s'inscrire au Colloque en droit du travail le 15 juin à Montréal ou le 16 juin à Québec. 866-3901, poste 346 (Diane Poirier).

L'Écho des femmes de la Petite Patrie offre une série de 3 rencontres pour toutes les femmes intéressées à échanger sur l'image corporelle, les lundis soirs 5, 12 et 19 juin de 19 h à 22 h, au 6539 de Lanaudière. Inscription avant le 1er juin.

Le Centre communautaire de Loisirs Côte-des-Neiges (5347 Côte-des-Neiges) offre un camp de jour pour enfants de 12 et 14 ans, du 27 juin au 25 août 89. Inscriptions les 29 et 30 mai de 18 h à 21 h. 733-1478.

Aujourd'hui à 13 h 30, le CLSC Samuel de Champlain vous invite à leurs kiosques d'information sur le développement global de l'enfant, au 5811, boul. Taschereau, Brossard. Halte-garderie sur réservation. 445-4452.

Le Collège Marie-Victorin vous invite à une rencontre d'information sur le programme de gérontologie, aujourd'hui à 13 h, à l'APARL (4901 Saint-Joseph, St-Vincent-de-Paul). 328-3817.

Aujourd'hui à 12 h, concert-midi donné par l'ensemble Cuivres à cinq de Montréal à la Place Ville-Marie, Galerie des boutiques. 873-5822.

L'AGIRA, organisme de charité à but non lucratif, vous invite tous les lundis à 20 h à des conférences permettant une démarche personnelle, au 7722 A St-Denis. 274-4472.

Le secteur des Camps du Collège Marie-Victorin organise, pour la période allant du 2 juillet au 18 août 1989, des séjours en camp résident pour les enfants de 6 à 13 ans. Rens.: 328-3828.

L'Académie de danse de l'Outaouais organise des camps d'été en danse, théâtre et musique pour garçons et filles de 8 à 16 ans. Rens.: 819-243-1726.

Les petites dénichées (748

SPORTS

EXPOS 10, PADRES 2

Langston donne tout un spectacle

Richard Milo
de la Presse Canadienne

SAN DIEGO — Devant 48,023 personnes venues voir les Beach Boys, Mark Langston a montré qu'il ne lance pas des ballons de plage.

Le gaucher des Expos a donné tout un spectacle. À son premier départ, il a retiré 12 frappeurs au bâton et les Expos l'ont emporté 10-2 contre les Padres de San Diego.

« Au monticule, il a l'air d'un petit Steve Carlton », a dit Bryn Smith.

« À cause de son élan, ce n'est pas facile de capter ses lancers. Il est difficile de bien voir la balle », a renchérit Mike Fitzgerald. Langston n'a donné que quatre coups sûrs, trois buts sur balles et un seul point mérité en huit manches. À la sixième, il n'a effectué que sept lancers et obtenu un retrait sur des prises. Il a effectué 138 lancers.

« Il a lancé... tel qu'annoncé » a dit Buck Rodgers.

Tim Raines a contribué au spectacle en claquant un circuit de trois points contre Eric Show (6-5). Tim Wallach a frappé trois doubles d'un point et il a réussi sept coups sûrs à ses 15 dernières présences.

« Je suis bien content de ne pas avoir eu à l'affronter. Il a de l'étoffe. Il touche le marbre et il lance vite. Il garde la défensive dans le match », a dit Wallach.

« Gagner, c'est la meilleure façon de convaincre Langston de rester. »

Les Expos ont obtenu 12 coups sûrs et Langston en a eu un. Il a frappé un simple d'un point pour réussir son premier coup sûr dans les ligues majeures.

« Ce fut le meilleur moment de ma journée », a dit Langston, un frappeur ambidextre. Je m'étais élané au camp d'entraînement mais ce n'était pas beau à voir. »

Les Expos ont une fiche de 4-2 lors

de leur voyage en Californie. En 1987, ils l'avaient également emporté la victoire par un haut pointage lors du spectacle annuel des Beach Boys.

Langston est né à... San Diego. Il est un des neuf joueurs de la Californie dans la formation. Il porte le no 12 et c'est le nombre de retraits au bâton qu'il a obtenu, hier.

Des doubles de Hubie Brooks et Wallach contre Show ont permis aux Expos de prendre l'avance 1-0 à la deuxième.

Brooks a amorcé la manche avec un solide double dans l'allée du champ centre gauche et Wallach a suivi en poussant la balle au champ opposé près de la ligne de démarcation au champ gauche.

À la quatrième, les Expos ont porté le compte 3-0 à l'aide de deux

coups sûrs. Show a donné un but sur balles au premier frappeur, Raines, et après le retrait au bâton de Brooks, Wallach a claqué un autre double d'un point.

Fitzgerald a suivi avec un simple et un ballon-sacrifice de Spike Owen a porté le compte 3-0.

Raines a expédié le premier lancer de Show pour réussir son quatrième circuit, un coup de trois points, à la cinquième.

Après un retrait, Show a causé sa propre perte en donnant des buts sur balles à Tom Foley et Andres Galaraga. La foule n'a guère apprécié et il a été hué pendant que le « Gros Chat » trotinait vers le premier but.

À la septième, une erreur du gaucher Dave Leiper a donné un autre point et Wallach a couronné sa jour-

née avec un autre double d'un point. C'était 8-0 et avec Langston au monticule, les Expos ressemblaient à une équipe championne.

■ À son premier départ dans les majeures, Mark Gardner a travaillé comme un lanceur mineur. En 22 manches, il a donné sept coups sûrs et quatre points, dont trois mérités. « J'étais nerveux mais seulement au début du match. J'ai fait des lancers imbéciles avec deux prises », a-t-il dit. À la deuxième, des doubles de Benito Santiago et Tim Flannery ont arrêté à 29 la séquence de manches sans point des Expos. « On m'en a beaucoup parlé avant le match mais ce n'est pas un facteur. Je ne visais pas un jeu blanc. Je voulais permettre à l'équipe de rester dans le match et je ne l'ai pas fait. »

■ Le gérant Buck Rodgers est arrivé une heure avant le match. Il a marié une de ses quatre filles, samedi. Quelque 200 personnes étaient invitées au mariage de Jill Jackie Moore l'a remplacé à la barre de l'équipe.

■ Delino DeShields a réussi deux coups sûrs et produit trois points, samedi. Les Expos de Jacksonville (AA) ont toutefois perdu contre Orlando 8-4.

■ Les Expos entreprennent une série de trois matchs contre les Dodgers, aujourd'hui. Le match débute à 20 h 05, heure de Montréal. Kevin Gross (5-3) sera opposé à Tim Leary (3-3). Les autres partants des Expos seront Dennis Martinez (4-1) et Bryn Smith (5-1). Ceux des Dodgers seront Tim Belcher (4-4) et Orel Hersher (6-4). Face aux Dodgers, Gross a perdu 8-0 le 19 mai. En sept manches, il a donné 10 coups sûrs, cinq buts sur balles et les huit points des Dodgers. En carrière, Tim Leary a une fiche de 3-1 contre les Expos. L'an passé, il n'a pas donné un seul point mérité en deux départs.

MARK LANGSTON

Pas à échanger, pour le moment

Richard Milo
de la Presse Canadienne

SAN DIEGO — Mark Langston n'est pas à échanger... pour l'instant. Il reste que quelques équipes ont déjà appelé David Dombrowski et ce n'est qu'un début.

Si Langston ne veut pas rester à Montréal et que l'équipe n'est pas dans la course en août, il pourrait bien passer à un autre club.

Il y a des équipes qui m'ont appelé pour m'offrir des joueurs étoiles en retour de Langston. Depuis trois jours, je ne compte plus les appels de toutes sortes que j'ai reçus », confie Dombrowski.

« À l'hôtel, il y avait trois pages de messages quand l'échange a été annoncé. On n'avait jamais vu ça... »

Actuellement, le directeur général des Expos dit qu'il est confiant qu'une entente soit conclue avec Langston. Il sera autonome à la fin de la saison.

« Je dirais que nos chances auraient été minces si nous ne l'avions pas obtenu. Maintenant qu'il est avec nous, elles sont meilleures. Ce n'est pas une obligation de le mettre sous contrat d'ici la fin de la saison. Je pense qu'il va aimer l'organisation, la ville et l'équipe. »

Langston, 28 ans, a refusé un montant de \$ 7.1 millions des Mariners. Des équipes riches sont prêtes à lui offrir ce qu'il demande. Les Mets, entre autres. Les Padres aussi. En décembre, ils ont donné \$ 5.25 millions pour trois ans à Bruce Hurst. Ils avaient offert le receveur Sandy Alomar Jr. ainsi qu'un lanceur partant aux Mariners.

Quant aux Mets, ils avaient proposé Howard Johnson, Sid Fernandez et le jeune Dave West. Ils n'auraient pas apprécié que Langston passe aux Expos.

« La moitié des équipes m'ont appelé pour me féliciter mais pas les Mets. Aucune équipe de la section Est ne l'a fait. »

« Roland Hémond (White Sox) m'a demandé comment j'ai fait pour que les négociations restent secrètes. »

Samedi, Dombrowski a également parlé à Charles Bronfman. « Il était très content. Il m'a dit qu'il allait rencontrer Langston au retour de l'équipe à Montréal. »

Les Expos ont reçu des Mariners une liste de 32 joueurs dans laquelle ils doivent choisir « le joueur à être nommé plus tard » — avant le 1er août. Ce sont des joueurs des majeures et des mineures.

Avant de conclure l'échange, Dombrowski a demandé à Whitey Lockman d'aller voir lancer Langston. Il est le consultant senior dans le département du personnel des joueurs.

TOURNOI D'ATLANTA

Simpson, au 73e trou

MARIETTA, Georgie (AP) — Scott Simpson a réussi la normale au premier trou de prolongation pour vaincre Bob Tway et enlever les honneurs du tournoi de golf d'Atlanta, hier.

Les deux joueurs avaient remis des cartes de 67, cinq coups sous le par, après les 18 trous réguliers de la ronde finale. Ils partageaient la première place avec des pointages cumulatifs de 278, 10 coups sous le par.

Simpson a visé juste d'une distance de quatre pieds sur son coup roulé, au 16e trou, le premier de la prolongation. Tway avait mis quatre coups à trouver la coupe sur ce trou d'une normale trois.

Avec cette victoire, sa cinquième en carrière mais sa première depuis l'omnium des États-Unis en 1987, Simpson a empoché la première bourse de \$162 000.

Simpson a enregistré des birdies aux deuxième, septième et huitième trous pour s'approcher de la tête. Il a créé l'égalité en tête en réussissant un coup roulé de 30 pieds pour un eagle au 11e trou. Il s'agissait de son

premier eagle de l'année.

Il a connu certains ennuis au 16e trou de la ronde régulière, lorsqu'il a frappé la balle dans une trappe de sable. Il a commis un bogey mais s'est repris au 18e trou avec un birdie sur un coup roulé de cinq pieds.

Tway a commis trois bogeys en ronde régulière.

Davis Love III et Jay Don Blake, le meneur de la troisième ronde, ont raté de belles occasions de prendre part à la ronde de prolongation.

Love s'est retrouvé dans une trappe de sable au 17e trou et a commis un bogey, ce qui l'a laissé à deux coups des meneurs. Blake a commis un bogey au 15e puis un double-bogey au 16e, pour glisser à trois coups de la tête.

Blake a ensuite réussi des birdies aux deux derniers trous pour remettre une carte de 72, pendant que Love y allait d'un birdie au 18e pour un pointage de 70.

Le Canadien Ray Stewart, de Vancouver, a joué 281, à égalité avec Wayne Levi et Wayne Grady.

GRAND PRIX DU MEXIQUE

Autre victoire d'Ayrton Senna

MEXICO (AFP) — Et de trois pour Ayrton Senna. Le Brésilien a remporté le Grand Prix du Mexique de Formule 1, dimanche sur le circuit Hermanos Rodriguez de Mexico, sa troisième victoire de la saison, et pris la tête du championnat du monde.

Vingt-quatre heures après avoir égalé le record de pôle-position du Britannique Jim Clark, Senna a fait une nouvelle démonstration de son énorme supériorité actuelle en dominant de bout en bout la course mexicaine. On attendait un duel serré avec son coéquipier de l'équipe Marlboro McLaren Honda, le Français Alain Prost ; il ne dura que dix-neuf tours. Au vingtième en effet, Prost devait s'arrêter à son stand pour changer de pneus. C'en était fini des espoirs du double champion du monde. D'autant que 14 tours plus tard, il était contraint un deuxième arrêt.

Pour Senna, restait le problème Ferrari. Mais l'Autrichien Gerhard Berger, puis le Britannique Nigel Mansell abandonnaient.

Dès lors Senna avait course gagnée. Les Italiens Riccardo Patrese (Williams Renault) et Michele Alboreto (Tyrrell Ford), qui luttait pour la deuxième place, ne constituaient pas en effet un réel danger pour le Brésilien. Patrese gardera le meilleur, apportant ses premiers points et son premier podium à Renault.

INTERNATIONAUX DE PARIS

Lendl le plus fort

Christian Collin
de l'Agence France-Presse

PARIS — Ivan Lendl n'est sans doute pas le plus populaire mais il est le plus fort. Le Tchécoslovaque, bientôt citoyen des États-Unis, doit en toute logique gagner un quatrième titre sur la terre battue parisienne du stade Roland-Garros à l'occasion de la 59e édition des championnats internationaux de France de tennis qui commencent aujourd'hui.

Il faut remonter à l'époque du Suédois Bjorn Borg, voici plus de 10 ans, pour qu'un favori du simple messieurs à Roland-Garros soit désigné avec autant de certitude. Lendl, victorieux en 1984, 1986 et 1987, devrait triompher encore à 29 ans dans un tournoi privé notamment de l'Américain John McEnroe (blessé au dos) et du Français Henri Leconte (opéré du dos), finaliste l'an dernier. C'est le temps des éclopés actuellement dans le tennis mondial.

Lendl est, lui, solide au poste. Champion d'Australie en janvier, il a, depuis, dominé son sujet. Sa confiance est totale et, sauf accident, il doit sortir vainqueur de ce deuxième rendez-vous majeur de l'année et songer un peu plus au grand chelem qui passera par Wimbledon, le seul titre manquant à son palmarès.

Dans le secteur du Tchécoslova-

que, la concurrence ne manquera pas. Un joueur comme le Suédois Kent Carlsson, s'il a retrouvé la plénitude de ses moyens physiques, sera redoutable. Mais le vrai grand danger devrait venir du Français Yannick Noah, lauréat en 1983, si son pied droit blessé tient bon, ou du Suédois Mats Wilander, le tenant du titre méconnaissable cette année, ou bien encore du jeune et ambitieux Américain Andre Agassi, demi-finaliste l'an passé.

Si les têtes de série franchissent les trois premiers tours, les huitièmes de finale donneront lieu aux parties suivantes dans la moitié haute du tableau :

■ Ivan Lendl (Tch., no 1) contre Michael Chang (É.-U., no 15)
■ Kent Carlsson (Sué., no 10) contre Tim Mayotte (É.-U., no 7)
■ Mats Wilander (Sué., no 4) contre Yannick Noah (Fra., no 13)

■ Emilio Sanchez (Esp., no 12) contre Andre Agassi (É.-U., no 5)
Dans l'autre moitié du tableau, la place de finaliste devrait se jouer entre trois joueurs : l'Allemand de l'Ouest Boris Becker, beaucoup plus patient maintenant sur terre battue, le Suédois Stefan Edberg et l'Argentin Alberto Mancini, révélation de l'année avec ses deux succès à Monte Carlo et Rome, capable de régler tout le monde sur le fil.

L'Américain Jimmy Connors (36 ans), l'Argentin Guillermo Perez-Roldan et le Tchécoslovaque Miloslav Mecir, perturbé par un dos douloureux, ne paraissent pas en mesure de brouiller les cartes.

Dans ce secteur, les huitièmes de finale logiques devraient se composer ainsi :

■ Jakob Hlasek (Sui., no 6) contre Alberto Mancini (Arg., no 11)
■ Aaron Krickstein (É.-U., no 14) contre Stefan Edberg (Sué., no 3)
■ Miloslav Mecir (Tch., no 8) contre Jimmy Connors (É.-U., no 9)

■ Guillermo Perez-Roldan (Arg., no 6) contre Boris Becker (RFA, no 2)

Roland-Garros est un marathon physiquement très éprouvant.

BASEBALL

Ligue nationale

Vendredi
Montréal 5, San Diego 0
Cincinnati 10, Chicago 8
Houston 4, Pittsburgh 2
St. Louis 3, Atlanta 0
New York 8, L. Angeles 2
S. Francisco 6, Phil'phie 1

Samedi
San Diego 5, Montréal 0
Chicago 5, Cincinnati 3
S. Francisco 6, Phil'phie 2
Houston 5, Pittsburgh 4
Atlanta 4, St. Louis 1
L. Angeles 2, N. York 1

Hier
Montréal 10, San Diego 2
Houston 9, Pittsburgh 2
Chicago 6, Cincinnati 1
L. Angeles 4, New York 3
Atlanta 3, St. Louis 3
remis, pluie
S. Francisco 8, Phil'phie 5



Les frappeurs	pb	cs	pp	cc	moy.
Aldrete	53	10	2	0	187
Brooks	177	46	18	4	260
Fitzgerald	80	17	10	2	213
Foley	135	31	15	2	230
Galaraga	158	37	30	7	234
Garcia	66	16	7	0	242
Hudler	25	7	1	0	280
Johnson	36	9	10	1	250
Martinez	103	25	6	0	243
Nixon	92	22	9	0	239
Nooba	10	2	0	0	200
Owen	133	30	17	3	227
Pevey	12	1	0	0	083
Raines	165	47	28	4	285
San'enea	88	24	9	2	273
Wallach	176	51	21	3	290

Buts volés: Nixon 15; Raines 11; Martinez 7; Hudler 6; Galaraga 5; Garcia, Wallach 3; Brooks, Fitzgerald, Owen 2; Foley, Santovenia 1.

Les lanceurs

g-p	ml	pn	rab	mpm
Burke	4-1	26-2	11	193.71
Frey	0-0	62	0	6.000
Gardner	0-1	52	3	4.476
Gross	5-3	69	30	59.391
Hesketh	3-1	180	17	13.850
Langston	1-0	80	1	12.113
Martinez	4-1	732	22	42.289
McGaffigan	1-2	260	12	15.415
Perez	0-7	57	31	44.487
B. Smith	5-1	622	13	30.188

Victoires préservées: Burke 9; Hesketh, McGaffigan 1.

Aujourd'hui

Chicago, Sanderson (5-2) à Atlanta, Lilliquist (2-3), 13 h 10
Cincinnati, Browning (4-4) à Pittsburgh, Walk (4-3), 13 h 35
New York, Darling (4-3) à San Francisco, D. Robinson (2-4), 16 h 05
Houston, Knepper (2-6) à St. Louis, Hill (2-3), 18 h 35

Montréal, K. Gross (5-3) à Los Angeles, Leary (3-3), 20 h 05
Philadelphia, McWilliams (2-4) à San Diego, Hurst (4-3), 21 h 05

Ligue américaine
Samedi
Kansas City 5, Detroit 1
Californie à Boston, remis, pluie
Oakland 3, New York 1
Chicago 5, Toronto 3
Baltimore 5, Cleveland 1
Texas 5, Minnesota 3
Milwaukee 3, Seattle 2

Hier
Californie 3, Boston 0
Oakland 4, New York 3
Cleveland 1, Baltimore 0
Toronto 7, Chicago 5
Texas 8, Minnesota 6
Milwaukee 7, Seattle 4
Kansas City 9, Detroit 5

Aujourd'hui
Seattle, Hanson (4-4) à New York, Dotson (1-2), 13 h 30
Toronto, Flanagan (3-4) à Cleveland, Candiotti (5-2), 13 h 35
Detroit, Alexander (3-4) à Chicago, King (4-5), 14 h 30e
Californie, Blyleven (4-2) à Milwaukee, Birkbeck (0-3), 14 h 30

Texas, Ryan (5-3) à Baltimore, Holton (1-4), 19 h 35
Oakland, Welch (6-3) à Boston, Boddicker (3-4), 19 h 35
Minnesota, Viola (3-6) à Kansas City, Saberhagen (4-4), 20 h 05

Ligue nationale
Section Est
g p moy. diff.
CHICAGO 27 20 574 —
NEW YORK 24 22 522 2 ½
ST. LOUIS 23 22 511 3
MONTRÉAL 25 24 510 3
PITTSBURGH 19 27 413 7 ½
PHILADELPHIE 18 28 391 8 ½

Section Ouest
g p moy. diff.
CINCINNATI 26 20 565 —
SAN FRANCISCO 27 21 563 —
LOS ANGELES 24 22 522 2
SAN DIEGO 26 25 510 2 ½
HOUSTON 24 24 500 3
ATLANTA 20 28 417 7

Ligue américaine
Section Est
g p moy. diff.
BALTIMORE 23 22 511 —
BOSTON 22 23 489 ½
CLEVELAND 22 26 458 2 ½
MILWAUKEE 21 26 447 3
NEW YORK 21 26 447 3
TORONTO 20 28 417 4 ½
DETROIT 19 28 404 5

Section Ouest
g p moy. diff.
OAKLAND 33 16 673 —
CALIFORNIE 31 16 660 1
KANSAS CITY 29 19 604 3 ½
TEXAS 27 19 587 4 ½
SEATTLE 24 26 480 9 ½
MINNESOTA 21 26 447 11
CHICAGO 18 30 375 14 ½

Le tournoi de Graf... ou de Sabatini

PARIS (AFP) — Une défaite de Steffi Graf aux Internationaux de France constituerait une énorme surprise. L'Allemande de l'Ouest qui aura 20 ans le 14 juin, ne doit pas, sauf accident, laisser passer l'occasion de conserver le titre français sur terre battue.

Graf jouera cette année pour une triple couronne après ses succès à Paris en 1987 et 1988. En cas de réussite, elle serait la troisième joueuse à aligner trois victoires après l'Américaine Helen Wills-Moody (1928, 1929, 1930) et sa compatriote Hilde Sperling (1935, 1936, 1937) depuis 1925, année à partir de laquelle le tournoi est devenu international. Elle se trouverait aussi à mi-chemin d'un deuxième grand chelem consécutif jamais réalisé dans l'histoire du jeu.

Après avoir gagné les quatre tournois majeurs en 1988 (Australie, France, Grande Bretagne et États-Unis), Graf a remporté encore, cette année à Melbourne, le titre australien. Un sixième titre consécutif majeur à Paris lui permettrait de rejoindre l'Américaine Martina Navratilova qui, en 1983 et 1984, avait accompli cette performance sans parvenir à réaliser le grand chelem.

Si Graf apparaît au dessus du lot, elle devra néanmoins redouter l'Argentine Gabriela Sabatini devenue sa rivale directe depuis cette année après le déclin des Américaines Martina Navratilova et Chris Evert qui, estimant qu'elles n'avaient plus aucune chance de gagner à Paris, ont préféré faire l'impasse sur le tournoi. L'Argentine (19 ans le 16 mai) croit en ses chances. « Je pense que je peux gagner le titre », dit-elle, s'appuyant sur ses deux succès sur l'Allemande en 1988 sur terre battue.

Derrière Graf et Sabatini, des espoirs peuvent tirer leur épingle du jeu. À commencer par les Espagnoles Conchita Martinez et Arantxa Sanchez, la Yougoslave Monica Seles et l'Autrichienne Barbara Pauls. Sans oublier la Soviétique Natalia Zvereva, finaliste l'an passé, et pourquoi pas l'Australienne Hana Mandlikova, lauréate en 1981.

Hier, à Genève, la troisième favorite, la Bulgare Manuela Maleeva, a vaincu la quatrième tête de série, l'Espagnole Conchita Martinez, 6-4, 6-0 lors de la finale du tournoi de tennis féminin de Genève, hier.

Argentins Javier Frana et Gustavo Luza 6-4, 7-5 en une heure et 21 minutes de jeu.

Auparavant, Becker, qui à la veille des Internationaux de France est apparu très à l'aise sur la terre battue de Dusseldorf, avait disposé d'un des grands spécialistes de cette surface, l'Argentin Guillermo Perez-Roldan, en trois sets, 6-0, 2-6, 6-2.

Carl-Uwe Steeb, souffrant toujours de sa blessure à la cuisse, a eu en revanche moins de succès face à

Martin Jaité, qui l'a battu 6-4, 6-3, en seulement un peu plus d'une heure.

La paire Becker-Jelen est apparue particulièrement efficace, puisqu'elle n'a perdu qu'une fois cette année à Dusseldorf, contre les Américains Rick Leach et Jim Pugh. Frana et Luza n'avaient pourtant gagné qu'une rencontre, mais leur victoire avait été de taille, puisque leurs adversaires n'étaient ni plus ni moins que les redoutables suédois Stefan Edberg et Anders Jarryd.

La coupe des Nations à la RFA

DUSSELDORF, RFA (AFP) — L'équipe de RFA de tennis, tenante de la Coupe Davis, a accroché hier à Dusseldorf (RFA) un nouveau trophée à son tableau de chasse en remportant pour la première fois la Coupe des Nations de l'ATP.

En finale, la RFA a en effet battu l'Argentine, victorieuse en 1980, par deux victoires à une.

C'est la paire ouest-allemande Eric Jelen-Boris Becker qui a fait la différence en battant en double les

L'hôpital de l'an 2015

Et si la santé était devenue une chose trop sérieuse...

L'ASSOCIATION des hôpitaux du Québec, qui tenait la semaine dernière à Montréal son 25e congrès-exposition, avait invité le ministre de la Santé et des Services sociaux, à prononcer l'allocation de clôture de ses assises.

Mme Thérèse Lavoie-Roux, en choisissant de rappeler aux congressistes quelles étaient les grandes orientations retenues dans le document qu'elle a publié en avril dernier, a été amenée à dessiner les grands traits de l'hôpital du prochain quart de siècle.

Cet hôpital ne surgira pas brusquement, comme sorti tout armé de la cuisse de Jupiter. Il sera plutôt le résultat d'une évolution qui, petit à petit, transformera l'institution que nous connaissons actuellement, laquelle d'ailleurs diffère grandement de l'hôpital d'il y a une quarantaine d'années.

Quand la médecine était encore largement impuissante devant la plupart des maladies, l'hôpital n'était guère autre chose qu'un mouloir où des personnes de tous âges, souvent indigentes ou sans-famille, étaient conduites pour y recevoir des soins qu'on dirait aujourd'hui palliatifs.

L'apogée de la médecine curative

Avec le développement des techniques, et après les reculs des maladies infectieuses maîtrisées par les progrès de l'hygiène publique et l'apparition de certains traitements, tels les antibiotiques, la médecine a pu s'attaquer aux symptômes de plusieurs maladies dites chroniques, liées à l'usure de l'organisme humain, allant jusqu'à des interventions aussi spectaculaires que coûteuses que la transplantation d'organes ou la survie d'enfants de très faible poids ou nés prématurément. Ces soins, en raison des lourds équipements qu'ils exigent, n'étaient prodigués qu'à l'hôpital qui devint le champ principal d'exercice des professions de la santé. De là les besogneuses et parfois trop bruyantes usines à guérir les gens que l'on sait. Ce fut l'apogée de la médecine dite curative, qui s'employait à ajouter des années à la vie de quelques individus mais qui, comme éblouie par ses propres succès — aussi limités que sensationnels — restait impuissante, ou peu soucieuse, de remonter jusqu'à la source des maux qu'elle traitait.

Nous entrons ou, mieux, nous sommes déjà entrés dans une tout autre époque.

Et ce développement n'est pas particulier au Québec. La même évolution est déjà perceptible aux États-Unis, même si le contexte institutionnel y est complètement différent, comme l'illustre un article paru dans la dernière livraison de la *Harvard Business Review* (« A Radical Prescription for Hospital », mai-juin 1989).

Dans les propos qu'elle a tenus, vendredi, devant les administrateurs des hôpitaux du Québec, Mme Lavoie-Roux a mis l'accent sur deux grandes orientations qui modèleront graduellement le visage de l'hôpital de l'an 2015.

La première orientation concerne les soins ambulatoires, c'est-à-dire tous les soins que l'on peut recevoir en salle d'urgence, dans les cliniques externes ou dans certains départements, telle la chirurgie d'un jour, en s'y rendant par ses propres moyens, sans y occuper un lit, ou une civière !

Les orientations du ministère annoncent une sorte de moratoire sur le développement de tels services dans les hôpitaux de soins de courte durée. Désormais, les services de cette nature, la population devra apprendre à aller les chercher ailleurs, dans les cabinets privés des médecins, les cliniques ou polycliniques, et même de plus en plus dans les centres locaux de services communautaires dans la mesure où ces établissements publics recevront les ressources nécessaires et réussiront à attirer et à retenir un nombre suffisant de professionnels de la santé.

Même si le document du ministère ne le dit pas de façon explicite, l'évolution des techniques médicales, qu'il s'agisse de diagnostic ou de traitement, rendra possible de nouvelles illustrations du *Small is beautiful*. De plus en plus de maladies pourront être diagnostiquées en cabinet et traitées sans recourir, sinon très épisodiquement, à l'hospitalisation, y compris certaines formes du toujours redoutable cancer. Les hôpitaux améri-

cains prennent de plus en plus conscience du fait qu'un immense « marché » des soins de santé se développe hors leurs murs et, par nécessité économique, ils se préparent à l'exploiter. Même chose au Québec, sauf qu'ici l'hôpital aura de moins en moins accès à ce « marché » qui, par choix politique, sera confié à des institutions d'un autre type.

Par choix politique également, l'hôpital de demain au Québec (à l'exception d'une poignée d'établissements d'enseignement ou dispensant des soins ultra spécialisés) ne serait plus l'institution largement autonome que nous connaissons.

La plupart des hôpitaux seraient intégrés à des ensembles de santé desservant la population de chacun des quelque 150 territoires de CLSC. Ces ensembles seraient le résultat du regroupement de plusieurs établissements existants parmi lesquels on retrouve, en plus des centres hospitaliers de soins de courte durée, les centres de soins prolongés, les centres d'hébergement pour personnes âgées et, bien sûr, les CLSC. Ainsi serait résolu le problème de la complémentarité entre les établissements, dont l'absence constitue une des principales lacunes de l'organisation actuelle des services de santé.

La gestion de ces ensembles de santé serait remise entre les mains de la population elle-même parmi laquelle seraient désignés les membres d'un conseil d'administration unique, à l'exclusion de toute personne touchant un revenu d'un établissement ou d'un organisme du réseau.

Ici, plus que jamais, il est nécessaire de s'exprimer au conditionnel, puisque cette orientation — touchant le regroupement des établissements et leur gestion par la population — sera sans doute très vivement combattue à la fois par les hôpitaux et la profession médicale. Les hôpitaux admettent volontiers les problèmes qu'engendre un cloisonnement excessif et la nécessité d'une meilleure intégration des services. Mais l'Association des hôpitaux a déjà dit qu'avec le regroupement proposé, le gouvernement « risque de créer un appareil administratif hybride, impersonnel et ingérable », ajoutant que « cette vision bureaucratique, mécaniste et uniforme ne mènera nulle part ». De son côté, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec n'est pas à court d'épithètes pour dénoncer la composition des conseils d'administration de ces nouveaux ensembles de santé. La FMOQ s'interroge sur l'efficacité d'une telle formule compte tenu des vocations très différentes des établissements en cause. De même, elle stigmatise comme « aberrante » l'idée d'assigner tous les sièges des conseils aux seuls citoyens.

La banque aux banquiers, et les travaux publics aux ingénieurs, déclarent les porte-parole syndicaux des omnipraticiens.

Une nouvelle conscience

Il arrive cependant, à l'encontre de ce réflexe bien naturel, que le concept de santé se distingue de plus en plus de celui de maladie. La population est de plus en plus consciente du fait que les services de santé, en dépit de leur caractère absolument indispensable, ne sont qu'un des déterminants de l'état de santé tel qu'on le conçoit aujourd'hui, et qu'une politique de la santé dépasse largement le champ d'action d'un seul ministère.

De plus en plus de gens sont prêts à se laisser convaincre qu'il est aussi important de favoriser un sain régime d'alimentation chez les futures mères que de s'équiper lourdement en matière de péri-natalité ; qu'il est aussi important d'inculquer de bonnes habitudes de vie que de lutter à grands frais contre le cancer ou les maladies cardio-vasculaires ; qu'il est aussi important d'améliorer l'hygiène en milieu de travail et d'y réduire les risques d'accident que de réparer et d'indemniser... À terme, les ensembles de santé ne seraient-ils pas l'incarnation même de cette conscience nouvelle ?

Bref, la santé ne serait-elle pas devenue une chose trop sérieuse pour qu'on la laisse entre les mains des seuls professionnels, pas plus que la guerre aux seuls militaires ?

— JEAN FRANCOEUR

LA COMMISSION DUBIN OU
"JÉSUS DE TORONTO"



LETTRES AU DEVOIR

Inquiétant

ON SE rappelle que le développement de la rue McGill Collège a donné lieu à une levée de boucliers sans précédent il y a quelques années et que les milieux d'affaires n'avaient pas hésité à intervenir à cette occasion.

Il nous semble que le projet « Place Hydro-Québec » que M. Bourassa vient de tuer par une intervention personnelle est tout aussi grave, même s'il se situe un peu plus à l'est. Il faudrait une nouvelle levée de boucliers.

Il se trouve que le projet Hydro-La Laurentienne touche un secteur qui a un besoin criant de rénovation. Devant ce fait, la raison évoquée paraît faible. On ne peut croire que l'Hydro soit « casée » à ce point, sinon c'est terriblement inquiétant pour tous les Québécois.

— THÉRÈSE BOURRET
Montréal, le 24 mai.

À l'encontre

Lettre à Mme M. Gagnon-Tremblay
JE trouve louable votre effort d'aider les mères qui restent au foyer, qui sont incapables de travailler et qui sont économiquement défavorisées. Mais je ne crois pas que votre projet de loi aiderait les conjoints, la famille, la société. Il va à l'encontre de la politique familiale que le gouvernement veut instaurer.

D'après les chiffres cités par ACFAS, un tiers des enfants naissent hors mariage ; si le projet était adopté, ce sera les deux tiers. Pourquoi un homme serait-il intéressé à se marier dans de telles conditions, alors qu'en plus de perdre sa femme, sa résidence, ses enfants (la garde étant donnée à la mère dans 80 % des cas), lorsqu'il y a divorce, il serait menacé d'être dépossédé arbitrairement de ses biens ?

Les juges sont très soucieux d'aider les épouses quand elles sont dans le besoin et que l'époux a les moyens de payer, lors d'une séparation ou d'un divorce, surtout si l'épouse a contribué à l'enrichissement du patrimoine.

Votre projet brime la liberté de contracter lors d'une union. Cela va à l'encontre des chartes des droits et libertés et de notre code civil. Pourquoi payer pour un contrat qui sera brisé éventuellement contre la volonté des époux ?

Votre projet ne peut impliquer qu'un faible pourcentage de conjoints, car de plus en plus les conjoints sont tous deux sur le marché du travail. Un contrat en séparation protège contre des dettes contractées par un époux imprudent ou gaspilleur.

Seul le gouvernement fédéral a juridiction dans les cas de divorce. Je ne crois pas qu'un juge pourrait être forcé d'imposer un partage du patrimoine familial. Récemment un juge n'a pas accepté l'obligation d'indexer une pension alimentaire en vertu de la loi provinciale, et le gouvernement veut aller en appel.

Votre projet ne peut créer que des embêtements et des frais juridiques considérables pour établir la portion des biens pouvant faire partie du patrimoine familial. Et cela pour une première union, une deuxième, etc.

Un conjoint qui serait forcé de partager son automobile ou de la vendre en cas de divorce ou sé-

paration serait menacé de perdre son emploi, s'il s'en sert régulièrement dans son travail.

Combien d'autres problèmes naitraient qui ne feraient qu'entraîner des frais juridiques considérables, pour les époux.

La meilleure solution est d'éviter les conflits et protéger l'avenir des enfants qui servent souvent d'otages ou objets de chantage, lors d'une séparation ou d'un divorce. Le partage des biens devrait se faire par médiation.

Dans les services de médiation, les époux obtiennent un partage plus équitable des biens, parce que le tout se fait à l'amiable, et dans une optique de collaboration et de justice. Et cela protège l'avenir, les relations entre ex-conjoints, une plus grande présence des deux parents auprès de l'enfant, et un accès plus facile des enfants auprès de leurs parents.

— ANDRÉ FOREST
Montréal-Nord, le 24 mai.

Place Hydro

LE gouvernement Bourassa continue de s'acharner contre Montréal.

La dernière manifestation d'antipathie s'est traduite par l'annulation du projet « Place Hydro » qui devait relancer un quartier dont l'importance et le besoin de réhabilitation sont évidents.

Il faut que ce projet soit relancé, sans quoi les Montréalais seront en droit de penser que le gouvernement libéral estime pouvoir se passer de leurs votes.

— JEAN-J. DUMAS
Montréal, le 24 mai.

Des forces insoupçonnées

NOUS AVONS pris connaissance de la demande de financement des Centres de femmes du Québec au ministère de la Santé et des Services sociaux. Nous pensons qu'il est primordial que ces Centres de femmes reçoivent un cadre de financement de \$ 50,000 annuellement afin d'assurer le bon fonctionnement et la continuité de leurs services.

Un Centre de femmes est un lieu privilégié qui répond à des besoins essentiels reconnus par des milliers de femmes au Québec. L'avènement des Centres de femmes a permis la mise en place de ressources alternatives répondant plus adéquatement à la vision des femmes dans différents domaines comme l'éducation, la santé, la famille.

De par leur travail, trop souvent sous-rémunéré, le plus souvent bénévole, toutes ces femmes de coeur impliquées activement ont suscité une prise de conscience collective sur la condition humaine et réveillé des forces insoupçonnées. Se peut-il que de tels efforts aussi concluants ne sont pas reconnus financièrement par nos gouvernements. Il est donc essentiel que le ministère de la Santé et des Services sociaux assure le cadre de financement demandé par l'R des Centres de femmes. Ce financement minimum de \$ 50,000 est légitime afin de répondre aux besoins urgents de 52 % de la population.

Ici, aux Îles-de-la-Madeleine, le Centre des femmes *La Sentinelle* nous a manifesté une solidarité et un appui constant dans nos démarches d'implantation d'une Maison d'hébergement pour femmes victimes de violence. La survie de la *Sentinelle* est tributaire de la bonne volonté de nos gouvernements comme partout ailleurs.

— JOCELYNE CASSELOT
Îles-de-la-Madeleine, le 12 mai.

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

Quelle belle expérience

J'AI PARTICIPÉ pour la première fois à la Marche internationale de Montréal.

Marcher sur une distance de 5 kilomètres, c'est facile, sauf pour les derniers pas. Marcher avec 2,000 personnes, c'est bien agréable. Se faire accueillir à des relais, boire du jus, y rencontrer des amis, c'est rare et plaisant.

La température n'était pas idéale. Il pleuvait très fort avant le départ. J'avais peur que tout soit annulé. Mais les marcheurs ont insisté et, après les réchauffements, on est parti d'un bon pied.

Au retour, ce fut le dîner, le maquillage (je n'avais jamais vu de si beaux maquillages) et les spectacles de la Petite Fanfare. Et à 4h quand on est parti, il faisait un bon soleil !

Quelle belle expérience ! L'an prochain, peut-être 10 kilomètres. Vive la Marche internationale de Montréal !

— ÉLIZABETH GEORGE
9 ans
Montréal, le 25 mai.

Erreur

JE SUIS amèrement déçu de tous les reportages télévisés concernant la mystification de la psychiatrie. On nous montre les cas les plus chroniques, les plus « lourds », tels que : la schizophrénie avancée, la psychose maniaco-dépressive dans sa phase la plus exubérante, etc.

C'est dommage car la psychiatrie est plus ambulatoire que cela. La chronicité n'appartient pas à tous les psychiatisés. On a oublié ceux et celles qui se « battent » à chaque jour et qui réussissent à atteindre un niveau de vie normal.

Qu'ont-ils voulu démontrer le plus ? La souffrance de ces patients dits chroniques ? Erreur, car la souffrance morale est présente autant chez le névrosé qui n'a jamais été interné que chez le schizophrène.

— FRANCE LEWIS
« psychiatrisée »
Laval, le 25 mai.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

(514) 844-3361

Abonnements : (514) 844-5738

Désastre écologique à Mercier

La solution en place est incapable d'arrêter la contamination

HEUREUSEMENT que l'OTAN se préoccupe des sites contaminés par les bases militaires et les expériences des forces armées de l'Alliance Atlantique. Autrement, les gens vivant près de Mercier et de Sainte-Martine auraient continué d'ignorer ce qui mijote dans leur sous-sol.

L'étude du ministère de l'Environnement du Québec présentée à Bilthoven, aux Pays-Bas, en novembre dernier, renferme en effet des renseignements fort utiles sur la progression des magmas dangereux qui s'échappent de la lagune de Mercier, et sur l'échec relatif de l'usine de dépollution qui y fonctionne depuis quatre ans.

Détail intéressant, on ne retrouve pas ce document (préparé en anglais et fort à jour) dans la liste des rapports que le sous-ministre, M. Jean-Claude Deschênes, avait remis à M. Victor Goldbloom, en février dernier, en vue de préparer l'enquête du BAPE sur les déchets dangereux.

Combien de documents de même nature sont encore cachés au MENVIQ, alors que d'autres ministères, l'Agriculture, la Santé, les Affaires municipales, en auraient un urgent besoin ? Et à quoi sert la loi d'accès à l'information si ce genre de document n'est pas archivé ?

En somme, une élite de fonctionnaires et de techniciens continue de savoir où ne pas acheter de terrains, pendant que les simples mortels s'installent avec leurs familles près de n'importe quelle dump.

Mais revenons à Mercier. On a pompé pendant quatre ans l'eau contaminée, mais la nappe souterraine reste dangereuse. On a épuré à ce jour seulement 20 des 800 tonnes (et plus) de contaminants versés dans la lagune (avec la bénédiction du gouvernement à l'époque). La concentration toxique y baisse, mais on ne sait encore pourquoi.

On note qu'entre-temps le magma toxique s'est infiltré dans le sous-sol et progresse lentement autour. Or, à ces profondeurs, les scientifiques

n'ont à ce jour aucune solution à proposer pour neutraliser le danger. On attend quelque découverte éventuelle de l'Environnement fédéral.

Autant dire que sur des dizaines de kilomètres carrés, tous les puits sont virtuellement condamnés et que les sources d'approvisionnement en eau potable (pour les gens comme pour les bêtes et les cultures) doivent faire l'objet de précautions additionnelles. Non seulement faut-il leur faire passer tous les tests indiqués, mais une vérification périodique s'impose. Pour dix ans ? pour cent ans ? Allez savoir !

Y a-t-il encore des gens qui s'abreuvent à des filons souterrains contaminés ? Les produits agricoles qui poussent dans cette région sont vérifiés avant d'être mis sur le marché, mais sont-ils passés à tous les tests correspondant aux divers produits dangereux qui s'échappent de la lagune de Mercier ? L'Agriculture a fait des tests qui paraissent rassurants. Mais peut-on s'y fier ?

Pas absolument. Ainsi l'usine de filtration de Montréal, par exemple, qu'on donne comme une des plus modernes, ne surveille et ne neutralise qu'une partie des nombreux éléments dangereux puisés avec l'eau du fleuve.

De plus, qui va payer l'eau potable et les systèmes d'aqueducs supplémentaires requis en raison de la contamination plus grande et plus durable de la région ? Québec n'applique pas là le principe du pollueur payeur. Les contribuables de la province paient la facture cependant que les producteurs et transporteurs des produits toxiques n'ont pas à faire face au désastre.

Si Québec a dépensé peut-être \$ 50 millions au total pour le désastre simplement appréhendé de Saint-Basile-le-Grand, on serait rendu à \$ 20 millions à Mercier, pour une catastrophe bien réelle celle-là, et pour laquelle on n'a pas encore de remède complet et durable.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Des protections qui n'en sont pas

Sans retenue

Lettre à M. Michel Pagé

DEPUIS 1979, les administrateurs du Syndicat des Producteurs Agricoles du Portage (syndicat de base) aidés de la Fédération régionale, dépensent énergies, temps et argent à la sauvegarde des terres agricoles de la région.

On se plie à tout l'exercice. À maintes reprises, la Commission de Protection des Terres Agricoles du Québec (CPTAQ) consulte (pour la forme, on s'en rend bien compte maintenant) le syndicat de base et la fédération régionale afin de soi-disant connaître la position des producteurs pour mieux respecter la volonté des agriculteurs de notre secteur et garder le plus grand nombre de terre en zone verte.

La proposition que la CPTAQ se prépare à présenter au ministre de l'Agriculture concernant les schémas d'aménagement du secteur « Syndicat du Portage » nous prouve que la CPTAQ (dont le rôle est de protéger les terres agricoles) ne joue aucunement son rôle.

Au cours des négociations MRC/CPTAQ/UPA, on s'est vite rendu compte que, là où les maires ont le souci de garder la zone verte, la CPTAQ la conserve mais aussitôt qu'un maire ou un spéculateur montre un peu d'opposition à la zone verte, la CPTAQ dézone sans retenue.

À quoi a servi le moratoire décrété par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ? À rien du tout, si ce n'est faire croire que l'UPA était consultée.

Devant la tournure des événements, nous, administrateurs du Syndicat du Portage, constatons que les MRC sont prêts à envoyer l'agriculture chez le diable et à ne rien sacrifier pour en conserver le minimum. Dans ces conditions, le Syndicat du Portage laisse tomber le dossier et laisse aux élus le soin de prendre les décisions qu'ils veulent et la responsabilité d'en rendre compte à la population.

D'ici quelques années, nous verrons probablement « pousser » des maisons ou des industries à la place des légumes, des céréales et autres; nous nous contenterons alors de nous nourrir de produits



Le ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé, en compagnie du président de la Commission de protection du territoire agricole, M. Pierre-Luc Blain, lors de la présentation des changements à la loi sur le zonage agricole.

importés, à arrière goût de cyanure...

Les producteurs et leur Union ont défendu depuis dix ans le garde-manger des Québécois. C'était une action sociale bien plus que syndicale et nous sommes fiers, comme citoyens, de l'avoir faite. Mais notre ardeur a fait en sorte que d'autres organismes publics et privés ont fui leurs responsabilités dans cette cause de la défense du territoire, devenant souvent des opposants à ce projet de société. Nous en avons assez!

Nous voulons maintenant que les élus à tous les paliers aient à rendre compte à leur population de leur attitude face à la défense du territoire agricole. Cette population, d'accord très majoritairement avec cette loi, découvrira alors qu'elle se trompe quand elle croit que le territoire agricole est bien protégé alors qu'il n'y a plus que les producteurs agricoles qui le défendent.

— RÉAL TURGEON
président
Syndicat du Portage
L'Assomption, le 10 mai.

D'arrache-pied

Lettre à Mme T. Lavoie-Roux, responsable de la politique familiale, et au ministre de la Justice, M. Gil Rémillard

LAISSEZ-MOI vous décrire la situation dans laquelle je me trouve après un divorce, ayant cru que notre système appuyait ses citoyens et sa famille.

Séparée depuis 1982, un jugement a été rendu en 1985, à l'effet que mon ex-époux devait payer une pension alimentaire pour moi et mes trois adolescents.

Des études entreprises en 1983 m'ont conduite à la maîtrise en orthophonie-audiologie, pendant lesquelles j'assumais seule la garde de mes enfants. Je dois vous dire que je souffre de surdité neuro-sensorielle modérément sévère.

Je détiens actuellement ma maîtrise et je travaille comme telle, à un salaire de \$ 25 600 par année. Ces années d'études furent d'un stress extrême (nuits blanches à étudier) pour moi et les enfants, mais j'ai travaillé d'arrache-pied jusqu'au bout, afin d'acquiescer mon autonomie financière.

Les finances, parlons-en! Depuis 1982, j'ai dû assumer des frais d'avocats (c'est notre qualité de vie qui a payé la note) pour un montant total de \$ 5 582, tout cela, uniquement dans le but de faire maintenir la pension alimentaire de mon ex-époux.

Or, depuis juillet 1988, malgré un nouveau jugement de cour, plus rien... je dois vivre avec mon salaire avec un travail à temps plein comme audiologiste et assumer complètement seule la garde de mes trois jeunes adolescents.

Des démarches répétées auprès du Service de perception des pensions alimentaires n'ont réussi qu'à me décourager davantage. Appels qui restent sans réponse, impossibilité d'avoir l'information sur mon dossier, attentes interminables, lignes téléphoniques en attente pendant au moins 10 minutes, appels des agents jamais retournés, etc...

Élever des enfants à ce prix, assumer ses responsabilités dans un contexte de solitude extrême, jouer à la fois les rôles de père et de mère dans un perpétuel climat d'insécurité financière, est-ce là votre nouvelle philosophie en terme de politique familiale, madame Lavoie-Roux?

N'y manque-t-il pas des éléments importants (tels le soutien, l'appui, le respect etc.)? Ou n'existe-t-elle tout simplement pas cette fameuse politique? Peut-on encore espérer que le noyau familial refa surface avec toute la richesse qu'il représente pour une future société en « santé », et que les responsabilités seront enfin respectées de part et d'autre?

Et vous, M. Rémillard, il faudrait peut-être aviser vos juges de ne pas nous laisser croire que les jugements qu'ils rendent font office de parole divine. Où sont vos moyens pour faire respecter ces jugements?

Sans compter tout le stress que provoquent ces incessantes comparutions en cour pour en ressortir au mieux avec un jugement qu'avec l'expérience, on apprend vite à voir comme « une belle promesse » chèrement payée et qui ne se réalisera jamais.

— HÉLÈNE CARON
Montréal, le 18 mai.

Un code, deux mesures

« Controverse »

Lettre à M. Franklin Delaney

IL Y A environ un an, Radio-Canada refusait de diffuser un message publicitaire de la CEQ parce que : « nos politiques et pratiques ne nous permettent pas d'accepter de vendre du temps d'antenne pour défendre une opinion qui prête à controverse ».

Radio-Canada diffuse une publicité fédérale agressive sur la dette fédérale et les choix fiscaux et budgétaires pour la réduire.

Vos responsables du code publicitaire ont-ils évalué la publicité du gouvernement à la lumière des mêmes critères qui les avaient amenés à refuser le message de la CEQ : « La langue, extrait d'un entretien avec Pierre Bourgault »? Comment ont-ils pu en arriver à la conclusion que le message du gouvernement ne véhiculait pas une « opinion qui prête à controverse »?

Comment peut-on accepter la dramatisation de la dette fédérale au même titre que les dettes des pays de l'Amérique latine, alors que la dette fédérale est, à plus de 80 %, une dette intérieure (envers les résidents canadiens)?

Radio-Canada croit-elle que les choix budgétaires et fiscaux effectués en vue de réduire l'ampleur du

déficit ne prêtent pas à controverse?

Le retrait de toute contribution du gouvernement à la caisse de l'assurance-chômage n'est-il pas un sujet controversé? Que dire de la taxe fédérale de vente? Des attaques à l'universalité des programmes sociaux? De la réduction des engagements à l'égard de l'enseignement postsecondaire, de la santé et des services sociaux, du développement régional, des transports en commun (coupures à Via Rail, privatisation d'Air Canada), des services de garde, du logement social, de la coopération internationale...?

Vos responsables du code ont-ils évalué les opinions controversées concernant la légitimité d'une telle publicité alors que le parti gouvernemental a écarté toute considération importante de ce thème au cours de la récente campagne électorale pendant laquelle il pouvait bénéficier de temps d'antenne gratuit?

Si vous croyez être dans l'impossibilité d'appliquer aux messages du gouvernement les mêmes critères que vous avez appliqués à la CEQ l'an dernier, votre code de publicité n'est-il pas discriminatoire?

— RAYMOND JOHNSTON
vice-président de la Centrale de l'enseignement du Québec
Montréal, le 12 mai.

Pour quatre raisons

Démilitariser le Labrador

Lettre à M. Brian Mulroney

SENSIBILISÉ récemment à la situation vécue par les Inuits du Labrador face aux vols à basse altitude des avions de l'OTAN sur leur territoire, je vous écris pour joindre ma voix à celle des groupes et personnes qui demandent de ne pas donner suite au projet de centre d'entraînement à Goose Bay et de faire cesser les vols actuels. Quatre raisons motivent mon appui aux gens du « Nitassinan » (Labrador).

Les Inuit n'ont jamais signé de traité cédant le territoire qu'ils appellent « Nitassinan ». On ne les a jamais consultés non plus sur l'opportunité d'inviter les nations étrangères à faire l'essai de leurs avions militaires au-dessus de leur tête. De quel droit le gouvernement canadien s'arroge-t-il la propriété du territoire ancestral Inuit? Il me semble qu'il s'agit là de la violation pure et simple des droits civils de ce peuple.

Les vols militaires à basse altitude apparaissent faire partie d'une stratégie offensive de l'OTAN. Les missions de pénétration auxquelles on entraîne les pilotes visent à empêcher toute riposte de la part des forces du Pacte de Varsovie à une attaque des pays de l'OTAN. C'est donc bien à une tactique strictement offensive que s'associe le Canada par son projet de base d'entraînement au Nitassinan. Ceci entre en opposition avec les efforts de réduction des armements en Europe. Cela n'aidera

pas non plus l'OTAN et le Pacte de Varsovie à progresser vers une politique de défense « non-offensive ».

Et que dire des impacts environnementaux des vols militaires à basse altitude? Les écosystèmes nordiques, baignés de tranquillité et empreints de quiétude commencent déjà à réagir aux agressions brutales et bruyantes des chasseurs militaires. Les trajets des oiseaux migrateurs et la natalité des caribous par exemple seraient affectés d'après les constatations des Inuits. L'onde de choc causée par le bruit des avions possède suffisamment de force pour faire éclater les vitres des fenêtres. C'est à un stress aussi intense que sont soumis la population et la faune du Nitassinan.

Enfin, le développement durable, prôné par le gouvernement canadien pour réconcilier économie et écologie, devrait d'abord s'appliquer aux régions du pays où la population vit déjà en harmonie avec son environnement. Les gens du Nord du Québec ont certes besoin des revenus qu'apporteraient les emplois de la base militaire de l'OTAN. Toutefois, des solutions durables et respectant le mode de vie et l'environnement nordique s'imposent plutôt. Si le gouvernement croit vraiment au développement durable, il devrait mettre ce principe en application au Nitassinan.

J'espère vivement que vous pencherez vers la démilitarisation du Labrador.

— SCOTT MCKAY
conseiller municipal
Montréal, le 11 mai.

Va-t-on faire taire l'histoire ?

Et la vérité, elle ?

L'INTERVENTION de Michel Naggar (LE DEVOIR, 6 mai) au sujet du verset 25, chap. 27 de saint Mathieu me paraît pleinement justifiée.

Le comité chargé de la révision du lectionnaire des récits évangéliques approprié aux célébrations de la Semaine Sainte supprimerait du texte ce verset qui relate le cri de la foule au procès de Jésus devant Pilate : « Tout le peuple répondit : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. »

Pourquoi? Parce que, dit-on, « dans notre histoire, certains chrétiens se sont appuyés sur ce texte pour persécuter les Juifs ou pour accuser les Juifs d'avoir crucifié le Christ ». Est-ce là une raison suffisante pour légitimer cette omission? Je ne le crois pas. Quels sont, en effet, les chrétiens de notre pays qui, aujourd'hui, persécutent les Juifs?

Et, si certains coreligionnaires n'ont pas encore compris que nous sommes, tous, par nos péchés les vrais coupables, les bourreaux de Jésus, à nous de leur rappeler que la sainte Victime, elle-même, a imploré la miséricorde divine envers les auteurs de cette imprécation inconsidérée et du « crucifie-le ». « Père, pardonne-le », car ils ne savent ce qu'ils font.

Elle l'implorait en même temps pour nous et nous invitait à imiter son indulgence.

Si la vérité gagne toujours à être présentée au prochain bien vêtue de charité, cette dernière vertu ne doit pas servir de prétexte pour l'élimer. Surtout qu'ici il s'agit d'une vérité historique reconnue comme telle depuis des siècles, d'un élément révélateur de l'intensité dramatique du procès le plus important et le plus vital de l'histoire humaine.

L'influence d'une école rationalisante qui doute de l'authenticité de certains faits et paroles du Nouveau Testament serait-elle pour quelque chose dans cette décision? Les craintes de Michel Naggar que ce verset finisse par disparaître complètement des Bibles sont-elles exagérées? Probablement.

Mais pourquoi vouloir l'extraire de la mémoire des fidèles d'ici? L'Église admet, douloureusement sans doute, mais humblement et franchement les erreurs et les fautes de ses membres au cours de l'histoire, pourquoi cacherait-elle celles de ses ancêtres dans la foi, les Juifs?

Avec M. Naggar je prie nos Évangiles de reconsidérer les directives qu'on leur prête. La vérité a ses droits : « Que votre parole soit oui; oui; non, non. » proclame Jésus. (Mt 5,37).

— ROLAND CHABOT
Pintendre, le 16 mai.

Fondamentalisme

HERVEY Guay fait la revue de *Non-lieu pour Jésus* d'Émile Morin, se réjouissant que ce « théologien emprunte fort heureusement les voies de la nouvelle Histoire et de la critique moderne » avant de souligner avec l'auteur qu'« aucun historien ne peut affirmer avec certitude que Jésus eut l'intention de fonder un rassemblement durable ». Cela, naturellement, après avoir affirmé que les Évangiles résultent « d'une longue maturation rédactionnelle », afin de pouvoir éliminer les déclarations de Jésus lui-même à ce sujet.

Je trouve malheureux qu'un exégète de carrière se joigne tardivement à une école qui n'a plus rien de moderne. Ses élèves sont dépassés par l'analyse textuelle qui prévaut maintenant dans les facultés euro-



Scène du film de Denis Arcand, *Jésus de Montréal*, avec Lothaire Bluteau dans le rôle du Christ.

péennes (Jan de Waard, Strasbourg; James Barr, Oxford; etc.).

La méthode historico-critique peut être fascinante, et les protestants s'en sont régalez pendant un siècle, vidant systématiquement leurs églises... Il est surprenant de constater que les théologiens catholiques l'adoptent après que leurs églises se soient vidées!

Je ressens le même étonnement en lisant Marcel Jean sur *Jésus de Montréal*. Que les membres d'une institution la remettent en question, c'est indispensable. Que cette saine réflexion engendre des doutes quant à ses sources, c'est inévitable. Mais cet effort de démystification ne prend-il pas à Montréal les propor-

tions mêmes de la mystification qui l'a suscitée?

Il n'existe pas, à ma connaissance, de vieux textes aussi bien soutenus que les Évangiles, appuyés par autant d'évidences intrinsèques que de preuves archéologiques : plus de 5 000 fragments de manuscrits, entre autres, dont le plus ancien date à peine de 30 ans après la mort de Jean.

(Va-t-on douter de Platon, ou de l'authenticité de *La guerre des Gaules* de César parce que ces œuvres ont été compilées à partir de quelques manuscrits seulement, très récents par rapport à ceux du Nouveau Testament?)

Que certains versets, ou même certains passages soient des ajouts postérieurs, cela est évident et apparaît dans les notes ou même la présentation du texte des versions modernes. Mais l'ensemble des manuscrits anciens témoigne de la cohésion et de l'authenticité du texte.

Il est trop facile d'émettre une théorie et de retirer les passages qui la contredisent en les attribuant à une manipulation de disciples cherchant à rationaliser une attente qui s'éternise...

Ces discussions souvent stériles doivent-elles, en fin de compte, aboutir au jugement sans nuance qui consiste à décrire comme un fumeur d'opium le croyant pratiquant sa foi dans l'amour de Dieu, et la répartition dans le monde, selon le commandement de Matthieu (28,19-20); membre responsable d'une communauté sans laquelle cette foi n'a aucun sens (1 Jean 4,20)?

Ces « intellectuels » catholiques, dans leur acharnement de néophytes à se libérer de l'enseignement traditionnel, font preuve du même fanatisme et du même refus d'objectivité que les fondamentalistes américains.

— DANIEL RACINE
Longueuil, le 15 mai.

Survivance anglophone

Une perte nette

Lettre à M. Svend Robinson, député néo-démocrate de Burnaby-Kingsway

LE CHAPITRE de Montréal d'Alliance Québec éprouve le besoin de réagir aux nouvelles relatives à vos remarques récentes à la Chambre des communes. (*The Gazette*, 6 mai).

Les immigrants anglophones venant de l'étranger ne sont pas autorisés à inscrire leurs enfants à des écoles de langue anglaise au Québec. L'article 59 de la Constitution du Canada retire ces « droits », par ailleurs garantis en vertu de la section 23 (2)(a).

Quant à nous, l'inscription à l'école anglaise dans notre province est importante pour le développement à long terme — la survie même — de notre communauté

anglophone. Entre 1975 et 1986, le nombre d'inscriptions à l'école anglaise au Québec a chuté de 232,444 à 108,303, soit un déclin de plus de 50 %.

Notre communauté a subi une perte nette de 100,000 personnes entre 1976 et 1981. Les chiffres préliminaires du dernier recensement révèlent que le nombre d'anglophones continue de décroître. Nous avons besoin de l'immigration, du reste du Canada ou de l'étranger, pour compenser l'émigration traditionnelle de notre communauté.

Fermetures d'écoles, incapacité constante d'obtenir des services sociaux, des services de santé et autres services gouvernementaux dans notre propre langue, services culturels en diminution, piètres perspectives d'emploi; tout cela ne contribue certes pas à une at-

mosphère accueillante où nous nous sentions à l'aise.

À votre avis, une communauté minoritaire, que, subjectivement, vous considérez privilégiée, ne devrait-elle pas être protégée? Cette absence de protection constituerait un précédent extrêmement dangereux.

Ne vaudrait-il pas mieux insister sur la protection de toutes les minorités au Canada, peu importe la race, la langue, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge et les handicaps physiques ou mentaux et, sûrement, au-delà d'une opinion subjective sur le statut privilégié d'une communauté?

— Norman SPATZ
Steven POTTER
Dr. Mark ROPER
Montréal, le 17 mai.

Soyez-en informés

Lettre aux ex-travailleurs du textile et aux travailleurs âgés du Québec

EN OCTOBRE 1988, le gouvernement fédéral signait avec le gouvernement provincial une entente qu'on a appelé « programme d'aide aux travailleurs âgés » (PATA). En principe, ce programme vise à venir en aide aux personnes victimes de licenciements collectifs. Dans l'ensemble, la réglementation de ce programme est beaucoup moins généreuse que celle du précédent.

Le nouveau programme prévoit qu'à partir du 6 octobre 1988, il faut obligatoirement avoir 55 ans d'âge et un minimum de 15 ans de service. Le comité des ex-travailleurs du textile de Lanaudière a découvert par une lecture attentive du texte que d'ex-travailleurs licenciés à la suite de fermetures d'usines entre le mois d'août 1986 et le 6 octobre 1988 pourraient bénéficier de la règle de 80 qu'on ne retrouve malheureusement plus dans le programme actuel.

Dans une communication de la Di-



Résultats aux épreuves uniques selon la langue maternelle et la langue d'enseignement, juin 1987						
Langue maternelle	Langue d'enseignement français		Langue d'enseignement anglais		Langues d'enseignement confondues	
	Moyenne (p.100)	Pourcentage de réussite	Moyenne (p.100)	Pourcentage de réussite	Moyenne (p.100)	Pourcentage de réussite
français	68,0	77,6	71,1	85,6	68,1	77,7
anglais	72,8	81,0	70,5	86,2	70,6	85,8
autres	67,9	73,9	69,4	84,3	68,7	79,6
italien	70,6	76,1	69,2	84,0	69,5	82,6
grec	69,7	76,4	67,2	81,8	67,6	80,8
espagnol	67,0	72,8	70,8	87,4	67,8	75,8
créole	63,1	67,3	75,4	93,0	63,6	68,1
portugais	68,3	75,5	69,4	82,8	68,8	78,8
arabe	68,2	73,4	71,8	87,6	68,7	75,1
vietnamien	69,8	77,9	n.s.	n.s.	69,9	78,0
langues autochtones	62,6	68,1	64,7	76,0	63,1	70,0
chinois	66,9	72,7	72,8	88,6	68,6	77,4
allemand	73,4	82,6	72,2	89,2	73,0	84,7
hébreu	64,6	70,0	73,8	90,9	68,7	79,5
polonais	72,5	81,7	70,3	89,1	71,6	84,3
autres	68,4	74,8	71,5	87,1	69,8	80,5
Ensemble	68,1	77,5	70,2	85,6	68,4	78,8

N.B.: Non significatif; le nombre de présences aux épreuves est inférieur à 100.

SUITES
DE
LA PREMIERE
PAGE

Résultats

de 68,1 % de même qu'un taux de réussite plus élevé. Les Italiens et les Grecs ont aussi obtenu des notes plus élevées que la moyenne mais des taux de réussite un peu plus faibles. Les francophones ont scoré un dixième de point plus bas que la moyenne. Les étudiants les plus faibles ont été ceux de langue créole et autochtone et, à un moindre degré, ceux de langue hébraïque, chinoise et espagnole.

Dans le réseau anglais, les élèves de langue française, anglaise, espagnole, créole, arabe, chinoise, allemande, hébraïque ont obtenu un résultat au-dessus de la moyenne (plus de 70,2 %). Les étudiants de langue italienne, grecque, portugaise, autochtone, et polonaise ont eu des résultats inférieurs à cette note.

Ce sont même les étudiants de langue créole du secteur anglais qui ont réussi dans la plus forte proportion, soit 93 % alors que, du côté français, ils ont paradoxalement connu le taux de réussite le plus bas, soit 67,3 %.

Considérant les résultats en fonction du lieu de naissance, les élèves nés au Canada, mais hors Québec, ont connu les meilleurs résultats, soit 71,5 % en moyenne et le meilleur taux de réussite, soit 85,1 %. Les élèves nés au Québec et nés à l'étranger sont assez semblables avec des résultats moyens de 68,4 % et 68,5 % et des taux de réussite de 78,7 % et 77,5 %. De façon générale, on observe que les élèves d'immigration récente en arrachent le plus.

Par ailleurs, tous les groupes réussissent mieux en langue seconde qu'en langue d'enseignement : ainsi les francophones ont obtenu le résultat moyen de 67,3 % en français, mais 74,2 % en anglais; les anglophones ont obtenu 71,3 % en anglais, mais 90,8 % en français; tandis que les allophones ont eu 60,2 % en français et 79,1 % en anglais.

Certains groupes allophones en arrachent d'ailleurs plus que d'autres en français : les élèves qui parlent grec, créole, vietnamien, hébreu ont obtenu un score moyen inférieur à 60 %. Au dessus de la moyenne, on retrouve les Polonais, les Autochtones (qui arrivent en tête avec 67 %), les Allemands, les Arabes, les Italiens, les Espagnols. Les francophones sont les plus forts avec une moyenne de 67,3 %.

En mathématiques par ailleurs, où le résultat moyen des allophones est de 65,4 %, les Vietnamiens se logent au premier rang avec 79,6 %, suivi des Chinois (75,3 %) et des hébraïques (74,7 %). Par contre, les Italiens, les Grecs, les hispanophones, les créolophones et les Portugais sont en bas de la moyenne.

Au total, les francophones ont ob-

tenu 67,3 % en moyenne en mathématique, les anglophones, 66,3 % et les allophones, 65,4 %. En sciences par contre, les anglophones ont obtenu le premier rang avec 67,9 %, les allophones le deuxième, avec 66 % et les francophones à 63,6 %. La moyenne est de 64,2 %.

Musées

À l'angle des rues Université et Sherbrooke, et à défaut de faire une halte au McCord fermé pour des rénovations, la chance nous souriant nous avons eu droit à un premier tableau. Et un tableau vivant s'il vous plaît. En effet, un contingent d'Écossais vêtus du rouge de la royauté britannique et de ces jupes plissées avec lesquelles on sangle les sages jeunes filles des collèges classiques, soufflaient dans leurs cornemuses des notes qui marquaient le pas des cadets qui les suivaient. En arrière, un trentaine de vétérans arborant des médailles diverses fermaient la marche.

Ce tableau vivant ayant poursuivi sa route jusqu'à l'église sise à côté du Musée des beaux-arts, notre autobus a emboîté lui aussi le pas des Écossais. Vers les 10 h 30, ils étaient plus nombreux à se masser aux portes de l'église en question qu'aux portes du musée.

Cela dit, le chemin que le regard a poursuivi une fois à l'intérieur s'est tout d'abord posé sur l'exposition dite *Images de la Révolution*. De la Française, bien évidemment. Chose étrange, paradoxale même, la trentaine de gravures composant cet exposé sur l'Histoire fréquentent un immense tableau qui, fort probablement, aurait fait frémir le pudibond Robespierre. Imaginez... Imaginez une peinture représentant une douzaine d'éphèbes et de jeunes filles, peint par le très académique Bouguereau, en train de picoler du « pinard ». Et quel est le titre du tableau en question ? *La jeunesse de Bachus*.

En tout cas, s'il y avait de quoi faire bondir Robespierre trois jeunes enfants, après avoir jeté un regard furtif sur *Le serment du jeu de Paume*, ont déclaré, le nez posé sur Bouguereau, « Il dessinait bien. Hein ? ». « Ouais, c'est des beaux portraits ». Le troisième, lui, criait famine. Le seul qui, visiblement, avait la fibre révolutionnaire.

Après la révolution, les enfants, leurs parents et tous les autres, ont fait le saut dans les autres salles du rez-de-chaussé où les scènes à caractère religieux sont en nombre non négligeable. On en impose tout d'abord avec les graves couleurs propres aux tableaux religieux, puis on monte les escaliers qui conduisent aux salles où des oeuvres de Renoir, Sisley, Pissarro, Borduas, Suzor-Côté et autres sont rassemblées. C'est alors qu'on tombe sur une petite salle isolée des autres. Une salle où il n'y a pratiquement personne. Une salle où l'on a camouflé les... nus.

Tout récemment inauguré, le Centre canadien d'architecture a attiré passablement plus d'amateurs que

les autres lieux du circuit no 1.

Puis il y eut, loin dans l'est de la ville, la visite du Château Dufresne. Au fond, le Château est présentement une immense contradiction. Au rez-de-chaussée, on expose les goûts de la bourgeoisie en matière d'ameublement. Au sous-sol, on expose 66 affiches qui sont autant de slogans, voire d'appels à l'insurrection. Bref, la journée fut à la fois agréable et surprenante.

Alliance Québec

implicitement traité de menteur : « La plupart d'entre nous aimons croire que nous disons la vérité. Le premier ministre, de toute évidence, n'attache aucune importance à cette question ».

Pour lui, Robert Bourassa n'est rien d'autre qu'un cynique et c'est ce « cynisme politique » qui explique sa décision de recourir à la clause non-obstant. Car aux yeux du premier ministre, a dit M. Blaikie, « la communauté d'expression anglaise est essentiellement un ballon, qu'il s'amuse à faire rebondir dans un sens ou dans l'autre selon qu'il y trouve son avantage politique ».

C'est donc dans ce contexte que M. Ciaccia, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, a tenté de convaincre samedi après-midi les militants d'Alliance Québec que leur meilleur intérêt était de demeurer au sein du Parti libéral.

D'abord, a-t-il expliqué, parce que c'est le seul qui permet aux anglophones d'être représentés au gouvernement et d'avoir ainsi un impact sur l'avenir du Québec. Ensuite, parce traditionnellement, le Parti libéral est le seul qui ait vraiment représenté l'ensemble des Québécois. « C'est pourquoi d'ailleurs nous avons parfois des problèmes. Si nous nous en retirons, le Parti libéral perdra son identité ».

Il a donc invité les anglophones à tenter plutôt d'expliquer partout leurs positions aux francophones et laissé entendre qu'à l'expiration de la clause nonobstant dans cinq ans, on pourrait peut-être gagner le bilinguisme dans l'affichage.

Les propos de M. Ciaccia ont semblé peu convaincre l'auditoire. Il a eu beau évoquer les gains des anglophones depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir, notamment en matière de services sociaux, la rupture semble profonde. Comme l'a dit un participant sous les applaudissements de la foule : « Vous m'avez retiré ma liberté d'expression. C'est terrible ce que vous avez fait ».

Une portion substantielle des militants d'Alliance Québec, a-t-on pu observer, paraissent par ailleurs vivement tentés par l'aventure du Equality Party. En tout cas, son jeune président, M. Robert Libman, s'est mérité samedi après-midi le plus grand succès d'estime de l'auditoire.

Quant au chef du Parti Québécois, M. Jacques Parizeau, il a expliqué que les citoyens du Québec vivaient une situation contradictoire : vivre dans la société bilingue que promet le gouvernement fédéral ou la société française que promet le Québec. Avec la loi 22 et la loi 101, le Québec a justement rejeté la société bilingue qu'elle avait connue jusque là. « Il ne sera certainement pas question de revenir en arrière », M. Parizeau garantit à la communauté anglophone le respect des ses institutions scolaires et de santé. Il n'est pas question de bilinguisme les institutions francophones. Ce serait revenir en arrière.

Invité à commenter le congrès d'Alliance Québec, M. Claude Ryan, qui participait au congrès de la Fédération des commissions scolaires, a indiqué d'abord que les événements du début de l'année n'avaient pas apporté de « difficultés perceptibles dans le monde scolaire. Les rapports sont excellents ».

Par ailleurs, a-t-il ajouté, « la communauté anglophone est beaucoup plus large et diversifiée que la réunion d'Alliance Québec en fin de semaine. Je pense qu'ils seront de plus en plus nombreux dans la commu-

nauté anglophone, au cours des prochains mois, à voir l'ensemble du tableau et pas seulement le volet particulier qui leur a déplié dans la loi 178 ».

M. Ryan a rappelé que « chaque fois qu'on a essayé de fonder un parti Canadiens français à Ottawa, les gens ont été isolés et cela a fini dans l'effritement. Pour les anglophones à Québec, c'est la même chose. Il y a en a qui le savent. Il y en a qui préfèrent essayer de l'apprendre. C'est leur droit et leur privilège démocratique ».

URSS

mateur Youri Afanassiev dans un discours enflammé au Congrès.

Parallèlement au rassemblement de Loujniki, un autre meeting a eu lieu à Kountsevo, dans la banlieue ouest de Moscou. Valentin Logounov, un autre grand absent du Soviet suprême y a déclaré devant quelque 500 personnes que la situation actuelle ne constituait qu'un revers temporaire pour la démocratie.

« Nous continuerons à influencer les travaux du Soviet suprême. Nous pouvons nous faire entendre », a-t-il dit. Il a assuré que Boris Eltsine continuerait à jouer un rôle politique important. « Ce que sera ce rôle n'est pas encore défini, mais Boris Nikolaievitch est toujours là », a-t-il dit.

Place Pouchkine, des groupes s'étaient formés spontanément dans l'après-midi, sous l'oeil de la police, pour mettre en cause les délibérations du Congrès des députés du peuple, élu par le premier scrutin à candidatures multiples vécues par le pays en 70 ans de régime soviétique.

La déception de l'homme de la rue rejaillit souvent sur Mikhaïl Gorbatchev, que beaucoup n'hésitent pas à taxer de partialité. Le président, qui est aussi secrétaire général du parti, se range le plus souvent du côté des conservateurs lors des votes à main levée, tout en donnant toute liberté de parole aux orateurs les plus radicaux.

OTAN

titudes semblent par l'instant difficilement réconciliables, et cette situation soulève des problèmes importants pour l'unité de l'organisation, mais je demeure optimiste et nous allons, comme tous les autres, essayer de solutionner ce problème ».

La seule surprise du sommet pourrait être l'annonce du retrait unilatéral de 34.000 soldats américains stationnés en Europe. Cela équivaudrait à une réduction de 10 %. De plus, la délégation américaine proposerait un ensemble de mesures pour relancer les relations Est-Ouest et accepterait d'inclure les forces aériennes dans les négociations sur le désarmement conventionnel à Vienne.

À son arrivée à Bruxelles, hier, le président George Bush n'a pas voulu faire de commentaire sur cette information publiée dans la presse américaine.

Ce 9e sommet de l'OTAN doit avant tout marquer le 40e anniversaire de l'Alliance atlantique fondée par 12 États en 1949. Aujourd'hui, avec 16 pays membres, l'Organisation du traité de l'Atlantique nord est, selon le dernier rapport de l'Institut d'études stratégiques de Londres, « l'alliance multinationale la plus solide de l'histoire et la pierre angulaire de la prospérité de l'Europe occidentale ». Elle a réussi à « juguler l'expansionnisme soviétique et à réveiller la volonté de changement en Europe de l'Est », souligne l'IISS.

Mais son succès n'est pas exempt de problèmes. Le dernier en date est celui des SNF. Après la signature en 1987 par les États-Unis et l'Union soviétique du traité de Washington éliminant les missiles de portée intermédiaire en Europe (de 500 à 5.500 kilomètres), il ne reste plus sur le Vieux continent que des missiles à courte portée (SNF) de moins de 500 kilomètres, qui sont majoritairement

déployés en Allemagne de l'Ouest. L'OTAN dispose de 88 lanceurs Lance contre 1.480 pour le Pacte de Varsovie.

Après plusieurs mois de discussions avec les alliés, le gouvernement ouest-allemand annonçait, le 27 avril dernier, qu'il désirait des négociations immédiates avec l'Union soviétique sur les SNF. Londres rejetait totalement cette demande alors que les États-Unis, le Canada et les Pays Bas, après avoir accepté dans un premier temps de reporter à 1992 la décision sur la modernisation des SNF, ont finalement cédé sur les négociations mais à trois conditions :

■ les SNF doivent être remplacés par des engins moins nombreux mais plus performants ;

■ les négociations ne doivent pas mener à une troisième option zéro ;

■ les négociations commenceront lorsqu'un accord aura été conclu aux pourparlers de Vienne sur le désarmement conventionnel en Europe. Appuyé par une demi-douzaine de membres de l'OTAN, l'Allemagne de l'Ouest a rejeté ces conditions la semaine dernière. Selon la presse allemande, le ministre des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher aurait convaincu le chancelier Helmut Kohl qu'un échec du sommet de Bruxelles était préférable à l'humiliation « de ramper » devant les exigences des anglo-saxons.

Samedi le Parti libéral de Genscher a mis en garde le chancelier contre toute concession aux Américains, menaçant de claquer la porte de la coalition au pouvoir à Bonn.

La question des SNF ne trouvant pas de solution, il apparaît impossible aux membres de l'OTAN d'adopter le concept global qui doit définir les priorités de l'Alliance en matière de sécurité et de désarmement. Ce document de 64 paragraphes, dont la mise au point traîne depuis deux ans, contient une dizaine de paragraphes sur les armes nucléaires.

Quant à la déclaration politique, un texte en 82 points selon un haut responsable de l'OTAN, elle mettra l'accent sur le succès de l'organisation depuis 40 ans et devrait contenir des propositions pour soutenir les réformes dans les pays de l'Est. Mais il appert déjà que la prudence de certains, principalement les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, mécontente l'Italie et la RFA qui auraient aimé un peu plus d'audace dans ce qui concerne l'aide économique et technologique.

La révolution gorbatchévienne, les initiatives de désarmement de l'Union soviétique et les changements en Europe de l'Est semblent prendre de court l'Alliance atlantique. Les États-Unis affichent la plus grande prudence dans la révision de sa politique Est-Ouest, accouchant d'une mince proposition sur l'ouverture des yeux pour les avions militaires des deux blocs à une époque où les satellites peuvent amplement faire le travail. Pour Londres et Paris, qui augmentent leur budget militaire, pas question de baisser la garde face à Moscou. Il n'y a que l'Allemagne de l'Ouest et une constellation de petits États pour réclamer un changement dramatique des relations entre l'Est et l'Ouest.

La querelle sur les SNF n'est qu'une des manifestations du poids considérable que la RFA a pris en Europe. Tant sur le plan militaire

que sur celui de l'économie, Bonn ne peut que profiter d'une ouverture vers l'Est. Aujourd'hui et demain, les leaders de l'Alliance atlantique prendront toute la mesure de la nouvelle puissance ouest-allemande qui fête aussi son 40e anniversaire. Elle a été bien exprimé mercredi dernier par le président Richard von Weizsäcker : « Nous ne sommes pas une grande puissance. Mais nous ne sommes pas aussi un jouet pour personne ».

29 mai

par la PC et l'AP

1987 : décès de Jean Delay, membre de l'Académie française, 80 ans.

1986 : le gouvernement sud-africain réclame de nouveaux pouvoirs spéciaux dans les secteurs déclarés zones d'agitation.

1985 : des bagarres entraînent la mort de 38 personnes au stade du Heysel, à Bruxelles, au cours d'une finale de la Coupe d'Europe de soccer; le coureur unjambiste Steve Fonyo complète une course de 14 miles à travers le Canada.

1982 : mort de l'actrice autrichienne Romy Schneider, âgée de 48 ans.

1979 : mort de l'actrice américaine Mary Pickford, née en 1893.

1972 : Richard Nixon et Léonid Brejnev signent une déclaration qui engage les États-Unis et l'Union soviétique à une coexistence pacifique.

1970 : madame Sirimavo Bandaranaike devient premier ministre à Ceylan.

1966 : une bonnesse bouddhiste se suicide par le feu à Hôue pour protester contre le gouvernement militaire sud-vietnamien.

1961 : ouverture du procès des pulchistes d'Alger.

1953 : le néo-zélandais Edmond Hillary et le sherpa népalais Tensing Norkay réussissent la première ascension de l'Everest; la reine Elizabeth Deux est proclamée reine du Canada en présence du premier ministre Louis Saint-Laurent.

1943 : victoire américaine sur les Japonais à Attu, dans les Aléoutiennes.

1935 : lancement du paquebot français Normandie, qui devait remporter le « ruban bleu de la traversée de l'Atlantique ».

1923 : la constitution de la Palestine est suspendue par les Anglais, en raison du refus de coopérer des Arabes.

1914 : l'Empress of Ireland coule en dix minutes près de Rimouski.

1910 : mort de l'écrivain français Jules Renard, né en 1864; le 250^{ème} anniversaire de la mort de Dillard des Ormeaux est commémorée avec éclat sur la Place d'Armes à Montréal.

1765 : Pierre II, petit-fils de Pierre premier, monte sur le trône de Russie.

1453 : Constantinople, capitale de l'Empire byzantin, tombe aux mains des Turcs pour certains historiens, l'événement marque la fin Moyen-Âge.

1150 : sonnés en 29 mai : Isaac Albeniz, compositeur espagnol (1860-1909); Bob Hope, acteur américain (1903); John Fitzgerald Kennedy, président des États-Unis (1917-1963); la chanteuse française Catherine Sauvage (1929-).



Acura Integra 90: le renouveau dans la tradition

Marc Belva

MALGRÉ sa brièveté, l'histoire d'Acura compte plusieurs coups d'éclat. En lançant sa sous-marque vouée au prestige, Honda s'est dotée de l'appellation la mieux classée dans tous les bottins. Elle a entraîné la mécanique japonaise au niveau des fabricants les plus réputés et conquis une grande marque britannique, puisque les Rover-Sterling ne sont autres que des Acura Legend. Elle a fait des jaloux, car Toyota, Nissan et Mazda s'approprient à lui emboîter le pas avec leurs divisions Lexus, Infiniti et Cosmo.

Cependant, l'identité d'Acura demeure floue, puisque la publicité fait systématiquement état de 15 victoires en Formule 1 qui n'ont jamais été signées « Acura »... Par ailleurs, l'Integra faisait figure de parent pauvre du fait de sa faible cylindrée et de son habitacle étrié. C'est pour quoi le lancement de l'Integra 1990 s'imposait. Plus longue, plus large et plus spacieuse que le modèle précédent, avec un empattement augmenté et un moteur plus substantiel, l'Integra fait mieux dans tous les domaines.

Le recours au palmarès de F.1 coule de source, car le propulseur de la nouvelle Integra s'apparente aux moteurs Honda de cette discipline. La marque de Suzuki a produit une étonnante variété de moteurs à arbre à cames en tête, dans toutes les configurations (en ligne, en V, à plat), à 1, 2, 4, 5, 6, 10 ou 12 cylindres, dans au moins 50 cylindrées différentes. Elle a acquis de la sorte une connaissance unique de la turbulence, qui conditionne le rendement et le



L'Acura Integra possède tous les atouts qui ont fait de Honda le fabricant à battre au seuil des années 90.

charme des moteurs, mais demeure bien mystérieuse pour les scientifiques. On ne connaît pas toutes les astuces de Honda, mais l'Integra possède les moins secrètes d'entre elles : l'écartement réduit des arbres à cames; les soupapes actionnées par des doigts; les axes de piston déportés d'un demi-millimètre vers l'avant; les bougies placées au centre d'une chambre de combustion « hémisphérique aplatie » et les paliers lisses, silencieux et peu coûteux.

Les proportions sous-carées (course plus longue que l'alsage)

sont plus rares chez Honda, mais il en résulte un moteur séduisant, qui offre une souplesse remarquable ainsi que 130 chevaux conviviaux. Les vibrations sont imperceptibles et les sonorités, très discrètes en croisière, se muent en un rugissement feutré si on sollicite le moteur. La consommation semble très raisonnable, et comme d'habitude chez Honda, le moteur se dirige vers sa « zone rouge » avec une joie de vivre réjouissante.

La carrosserie reprend tous les poncifs du style Honda : ligne en

coin arrondie, capot fuyant, coffre plutôt massif, ceinture de caisse relativement basse et cage vitrée générale. La calandre demeure pratiquement lisse et les vitres affleurantes sont, avec l'absence d'insigne, le seul trait caractéristique d'Acura. Une berline quatre portes remplace la hatchback cinq portes afin de séduire les amateurs de classicisme, et il existe trois finitions : RS, LS et GS, avec des équipements très variés et des prix qui vont de l'abordable au confortable.

L'Integra possède tous les atouts

qui ont fait de Honda le fabricant à battre au seuil des années 90 : une ergonomie soignée, une boîte de vitesses exceptionnellement agréable, un freinage de grande classe (avec un SFAB sur certaines versions), une suspension triangulée qui surpasse la sempiternelle MacPherson en compacité, en légèreté, en accessibilité et en efficacité, ainsi que des commandes précises et douces. Les qualités routières bénéficient de l'empattement allongé, qui génère une douceur de roulement satisfaisante, et d'une servo-direction plus linéaire que ce que l'on retrouve sur les Honda.

Le nouveau modèle n'est cependant pas exempt de lacunes : la garde au toit demeure juste pour les « forts en buste »; les touches du régulateur de vitesse encombrant le volant; le cinquième rapport amène le bras trop près des genoux du passager; certaines commandes occupent des positions curieuses; les pneus Yokohama du modèle de base ne valent pas les Michelin des variantes plus huppées. Quelques détails de finition prêtent également le flanc à la critique.

Dans l'ensemble, le nouveau modèle offre l'agrément caractéristique des Honda sans sacrifier pour autant les qualités utilitaires. Il affronte toutefois un marché saturé de modèles de ce type; plusieurs fabricants offrent des rivaux potentiels dans la classe des coupés et berlines de 1,8 à 2 litres, à commencer par un certain Honda, dont la Prélude et l'Accord ont des lignes et des fiches techniques pratiquement identiques. Néanmoins, comme Honda commet très peu de faux pas, la nouvelle-née devrait se tailler une place au soleil sans avoir à jouer des coudes.

Fiche technique

Acura 90

Type :

Berline quatre portes, / hatchback, trois portes à traction avant.

Moteur :

L4 1.8 litre, DACT, 16 soupapes, inj. 130 CV, transversal.

Boîte de vitesses : Manuelle 5 V. / Autom. 4 V.

Suspension :

Indépendante aux quatre roues.

Direction :

crémaillère assistée.

Freins :

quatre disques assistés, SFAB disponible.

Prix :

de \$ 15.995 (coupé RS) à \$22.200 (berline GS autom.)

Consommation :

9,1 litres/100 km (32 mi/gal) (manuelle).

Le meilleur

Moteur souple et puissant

Excellente tenue de route

Direction améliorée

Freinage endurant

Confort en progrès

Ergonomie soignée

Le moins bien

Qq. commandes discutables

Garde au toit limitée

Finition perfectible

Sièges courts

Position basse

Cinquième V. à l'écart.